

DC
137
.4
G9
1802



Richard Brinsley Sheridan.



ELISABETH
Philipine-Marie-Hélène
de France.

HISTOIRE
DE MADAME
ÉLISABETH
DE FRANCE,
SŒUR DE LOUIS XVI,

AVEC des détails sur ce qui s'est passé de plus remarquable pendant sa détention au Temple juqu'à sa mort, auxquels on a joint un grand nombre de lettres et de prières écrites par elle-même.

TROISIÈME ÉDITION.

Avec Figures.

PAR Mme. GUÉNARD.

Tome I.

A PARIS,

Chez LEROUGE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, Cour du Commerce, passage de Rohan, quartier St.-André des Arts.

1802.

HISTOIRE
DE MADAME ÉLISABETH DE FRANCE, SŒUR DE LOUIS XVI.

Vous qui respectez la vertu ; vous qui savez qu'elle n'est grande et sublime qu'autant que, remontant à sa source, elle s'appuie sur les principes éternels d'une religion dont la philosophie du siècle a inutilement cherché à saper les fondemens : c'est pour vous que je reprends la plume.

Une grande tâche m'est imposée, elle est peut-être au-dessus de mes forces : mais s'il falloit une plume mieux exercée que la mienne pour la remplir dignement, il est impossible de trouver un cœur plus pénétré que le mien de vénération pour madame Elisabeth-Philippe-Marie-Hélène de France, née à Versailles le 3 mai 1764, dont j'entreprends d'écrire la vie.

Ce n'est pas comme petite-fille de 32 rois, que je veux la montrer aux yeux de ceux qui liront cet ouvrage : cette gloire qui naguère éblouissoit le peuple français, s'est évanouie avec le trône, dont elle tiroit son éclat : ce n'est point comme issue par sa mère de l'il-

lustre Witikind, que je veux forcer à lui rendre hommage. Quelque grands qu'aient été ses ancêtres, leurs dignités, leur éclat, ont été ensevelis dans la nuit du tombeau : ils ont, il est vrai, laissé à leurs descendans l'obligation de suivre leur carrière ; et les lauriers de Maurice crûrent à l'ombre des cyprès qui ombragent les tombes des héros de sa race. Mais les vertus de ces guerriers fameux, si brillantes aux yeux des hommes, disparoissent devant Dieu, pour qui les querelles des rois, les guerres qu'elles occasionnent, sont moins que ne sont pour nous les combats des plus petits insectes ; tandis que les vertus sociales et religieuses de madame Elisabeth lui

ont acquis une couronne immortelle.

Elle étoit fille de Louis, Dauphin de France, et de Marie-Joséphine de Saxe, sa seconde femme, dernier fruit de l'union la plus tendre et la plus vertueuse ; son berceau fut couvert de crêpes funèbres ; et destinée au sort le plus terrible, à son entrée dans la pénible carrière de la vie, elle perdit les auteurs de ses jours. Qu'il me soit permis, avant de tracer les principaux événemens de la vie de cette vertueuse princesse, de jeter quelques fleurs sur le tombeau de ses augustes parens.

Louis, Dauphin de France, fils de Louis XV, né à Versailles le

4 septembre 1729, avoit été marié, le 23 février 1745, à Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaelle, Infante d'Espagne. Dans une ame aussi aimante que celle de M. le Dauphin, dont la vertu et la piété dirigeoient non-seulement les actions, mais commandoient à ses sentimens, l'attachement qu'il conçut pour son auguste compagne devoit être aussi vif que tendre. Il est si doux de trouver ses plaisirs dans l'accomplissement de ses devoirs ! Aussi M. le Dauphin aimoit son épouse comme un amant chérit son amante ; et la seconde année de cette union n'étoit pas écoulée, que la Parque en trancha les nœuds. Madame la Dauphine mourut le 22 juillet 1746,

trois jours après avoir donné la naissance à une princesse qui suivit sa mère au tombeau. Jamais douleur ne fut plus profonde que celle de M. le Dauphin : il sembla que la mort de ce premier objet de ses affections, anéantiroit ses facultés morales. Il fuyoit toute société : enfermé dans son appartement, il ne prenoit plus aucune part aux intérêts de la terre, où sa bien-aimée n'étoit plus. Il se fût trouvé heureux, si on lui eut permis de la pleurer le reste de ses jours. Mais les enfans des rois, dont on vanta la puissance, plus esclaves que le dernier de leurs sujets, n'ont pas même la triste douceur de gémir en liberté sur la tombe de leur compagne. Peu importe à

l'Etat qu'ils soient heureux ou non dans leur intérieur, il faut qu'ils laissent un successeur, pour éviter les guerres qui pourroient résulter de la vacance du trône. Ainsi, malgré les justes et douloureux regrets de M. le Dauphin, il fut décidé dans le conseil qu'il passeroit à de secondes noces.

Ah! ne vous pressez pas de rallumer les flambeaux de l'hymen; n'avancez point, par vos vœux, la naissance de ces enfans: tous seront dévoués au sort le plus funeste. Cependant, la France retentit de cris d'alégresse, on s'empresse sous les pas de la nouvelle Dauphine; c'est elle qui donnera des petits-fils à Louis le bien-aimé.

Qui ne croiroit pas qu'ils seront l'objet de l'amour de cette nation si connue par son attachement au sang de ses rois ! Et cependant un demi-siècle changera cette affection en haine; et, je le répète, aucun de ceux qui naîtront de ce mariage n'échapperont à la mort ou à la proscription.

Cependant, M. le Dauphin qui croit que de sa postérité dépend la tranquillité et le bonheur d'un peuple qu'il aime, consent à unir sa destinée à la fille du roi de Pologne ; mais au moment de l'entrevue avec la princesse, la mémoire d'une épouse adorée lui arrache des larmes : il se détourne pour les dérober à celle qu'il craint d'of-

fenser par sa douleur. Madame la Dauphine, quoique très-jeune encore, avoit déjà une grande connoissance du cœur humain. Elle sut profiter de la sensibilité de son époux pour s'en faire aimer; et loin de paroître blessée des pleurs que des souvenirs douloureux arrachoient à son époux, elle lui dit qu'elle ne lui demandoit que de ne point se contraindre, qu'elle recueilleroit ses larmes : trop heureuse si un jour elle pouvoit mériter un attachement aussi tendre.

M. le Dauphin pénétré de reconnoissance pour les sentimens que lui montroit sa nouvelle épouse, ne put lui refuser l'amitié la plus sincère; et peu à peu l'habi-

tude, la connoissance de ses qualités aimables, et sur-tout l'estime, formèrent entre eux l'attachement le plus vrai et le plus tendre : s'il n'avoit pas la vivacité de l'amour, il n'en avoit pas non plus l'inconstance ; jamais couple ne fut si parfaitement uni. Au milieu d'une cour où le vice commençoit à marcher la tête levée, M. le Dauphin et madame la Dauphine donnoient l'exemple de toutes les vertus domestiques et chrétiennes ; ils ne se quittoient presque point ; et lorsque de petits bourgeois n'osoient se montrer ensemble en public, dans la crainte du ridicule, les seconds personnages de l'Etat faisoient gloire de s'aimer comme de simples artisans.

Une anecdote dont je suis certaine, prouve à quel point madame la Dauphine étoit une bonne et respectable épouse; et quoiqu'elle ne soit peut-être pas de la dignité de mon sujet, je la rapporterai, parce qu'elle sert d'appui à ce que je viens de dire. M. le Dauphin tomba malade de la petite vérole en 1752. Les médecins de la cour qui craignoient, en s'en rapportant à leurs seules lumières, d'être responsables à la nation d'une tête si chère, appelèrent les plus célèbres de Paris, entre autres M. Pousse, homme aussi connu par sa science que par la rudesse de ses manières. Madame la Dauphine ne quittoit pas un instant la chambre du malade, et le servoit avec

un zèle infatigable : pour que rien ne la gênât dans les soins que son cœur lui dictoit, elle étoit en petite robe, avec un grand tablier blanc. Pousse, que son humeur plus que franche éloignoit de la cour, ne connoissant pas même les personnes de la famille royale, demanda au premier médecin quelle étoit cette petite femme qui avoit l'air si familier avec M. le Dauphin, et qui devinoit tout ce qu'il desiroit ? — C'est madame la Dauphine, lui répondit M. Senac. — Ah ! pour celui-là je m'en serois si peu douté, que je la prenois pour une sœur de la charité.

Madame la Dauphine avoit pour les éminentes qualités de son époux,

la plus profonde vénération. Plus à portée qu'un autre d'apprécier ce prince, que la position délicate d'héritier présomptif empêchoit de se montrer tel qu'il eût été s'il fut parvenu à la couronne, elle jugeoit qu'il seroit un sage sur le trône, et cherchoit à mériter, par l'exercice constant de ses devoirs, le bonheur que le ciel lui avoit départi en l'unissant au plus vertueux et au plus aimable des hommes. De son côté, le prince l'aimoit uniquement; et sa fécondité, source de l'alégresse publique, la rendoit la princesse la plus heureuse de la terre.

Mais les jours de prospérités étoient passés, et l'ange de la mort

alloit planer sur cette auguste maison. Madame la Dauphine avoit donné six princes à la France; deux étoient morts au berceau. Il en restoit quatre, tous d'une figure charmante, et ils faisoient les délices de leurs augustes parens par leurs graces et leur esprit. On ne m'accusera pas dans cet éloge d'une basse flatterie; deux sont descendus dans la nuit du tombeau, les autres n'existent plus pour la France : mais c'est pour rendre hommage à la vérité que je dis qu'il n'est point de mère qui ne se fût enorgueillie de se voir renaître dans des enfans aussi aimables, et annonçant des qualités précieuses.

On a souvent remarqué que les

princes paroissent bien plus intéressans dans leurs premières années, qu'ils ne le sont lorsqu'ils ont atteint l'âge de maturité ; me sera-t-il permis d'en indiquer la cause par une comparaison ? Une plante rare est confiée aux plus habiles jardiniers : leur réputation est attachée à la faire croître : ils y mettent les soins les plus extrêmes, la préservent des intempéries de l'air, l'arrosent chaque jour, la fortifient par les engrais qui lui sont propres. Enfin, elle est arrivée à sa croissance, et prête à porter les fleurs qui doivent l'embellir ; ils la remettent à celui qui les en avoit chargés : alors, on l'expose aux regards des curieux, on ne la garantit plus du soufflé brûlant du midi ;

tout occupé de l'admirer, on néglige les précautions qu'elle exige encore. Bientôt elle languit, se sèche, et périt sans avoir réjoui les yeux par la brillante parure de Flore : ou si elle doit aux premiers soins qu'elle a reçus, ce frivole avantage, au moins ne la verra-t-on point s'enrichir des dons de Pomone. La plante rare, c'est le jeune prince ; les jardiniers habiles, les hommes éminens en science et en vertus, qui sont chargés de son éducation. Tout prospère par leurs soins, les qualités se développent rapidement, et l'homme paroît dans les jours de l'enfance : mais à 15 ans, âge si funeste par la fougue des passions, il quitte ses sages instituteurs, il est livré aux regards d'une cour

toujours perverse, le souffle empoisonné de la flatterie détruit les plus sages institutions, les vertus disparoissent; et les vices, triste maladie de l'homme moral, reprennent leur empire. Cet être qui dans son enfance avoit fait le charme et l'espoir des nations, en devient quelquefois le fléau.

La religion seule pourroit conserver la vertu dans leurs cœurs. M. le Régent disoit : s'il n'y avoit point de religion, j'en fonderois une pour le peuple ; et moi je dis qu'elle est encore plus nécessaire dans ceux qui gouvernent. M. le Dauphin étoit persuadé de cette vérité, et tous ses soins se portoient à faire de ses fils, des princes

animés du véritable esprit du christianisme. Ce ressort si utile avoit été d'une grande ressource pour vaincre le caractère violent et hautain de M. le duc de Bourgogne. Lorsqu'on eut détruit ces deux vices, il ne resta dans cet être privilégié de la nature, que des qualités si étonnantes, qu'on n'a jamais vu avant lui un enfant de 9 ans parvenu à cette perfection; aussi étoit-il l'amour et la félicité de M. le Dauphin. Cependant, une maladie cruelle couvoit dans son sein : la crainte d'affliger ceux qui l'aimoient, lui fit longtemps dissimuler les maux qu'il souffroit, mais enfin il succomba sous le poids de la douleur; et après avoir subi l'opération la plus cruelle, il languit plusieurs mois, et expira

le 18 mars 1760, à l'âge de 9 ans, regretté de la France entière, parce qu'il avoit dans un âge aussi tendre (comme le dit M. le Franc de Pompignan) rempli sa carrière en homme : sans être parvenu au trône, il s'étoit montré digne de régner ; sans avoir fait de grandes choses, il avoit été un grand prince, il avoit souffert en héros et étoit mort comme un saint.

Qui pourroit peindre la profonde douleur d'un père et d'une mère qui avoient mis dans cet enfant leurs plus chères espérances ? En vain trouvoient-ils dans les trois fils qui leur restoient, de grands moyens de consolation. Un pressentiment dont ils ne pouvoient se rendre

compte, sembloit leur dire qu'avec l'ame énergique de leur fils aîné s'étoit éteinte la gloire de leur maison : en effet, si c'eut été le duc de Bourgogne qui eût succédé à Louis XV, la couronne seroit restée sur son front : mais le ciel dont les décrets s'accomplissent, quelles que soient les vues des hommes, permit que ce prince, qui eût par la fermeté de son caractère déjoué les manœuvres des intrigans, pérît, et laissât à son frère le fardeau de la royauté.

Louis XVI, alors duc de Berri, annonçoit dès son enfance ce qu'il fut toute sa vie. Bon sans avoir cette affabilité qui séduisoit dans le comte de Provence, il n'avoit rien de

brillant, mais étoit appliqué à l'étude, et aimoit la vertu par un attrait naturel; s'il eût été à la seconde place, sa loyauté auroit servi de rempart contre les brigues: heureux le roi qui l'auroit eu pour premier prince du sang! il auroit été bien certain qu'il n'eût point intrigué pour se placer au rang suprême.

Monsieur le comte de Provence et son frère le comte d'Artois enchantoient par la vivacité de leurs réparties; ils étoient les enfans chéris de madame la princesse de Marsan, gouvernante des enfans de France. Madame Clotilde, née quelques mois avant la mort de M. le duc de Bourgogne, partageoit les soins de cette

dame, et gagna bientôt toutes ses affections par la douceur et la docilité de son caractère.

Trois ans s'étoient écoulés depuis que M. le Dauphin avoit perdu son premier né: il sembloit que la douleur que madame la Dauphine en avoit éprouvée, eût détruit en elle la fécondité. Cependant, vers la fin de 1763, les médecins annoncèrent qu'elle alloit encore être mère, et elle donna le jour à madame Elisabeth, le 23 mai 1794. Sa naissance fut un bienfait pour son frère le duc de Berri, dont elle étoit destinée à adoucir les infortunes qu'elle devoit partager; mais on étoit loin à cette époque d'imaginer le sort qui étoit préparé à cette tendre victime de l'amour fraternel.

Lorsque M. le Dauphin vint à Paris avec son épouse remercier Dieu de la naissance de madame Elisabeth, le Parisien, qui alors se portoit en foule sur les pas de la famille royale, remarqua avec douleur que ce prince qui avoit toujours été d'un embonpoint prodigieux, étoit tout à coup maigri d'une manière étonnante; cependant il n'éprouvoit encore aucune souffrance: mais bientôt après il fut attaqué d'une toux presque continuelle; et malgré les soins et l'art des médecins, la pulmonie se déclara, et rien ne put l'arracher au trépas: il mourut à Fontainebleau à la fin de 1765. Madame la Dauphine ne lui survécut que 15 mois; et madame Elisabeth avoit perdu son père et sa mère,

qu'elle n'avoit pas encore atteint sa troisième année.

Privée des plus doux sentimens de la nature, et ne connoissant de ses parens que la mémoire qui se conserve encore de leurs hautes vertus, son cœur s'ouvrit à l'amour fraternel qui devint sa passion dominante. Elle aimoit ses trois frères avec la plus vive tendresse ; mais ses plus chères affections étoient dès son enfance pour le duc de Berri, devenu Dauphin : il sembloit qu'elle prévoyoit déjà combien elle lui seroit nécessaire.

Madame la Dauphine avoit en mourant recommandé les deux princesses à madame de Marsan, plutôt comme à son amie que comme

à leur gouvernante. Elle remplit cette tâche importante avec un zèle infatigable ; aussi son illustre élève, la reine de Sardaigne, atteste, par les vertus dont elle est ornée, le mérite supérieur de son institutrice. Il faut convenir que la nature avoit tout fait pour cette aimable princesse, douée de cette sensibilité si rare dans le rang suprême. La crainte d'affliger celles qui prenoient soin de son enfance, la rendoit attentive à tout ce qu'on lui disoit. Elle sembloit deviner ce qu'elle avoit à faire pour remplir ses devoirs. Appliquée à ses exercices, elle réussissoit à tout ce qu'elle vouloit entreprendre. Enfin, on pouvoit dire qu'elle étoit née ce que son frère le duc de Bourgogne étoit devenu, par l'empire qu'il

avoit pris sur lui-même. Aussi étoit-elle généralement aimée de tous ceux qui l'approchoient.

Il n'en étoit pas de même dans les premières années de madame Elisabeth. Née avec des passions violentes, la moindre contradiction dans son enfance la révoltoit; et celle que nous verrons à la fin de cet écrit supporter avec une patience angélique les traitemens les plus barbares, à l'âge de 4 à 5 ans trépignoit de colère si une de ses femmes ne lui apportoit pas à l'instant ce qu'elle demandoit. Fière de sa haute naissance, elle auroit voulu que tout pliât devant elle. Elle dédaignoit d'apprendre, parce que, disoit-elle, tant d'hommes pensent

pour les princes, que ce n'étoit pas la peine qu'ils se fatigassent inutilement. Madame de Marsan qui voyoit une extrême différence entre les deux sœurs, ne pouvoit se défendre de marquer quelques préférences à l'aînée ; madame Elisabeth s'en apperçut, et la jalousie vint ajouter ses poisons à l'opiniâtreté de son caractère. Cependant, à peine sortie du berceau, elle avoit la discrétion d'un vieux courtisan. Aussi sut-elle commander à ses mouvemens, et à peine s'appercevoit-on du chagrin qu'elle éprouvoit d'être moins aimée que sa sœur. Il lui échappa cependant un jour de dire à la gouvernante des enfans de France, qui lui avoit refusé quelque chose qu'elle desiroit : *Si ma*

Sœur Clotilde vous l'eut demandé, elle l'auroit obtenu.

Madame Elisabeth parut pour la première fois en grand habit aux mariages des princes qui précédèrent celui de M. le Dauphin. Quoiqu'elle ne promît pas d'être aussi belle que sa sœur, sa physionomie étoit agréable; et pour ceux qui n'étoient pas de l'intérieur de l'éducation, ses défauts n'existoient pas, parce qu'ils étoient ceux que l'adulation érige en vertus. Dans les grands, nés pour commander, on trouve qu'en eux le ton impérieux est dignité. Faits pour que tout vole au-devant de leurs desirs, il paroît tout simple qu'ils marquent un extrême mécontentement pour peu

qu'on mette de lenteur à exécuter leurs ordres. Il appartenoit à madame la baronne de Makau, sous-gouvernante des enfans de France, femme du plus grand mérite, de savoir ployer le caractère de cette princesse, et de développer ses rares qualités qui, sans les soins de cette dame, fussent demeurées incultes. J'ai déjà, dans un autre ouvrage, esquissé le portrait de cette femme supérieure ; mais elle existoit encore, et l'amitié dont elle honoroit ma famille, ne me permit pas alors de rendre avec une exacte vérité tout le bien que je pensois d'elle : la crainte qu'elle ne m'accusât de flatterie et de blesser sa modestie, m'imposoit silence. Mais aujourd'hui qu'elle a reçu la récom-

pense de ses vertus, et qu'elle est réunie à son auguste élève, je puis la montrer sous ses véritables traits, et faire connoître en elle l'objet le plus rare ; une femme qui sut, vivant à la cour, dont les bienfaits lui étoient nécessaires pour l'établissement de sa famille, y conserver dans les temps les plus difficiles la faveur, sans jamais flatter les princes dont elle élevoit les enfans comme les siens, ne leur passant aucun défaut, sachant s'en faire craindre, et cependant aimer les leçons de vertu qui avoient dans sa bouche une autorité qui tenoit leur principale force de l'exemple. Jamais femme n'avoit rempli ses devoirs avec une plus scrupuleuse attention ; née avec un esprit supérieur,

elle avoit une dignité dans toutes ses manières qui ne permettoit pas de l'approcher sans respect : aussi prit-elle sur l'esprit de la petite princesse un empire que personne n'avoit eu jusqu'alors. Madame de Makau, sensible avec l'extérieur le plus froid, se fit bientôt aimer de madame Elisabeth, qui n'avoit pas encore rencontré un cœur qui s'intéressât réellement à elle. Dès que la princesse aimât sa sous-gouvernante, et qu'elle fût sûre d'en être aimée, elle chercha à lui plaire. Elle supporta sans humeur les remontrances de celle qu'elle regardoit comme sa mère ; elle goûta la morale qu'elle lui enseignoit, parce qu'elle n'étoit point en contradiction avec la vie de

celle qui l'instruisoit. Elle reconnut la sublimité de la religion professée sans cagotisme par madame de Makau qui lui en démontroit la vérité ; elle pensoit, comme je l'ai dit, que la religion peut seule rendre les grands solidement vertueux, parce qu'il n'y a qu'elle qui leur apprenne que tous les hommes sont égaux aux yeux de Dieu, qui préfère un simple berger remplissant ses devoirs, à un roi qui néglige les siens. Quelles ressources ne trouva-t-elle pas dans cette religion sainte pour détruire dans madame Elisabeth, l'orgueil, ce poison de toutes les vertus, parce qu'il en ôte tout le prix aux yeux de Dieu et des hommes !

On vit cette jeune Princesse

changer tout-à-coup : reconnoissant dans ceux qui la servoient les enfans du père de la Nature, elle ne se crut plus permis de les traiter avec hauteur ; elle ne perdit pas la dignité qui appartenoit à son rang, dignité qui étoit nécessaire à l'appui du trône : mais elle sut la tempérer par une douceur affable qui lui concilia les cœurs. Elle apprit encore de sa sage institutrice que l'homme ne peut être inutile sur la terre, sans troubler l'ordre ; que doué d'une portion d'activité, s'il ne l'emploie pas au bien, il l'emploiera au mal. Elle prit du goût pour l'occupation ; ses progrès furent rapides, parce que ce n'étoit pas incapacité, mais paresse, qui l'avoit jusqu'alors empêché de se livrer à

l'étude. La trempe forte et courageuse de son ame ne lui donnoit aucun goût pour les arts de pur agrément ; aussi eut-elle peu de succès dans la musique : on ne contraignit pas sur cela ses desirs. Elle s'occupa avec ardeur à l'étude de l'histoire, si importante aux grands de la terre, parce qu'elle seule leur dit la vérité sans ménagement. Elle avoit une grande aptitude aux mathématiques, et les savoit d'une manière rare pour une femme, et ne se plaisoit pas moins aux ouvrages de son sexe, où elle excelloit. Ses occupations la retenoient dans l'intérieur de son appartement, où elle goûtoit les charmes de l'amitié avec les filles de madame de Makau, qu'elle chérissoit comme ses sœurs.

La cour étoit devenue très-brillante par le mariage du Dauphin et de ses frères. Louis XV ne jouit pas long-temps du plaisir de voir ses petits-fils unis à des Princesses aimables : la mort l'enleva trop tôt pour la France. Il avoit paru perdre de vue les intérêts du Peuple, entraîné par l'habitude des plaisirs : il les eût abjurés, si le ciel l'avoit rendu au vœu du petit nombre de ses serviteurs qui savoient apprécier tout ce dont il auroit été capable, s'il eût voulu se donner la peine de régner par lui-même. Madame Elisabeth fut très-sensible à sa mort ; il étoit le seul qu'elle eût appelé du doux nom de père. Comment ne l'auroit-elle pas regretté ? il étoit si bon, si aimable avec ses enfans !

Mais la Princesse étoit trop jeune pour prévoir encore tout ce que cette mort pouvoit avoir de terrible pour elle et ses frères. Etrangère aux intrigues de la cour, elle ne savoit pas le mal que produiroient les différens intérêts des Princes et de la Reine ; quant aux siens, elle ne doutoit point que son frère ne s'en occupât ; et se confiant à sa tendre amitié, elle n'eut aucun doute qu'il ne fît son bonheur dans tous les instans de sa vie.

Elle éprouva un vif chagrin au moment où madame Clotilde partit pour aller épouser le Prince de Piémont : ce fut le 27 Août 1775. Depuis que madame Elisabeth étoit devenue l'émule des vertus de sa

sœur, elle avoit su apprécier tout son mérite; et sa tendresse pour elle, étoit d'autant plus vive, qu'elle étoit fondée sur la plus parfaite estime. Madame de Marsan conduisit madame la Princesse de Piémont dans les Etats de son beau-père.

Chaque pas de cette longue route fut marqué, comme je l'ai dit dans un autre ouvrage, par de bonnes œuvres : elles auroient dû attirer les bénédictions du ciel sur les jours de cette auguste Princesse. Mais ses décrets sont impénétrables à nos foibles lumières; il permet dans sa sagesse que ses élus soient éprouvés : comme l'or passe au creuset pour sortir plus pur et sans mélange, ainsi l'épouse d'Emmanuel a souffert

de grandes douleurs ; mais elle en sera récompensée dans les demeures célestes, où elle se réunira aux augustes victimes qui l'y ont précédée. Dans les différens séjours que madame de Piémont fit pour se rendre à Lyon, un de ceux qui plut davantage à sa piété, fut celui qu'elle fit chez monsieur l'Evêque de Nevers, dont j'ai cité les grandes vertus, et celles de sa sœur qui partageoit ses soins charitables (1).

---

(1) C'est par erreur que dans les mémoires de madame de Lamballe, tome 2, p. 9, on nomme monsieur l'Evêque de Nevers, *Tandeau;* il se nommoit Jean-Antoine *Tinseau*, né à Besançon, en 1697, d'une famille distinguée par les vertus et les talens militaires.

Madame la Princesse de Marsan, à son retour en France, se retira de la cour. Madame la Princesse de Guémenée, qui avoit la survivance de sa charge, entra en exercice. Il y avoit une extrême différence entre ces deux dames ; et quoique madame Elisabeth fût encore fort jeune, puisqu'elle n'avoit que onze ans, il étoit impossible qu'elle ne la sentît pas. Son esprit étoit déjà formé et sa marche étoit tracée : elle étoit bien sûre de ne pas s'égarer, puisqu'elle avoit pour guide le flambeau de la religion : trop heureuse de se procurer, par l'exercice constant des vertus qu'elle demande à Dieu, cette résignation sublime qui rendra madame Elisabeth pour la pos-

térité un sujet d'admiration et de respect.

Quelque tendresse que le Roi eût pour sa sœur, qui lui devenoit de plus en plus nécessaire par le besoin qu'il avoit d'épancher son ame dans la sienne, lorsqu'elle étoit oppressée par les chagrins inséparables de la suprême puissance, il pensa à l'établir en la mariant à un infant d'Espagne. Je ne puis rendre un compte certain des motifs qui firent manquer cette alliance; le secret du cabinet des Princes parvient rarement jusqu'à l'historien: mais ce que je puis assurer, c'est que madame Elisabeth ressentit plus de joie que de tristesse de la rupture de ce mariage. C'étoit bien un

Bourbon qu'elle auroit épousé en s'unissant au fils du Roi d'Espagne; mais cette branche s'est tellement naturalisée dans ce pays, où la fortune l'a transplantée, qu'on ne reconnoît plus dans cette cour l'aménité des mœurs françaises; et il auroit été très-difficile à madame Elisabeth de s'y trouver heureuse. On parla aussi de la marier au Duc d'Aost, second fils du Roi de Sardaigne. Le bonheur de se trouver réunie à une sœur dont l'absence lui étoit douloureuse, auroit pu lui faire desirer ce mariage; mais on réfléchit que la seconde place à la cour de Savoie ne convenoit pas à une fille de France. Il ne fut donc plus question de mariage; et madame Elisabeth qui se détachoit

chaque jour d'un monde périssable, ne vit dans la difficulté de lui trouver un époux digne de ses hautes destinées, qu'un moyen de se livrer, sans contrainte, à son goût pour la retraite et les plaisirs purs de l'amitié.

Elle obtint, peu de temps après, de son frère, l'agrément d'avoir sa maison, quoiqu'elle n'eût encore que quinze ans. Cette indépendance au milieu d'une cour adonnée aux plaisirs les plus tumultueux, auroit pu être dangereuse pour une aussi jeune Princesse; mais madame Elisabeth avoit déjà la maturité que l'on n'obtient que par les années; et attachée par les liens de l'amitié et de la reconnoissance aux dames

qui avoient dirigé ses premiers pas dans le monde, elle s'appuya de leurs sages avis, pour éviter les démarches hasardées. Sa prudence fut telle, que personne n'a osé, même dans le temps que la calomnie pesoit sur les têtes les plus innocentes, se permettre un soupçon sur sa constante vertu.

Au sein des plaisirs d'une jeunesse folâtre, se formoient sourdement ces partis qui divisèrent les membres de la famille royale. Madame Elisabeth n'en eut jamais d'autre que celui de ses frères, et conserva avec ses belles-sœurs tous les dehors de l'amitié. Elle ne mesura jamais son sentiment pour elles, qu'en raison du bonheur

qu'elles procuroient à ceux qui lui étoient si chers. On peut dire que cette Princesse possédoit au suprême degré cette politique chrétienne, qui ne cache de ses sentimens que ce qui pourroit blesser la charité ; aussi ne la vit-on jamais, dans les temps les plus orageux, en mésintelligence ouverte avec personne de la famille royale. C'étoit elle, au contraire, qui rapprochoit ceux qui cherchoient à se désunir ; et jugeant avec sagacité les intérêts divers, elle fut toujours pour eux l'arbitre de la vérité et de la justice.

Cependant, il ne devoit pas être facile de vivre avec des caractères si différens. Le Roi avoit reçu du

ciel toutes les vertus qui constituent l'homme de bien. Mais, soit négligence de ceux qui l'avoient élevé, soit qu'il est dans la nature humaine de n'être jamais parfait, Louis XVI avoit des défauts, rachetés par de si grandes vertus, qu'il n'en étoit pas moins pour sa sœur l'être le plus intéressant; mais il étoit dépourvu de graces, ses manières étoient brusques: confiant parce que la bonté l'est toujours, lorsqu'il s'appercevoit qu'on le trompoit, il entroit en fureur; c'étoit l'indignation du juste. Dans un séjour où l'on étoit accoutumé, comme le dit la Bruyère, à ne voir que des hommes froids et polis, ce caractère devoit paroître étrange; et ceux qui ne jugent que l'écorce,

étoient loin d'apprécier le meilleur des hommes. Il passoit sa vie à réfléchir aux moyens de faire le bonheur de son peuple. Simple, économe, appliqué à l'étude, ne se délassant des pénibles fonctions de la royauté que par le travail des mains ou l'exercice de la chasse; détestant tout ce qui tenoit à l'aparat; n'ayant jamais aimé que la Reine, pour qui son goût avoit même été long-temps avant de se déclarer; méprisant les femmes qui n'avoient pas de mœurs; disant aux courtisans dont les affaires étoient dérangées (et il y en avoit un grand nombre) des choses dures : il devoit être bien étranger à son siècle, et encore plus à la cour. Aussi trouvant peu de vertus autour de lui, il les cherchoit dans

le peuple, où il croyoit qu'elles s'étoient réfugiées, parce que dans ce temps la soumision à laquelle on l'avoit réduit, le forçoit à dissimuler ses passions ; ce qui persuadoit au Roi que moins les hommes étoient civilisés, meilleurs ils étoient : idée dont l'expérience a démontré la fausseté, mais que l'on peut pardonner à celui qui, se croyant le père de tous les Français, pensoit se devoir à la partie de ses enfans qui étoit la plus foible. Combien cette opinion devoit paroître ridicule à nos agréables de la cour ! comment auroient-ils pu apprécier celui en qui ils ne retrouvoient ni leurs goûts ni leur façon de penser ? Il n'y avoit donc qu'un petit nombre d'hommes sensés qui eussent pour

lui la vénération que devoit inspirer un si jeune Prince n'aimant que ses devoirs, et donnant à l'Univers le spectacle de la simplicité au faîte des grandeurs, de la modération quand tout l'éclat pouvoit plier sous sa puissance, et d'un Roi préférant le titre de pacificateur aux plus brillantes conquêtes.

Monsieur ayant infiniment d'esprit, mais qu'il concentroit en lui-même, supportant avec peine d'être né au second rang, et prouvant par la dignité dont il s'entouroit, combien la première place eût flatté son orgueil, auroit cependant mieux convenu à la nation espagnole qu'à la nôtre. Son front portoit l'empreinte des soucis dont il étoit dé-

voré ; on eût plutôt reconnu en lui un descendant de Charles-Quint, qu'un petit-fils de Henri IV. La politique ne l'abandonna pas dans les jours orageux de la révolution ; et tandis qu'il venoit à la Mairie applaudir en apparence à tout ce qui avoit détruit la gloire de sa maison, il préparoit son départ pour l'Allemagne, et le préparoit avec autant de soin et de prudence, que l'on en mit peu pour celui de son malheureux frère.

Monsieur le Comte d'Artois, beau, plein de graces, de l'humeur la plus enjouée, ne paroissoit mettre de prix au rang où la fortune l'avoit placé, que parce qu'elle lui donnoit la facilité de jouir de tous les plai-

sirs qui voloient sur ses pas. Il étoit réellement l'image des Français, tels qu'ils étoient avant la révolution. Ont-ils gagné ou perdu à changer leur brillant coloris contre les manières républicaines ? Les femmes diront que non, mais leur jugement est peut-être partial. Quoi qu'il en soit, l'aimable Comte d'Artois avoit leur suffrage ; et comme à ses qualités extérieures il joignoit de la bonté, de la sensibilité, on le comparoît à Henri IV : et ce fut peut-être cette comparaison qui le détermina à passer chez l'étranger, pour chercher les moyens de relever le trône ; et en cela il s'éloigna totalement de son modèle, car Henri ne sortit pas de France pour défendre ses droits : mais il avoit été

élevé dans les camps, et son petit-fils dans la cour la plus voluptueuse; il étoit difficile qu'ils eussent la même manière de juger, et qu'ils pussent agir par les mêmes moyens dans des circonstances semblables.

Tels étoient nos trois Princes. On peut juger par cette esquisse imparfaite, mais vraie, de leur caractère, qu'il dût se former à la cour trois partis. Les honnêtes gens qui sont toujours en petit nombre se rangèrent près du Roi, les hommes habiles politiques composoient la cour de Monsieur. Tout l'essaim de la jeunesse et des hommes sans autres projets que d'obtenir des graces, parce que les graces donnoient de l'argent, et que l'argent sert à procurer toute sorte de plai-

sirs, furent de la société intime du Comte d'Artois. Parmi cette troupe de charmans étourdis, un homme, que dis-je! un monstre, le plus proche parent de la maison régnante, d'Orléans, puisqu'il faut le nommer, ne paroissant occupé que des mêmes futilités, entraînoit le jeune Prince aux dépenses les plus extravagantes, sachant bien que le Roi qui aimoit sincèrement ses frères, et sur-tout le Comte d'Artois, ne lui refuseroit rien, et qu'ainsi il embarrasseroit les finances, ce qui étoit le moyen le plus sûr de tout bouleverser dans l'Etat. Ce n'est pas que je croie qu'il eût à cette époque un projet formé; mais les hommes immoraux qui l'entouroient, se servoient de lui pour préparer leur

affreux complot : ce sont eux qui firent germer par son exemple tous les vices qui, de la cour, se répandirent dans la majorité de la nation, et rendirent infructueuses les vertus du monarque.

La Reine, jeune, vive, aimant les plaisirs de son âge, devoit se plaire naturellement avec le Comte d'Artois, dont les goûts se rapprochoient des siens ; aussi étoient-ils très-liés, ce qui n'auroit pas dû surprendre; et j'avoue que je ne saurois, sans gémir, penser que la corruption des mœurs ait été portée au point de faire à la Reine un crime de trouver son beau-frère aimable, et de se plaire dans sa société.

Madame la Comtesse d'Artois

qui aimoit tendrement son mari, et cherchoit les occasions de se rapprocher de lui, étoit de toutes les parties de la Reine et du Prince : celui-ci avoit pour sa femme de l'attachement et des égards; et malgré ses nombreuses infidélités, elle n'avoit pas à se plaindre de son indifférence. Il lui donna des marques les plus touchantes de tendresse, dans une maladie fort grave dont elle fut attaquée; tout le temps qu'elle fut en danger il ne quitta pas sa chambre, et contribua, par ses soins, à son parfait rétablissement. Il est certain que ce Prince avoit le cœur excellent, et qu'il ne pouvoit voir souffrir sans en être vivement affecté. Un jour allant à Villers-Cotterets, un postillon, de la

poste de Lévignau, qui conduisoit sa voiture, fut renversé, et foulé par son cheval; le Comte d'Artois descendit aussitôt, ordonna qu'on portât le blessé dans une mauvaise auberge du village, où il s'assura avec une extrême bonté s'il n'y avoit rien à craindre pour les jours de cet homme, ne le quitta pas qu'il fût pansé, et lui donna de l'argent pour qu'il ne remontât à cheval que parfaitement guéri. Ce fait me fut attesté par l'aubergiste, chez qui je m'arrêtai le lendemain. Cette femme avoit les larmes aux yeux en me le racontant, et elle me dit, avec la naïveté villageoise: ah! madame, si vous aviez vu Monseigneur, comme il étoit ému! j'ai cru qu'il se trouveroit mal, tant il

étoit pâle; c'eût été un Seigneur de sa cour qu'il n'en auroit pas été plus touché, et ce n'étoit pourtant qu'un pauvre postillon. Voilà de ces traits qui trop souvent échappent à l'Histoire, et qui cependant peignent d'autant plus le caractère, que là c'est la nature qui se fait connoître, qu'il n'y a ni ostentation ni orgueil, et que tout est dû à une tendre compassion, sentiment bien précieux dans tous les hommes, mais surtout dans les grands.

Madame avoit une gravité dans les manières lorsqu'elle paroissoit en public, qui en imposoit, et sembloit être la critique de la popularité de la Reine, qu'elle n'aimoit pas, sur-tout depuis que Marie Antoi-

nette avoit des enfans : la douleur qu'elle ressentoit de n'en pas avoir, la certitude de n'être jamais Reine, et le peu d'affection de son mari, lui donnoient un air chagrin qui la faisoit moins aimer ; cependant elle a beaucoup d'esprit et d'instruction.

Je ne répéterai pas tout ce que j'ai dit dans d'autres ouvrages, de Mesdames, tantes du roi ; il étoit peu de femmes plus aimables, et elles prouvoient que la vertu et la piété ne nuisent pas aux charmes de l'esprit : aussi le Roi et madame Elisabeth se plaisoient infiniment dans leur société, sur-tout dans celle de madame Adelaïde, qui avoit toujours aimé le Roi comme

une mère, et s'étoit occupée de lui dès ses premières années, lorsque tout le monde sembloit le négliger.

Telle étoit la cour dans les années qui précédèrent la révolution. Les Princes et les Princesses du sang, si l'on en excepte madame la Princesse de Lamballe et son exécrable beau-frère, y venoient peu; et les querelles des Parlemens, que j'ai traitées avec assez de détails dans les mémoires de la Princesse de Lamballe, avoient accoutumé les Princes du sang à avoir des opinions différentes de la branche régnante: comme si tout leur éclat n'eût pas tenu au trône, dont ils auroient dû être les plus fermes soutiens. Il sembloit que cette tige des Bourbons,

dont les nombreux rameaux ombrageoient les trônes d'une partie de l'Europe, s'étoit affoiblie en s'étendant, et que loin de former un faisceau de puissance, chaque branche ne cherchoit qu'à s'isoler des autres. Ils étoient loin alors de prévoir les suites funestes de cette désunion, qui étoit encore secrette.

Madame Elisabeth ne l'ignoroit pas ; et le chagrin qu'elle en éprouvoit, lui rendit plus sensible la séparation d'une des amies de son enfance. Madame la Baronne de Makau avoit marié sa seconde fille au Marquis de Bombelles, qui partit avec son mari pour Ratisbonne, où le Marquis étoit Ministre du Roi. Madame Elisabeth n'aimoit pas cette

charmante femme, comme les grands aiment ceux qui les approchent, mais comme on aime, lorsque les goûts, les opinions, et surtout l'estime, unissent deux cœurs faits pour s'apprécier. O vous qu'une si touchante amitié avoit liées sur la terre qui n'étoit pas digne de vous posséder, avec quel doux ravissement vos ames se sont-elles retrouvées dans les demeures célestes ! Là, plus de rang qui impose des obligations, plus de révolution qui sépare les amis : s'aimer et se voir sans cesse est le bonheur destiné à ces ames heureuses. Mais à l'époque dont j'écris les événemens, madame de Bombelles ne pouvoit rester auprès de madame Elisabeth, pendant l'absence d'un époux qui

lui étoit cher. Son éloignement fut si pénible à la Princesse, que peu de temps après elle se l'attacha en la nommant dame pour l'accompagner; cette place n'ajouta rien au respect et aux sentimens que la Marquise avoit pour madame Elisabeth, mais seulement autorisa madame de Bombelles à se partager entre elle et son époux, puisqu'elle avoit des devoirs à remplir envers l'un et l'autre. Ceux qui ont connu le Marquis de Bombelles, savent combien il est aimable : lorsqu'il étoit à la cour, ses talens répandoient dans la société de madame Elisabeth, le plus grand charme. Fait, par son instruction, pour remplir les postes importans que le Roi lui confioit, il enchantoit ses amis

par son goût exquis pour les arts de pur agrément : sa facilité pour la musique étoit surprenante; il jouoit la comédie comme nos meilleurs acteurs, et souvent il représentoit devant la Princesse nos plus jolis opéra : sa femme, sa charmante sœur, le frère et la sœur de sa femme, le secondoient avec autant de graces que de décence. Madame Elisabeth se plaisoit à ces amusemens, qui rendoient cette société d'autant plus aimable, que l'étiquette en étoit bannie sans que l'on fût jamais tenté de s'écarter du respect que les vertus de la Princesse auroient inspiré quand elle n'eût pas été fille de nos Rois. Elle venoit familièrement chez mesdames de Makau et de Bombelles. J'ai eu

l'honneur de l'y voir : elle n'y entroit pas sans donner l'ordre que personne ne se dérangeât ; ses manières étoient simples et nobles, et on éprouvoit un plaisir extrême à la voir, parce qu'elle étoit l'image de la bonté.

Un des plus grands plaisirs de la princesse étoit d'aller passer des journées à Saint-Cyr. Les dames qui avoient présidé à son éducation avoient été élevées dans cette maison, où il sembloit que s'étoient réfugiées les mœurs graves et augustes qui caractérisèrent les dernières années du règne de Louis XIV. Je ne sais si tous ceux qui ont eu l'avantage d'être introduits dans l'intérieur de cette maison

respectable, ont éprouvé le même sentiment que moi; mais je sais bien qu'il me sembloit, en traversant ses vastes galeries, y voir encore les traces des pas de madame de Maintenon et de Louis le Grand. Ce n'étoit pas leur mémoire que ce bel établissement me rappeloit, il me sembloit qu'ils y existoient encore; et lorsque j'assistai au Salut dans la tribune de madame de Maintenon, je croyois à chaque instant qu'elle alloit y venir. Oui, elle étoit encore vivante au milieu de ses filles. Grands de la terre, quels sont les fastueux trophées élevés à votre gloire, qui fassent éprouver un semblable sentiment! Tous attestent que vous étiez mortels, et que l'orgueil

a été forcé d'avoir recours au marbre pour préserver votre nom de l'oubli. Madame de Maintenon trouva dans sa bienveillance un moyen d'échapper aux ombres du trépas, en donnant à tout ce qui respiroit à Saint-Cyr, une portion de son ame. C'étoit elle encore qui dirigeoit tout ce qui se faisoit dans cet asile de la vertu et des talens; là s'allioient, comme dans les beaux jours du règne de Louis XIV, la vraie piété avec la vraie magnificence, la plus extrême régularité avec les plaisirs innocens, les instructions solides jointes aux talens agréables : c'est cet étonnant accord qui distingue véritablement le règne de Louis le Grand. De son temps, où vivoient les Bossuet, les

Pascal, les Fénélon, les Corneille, les Racine, les Boileau, on ne pensoit pas qu'on ne pouvoit être pieux qu'en étant imbécille. De même, à Saint-Cyr, on formoit des femmes charmantes, et qui n'en étoient pas moins pénétrées des devoirs de la religion. Rien ne remplacera la perte de cet établissement, auquel on ne pouvoit en comparer aucun autre.

Madame Elisabeth en étoit si persuadée, qu'elle se plaisoit dans cette maison plus que par-tout ailleurs. On assure même que peu de temps avant la révolution, fatiguée des intrigues de la cour, elle avoit le projet de se retirer à Saint-Cyr, pour y vivre de la vie spirituelle;

mais c'étoit à cela seul que se bornoient ses desirs. Jamais, à ce que m'a assuré quelqu'un qui avoit le bonheur de vivre dans son intimité, elle ne forma le dessein de s'engager par des vœux; cependant, on l'avoit assuré, et même dit que le roi s'y étoit opposé, et que c'étoit la cause de la disgrace d'une de ses dames qui lui conseilloit, dit-on, de se faire Carmélite; mais l'éloignement de madame de ***. tient à d'autres intrigues que je développerai plus tard.

Madame Elisabeth alloit aussi prendre des leçons de l'abnégation des grandeurs, auprès de sa tante, madame Louise, qui avoit échangé les pompes de la cour contre

le cilice et la bure, et qui se trouvoit heureuse de mériter par ses austérités une place au banquet céleste. C'étoit aux Carmélites que madame Elisabeth unissoit ses prières à celles de la sainte princesse dont je viens de parler, pour demander à Dieu de répandre ses graces sur ce frère qui lui étoit si cher. Elle le prioit de le rendre heureux, ses vœux ne furent point exaucés dans ce monde périssable ; mais que sont quelques années de douleurs les plus vives, en comparaison de la gloire dont il est en possession ! Elles ne furent donc point infructueuses, ces prières si ferventes de l'amour fraternel ; ce furent elles qui obtinrent à ce malheureux prince la résignation

sublime qui lui fit supporter, sans se plaindre, les plus indignes traitemens, et changèrent son sceptre, en palme du martyr. — Je ne demande pas mieux, disoit quelquefois le Roi à sa sœur, que vous alliez voir notre tante, à condition que vous ne l'imiterez pas : Elisabeth, j'ai besoin de vous. Ce mot eût suffi pour que cette princesse n'eût pas suivi sa vocation pour cet état respectable. Elle aimoit trop tendrement son frère pour l'abandonner ; mais elle n'en étoit pas moins pénétrée de vénération pour la fille de Saint-Louis, et pour ses sœurs en religion, avec lesquelles elle conserva des relations après la mort de son auguste tante ; ce qui persuada que madame de ***. cherchoit à

engager la princesse à prendre l'habit des filles de Sainte-Thérèse, quoique, je le répète, il n'en fut rien : d'ailleurs, il ne faut que se rappeler le mobile des actions humaines, l'intérêt, pour être certain que jamais madame de ***. ne l'y engagea. Elle qui comptoit sur la faveur qu'elle avoit auprès de madame Elisabeth, peut-on penser qu'elle eût pu conseiller à son auguste maîtresse de s'enfermer dans un cloitre où elle n'auroit plus eu aucune communication avec la cour, et où elle auroit perdu toute son influence ? Croire une telle idée à madame de ***. c'est lui attribuer un zèle pour la religion, au-delà des vertus humaines.

Peu de temps après que le Roi

fut monté sur le trône, la Reine le détermina, ainsi que ses frères, à se faire inoculer. Ceux qui croient que ce qui n'a pas toujours été connu est dangereux, trouvèrent que cette princesse avoit infiniment hasardé en leur conseillant cette salutaire opération, qui réussit cependant à merveille, au grand chagrin des détracteurs de cette importante découverte. Pour ne pas l'accréditer, on alla jusqu'à dire que l'inoculateur effrayé de la tâche qui lui étoit imposée, ne fit que feindre l'opération : rien jusqu'à présent n'a prouvé cette assertion, puisque notre malheureux Roi est mort sans avoir été attaqué de cette maladie à qui si peu de personnes échappent, et que ses

frères ne l'ont pas encore eue. Mais sans attribuer à un dessein prémédité le peu de force qu'eût l'irruption, il faut savoir que deux causes peuvent produire cet effet : la première, que les princes n'avoient pas, ou avoient peu de dispositions dans le sang à cette maladie; la seconde, que la qualité de la petite vérole dont on se servit, n'etoit pas arrivée au point de maturité. J'ai entendu dire au célèbre Suton, que toute l'habileté de l'inoculateur consistoit à saisir ce point : trop tôt elle ne développe pas le germe, trop tard elle porte avec la maladie que l'on cherche, des fièvres putrides. On peut dire de l'inoculation, comme de toutes les opérations de l'art, que tout

son succès dépend de celui qui l'emploie : mais il n'en est pas moins certain que c'est la découverte la plus utile qu'on ait pu faire ; et tous ceux qui ont un véritable amour de l'humanité, gémiront de ce que le gouvernement ne s'occupe pas, comme nos voisins, de la rendre universelle. Pourquoi ne veut-on pas être frappé de cette vérité, que de seize personnes attaquées de la petite vérole, il en périt une, et que de cent inoculées, on ne peut en admettre qu'une, tout au plus ; et même il est prouvé que c'est toujours la faute de l'inoculateur, ou du peu de précaution de ceux qui soignent le malade. Ainsi, loin de faire un crime à la reine d'avoir engagé le roi à éviter un danger dont il

venoit de voir un si terrible exemple dans la personne de son aïeul, on devoit lui rendre des actions de graces pour cet avis salutaire : mais les préjugés en France seront toujours les maîtres de l'opinion.

Madame Elisabeth avoit l'esprit trop juste pour conserver un préjugé que l'expérience détruisoit chaque jour ; aussi se détermina-t-elle à se faire inoculer. Ce fut à Choisi que monsieur Goëtz fit l'opération, qui réussit parfaitement ; pendant ce temps, elle fut entourée de toutes les personnes de la famille royale qui ayant eu naturellement, ou par l'inoculation, cette cruelle maladie, ne la redoutoient point. La princesse n'avoit pas voulu se pré-

server seule de ce fléau de la beauté et trop souvent de la vie. Soixante jeunes filles pauvres furent inoculées en même temps qu'elle, et reçurent les mêmes soins. Ainsi, cette ame sensible se complaisoit à étendre sur une classe alors trop dédaignée, le bienfait que nous devons à nos voisins. Hélas ! ils nous ont fait assez de mal, pour qu'au moins nous profitions de leurs lumières en médecine ! Aucune des jeunes filles n'eut à regretter d'avoir eu confiance dans les bontés de la princesse, et elles eurent toutes à se louer de sa bienfaisance. Si tous les gens riches en faisoient autant, combien de sujets on conserveroit à l'état ! Mais je n'ai pas entendu dire qu'aucune autre personne ait

eu cette pensée avant madame Elisabeth, ni qu'elle ait été imitée. La princesse recouvra promptement la santé, et ne perdit rien de ses attraits, qui étoient à cet instant dans leur plus grand éclat.

Elle n'étoit pas d'une beauté parfaite ; mais sa figure et toute sa personne avoient ce charme et cette dignité, compagnes inséparables de la vertu, et on trouvoit en elle la majesté qui convient à la fille des rois. Son front, siège de la candeur, avoit la noblesse de celui des Bourbons ; il étoit couronné par des cheveux chatains, plantés dans la plus grande perfection. Son nez, ayant conservé la forme qui caractérise la physio-

nomie de son illustre maison, étoit cependant beaucoup plus fin. Son regard portoit dans les cœurs l'impression de la sensibilité et de la mélancolie qui faisoit l'agrément de ses yeux qui, sans être très-grands, étoient de la forme la plus agréable, et avoient, sans peindre la volupté, une douceur inexprimable qui n'appartient qu'aux yeux bleux. Sa bouche, où l'on voyoit errer le doux sourire, n'étoit pas petite, mais vraiment belle; et lorsque ses lèvres de corail s'entr'ouvroient, elle laissoit appercevoir les dents les plus blanches et les mieux rangées. Les graces avoient pris plaisir à arrondir le contour de son visage qu'embellissoit un teint de lys, animé du co-

loris de l'innocence et de la santé, qui lui donnoit cet embonpoint sans lequel il n'existe point de charmes. Sa taille au-dessus de la médiocre, avoit pourtant un défaut qui choquoit infiniment dans ce temps; c'étoit d'être plus courte que ne le demandent les belles proportions. Rien n'avoit pu remédier à ce tort de la nature, qui s'étoit plu, excepté cette légère tache, à former Elisabeth pour enchanter tous ceux qui avoient le bonheur de l'approcher. Telle étoit à seize ans cette aimable princesse, lorsqu'elle reparut à la cour, dont elle devoit faire les délices et l'édification.

Le Roi fut de toute la famille

royale celui qui éprouva une joie plus sincère du rétablissement de sa sœur ; il l'aimoit avec une tendresse qui ne se démentit pas un seul instant. Et qui mérita plus que notre auguste Princesse, cette affection ? Chaque année ajoutoit à la solidité de son esprit, et à sa prudence. Plus le terrain où elle marchoit devenoit difficile, plus elle opposoit de réserve à s'engager dans les divisions qui trop malheureusement existoient dans cette famille infortunée : ce fut une des causes de leur malheur. Je sais que je vais déplaire à ceux qui veulent que tout soit comme ils l'imaginent, ou qu'ils ont intérêt à le faire croire; qui ne savent que louer ou blâmer au-delà de la vraisem-

blance, et qui lorsqu'ils se sont formé une idée, traitent d'absurde tout ce qui la contrarie : mais j'écris pour dire la vérité, sans autre but que de la faire paroître dans tout son jour. Je ne recherche point la gloire, je ne crains pas le blâme, parce que je n'appartiens à aucun parti.

Je vais donc chercher à résoudre un problême qui, je l'avoue, m'a paru à moi-même pendant long-temps très-insoluble. Comment se faisoit-il qu'il y eût une si grande intimité entre la Reine et madame Elisabeth, qui avoient des opinions diamétralement opposées ? Sans donner aucune créance aux libelles qui déchiroient Marie-

Antoinette dans les jours même de sa gloire, je ne veux croire que ce qui frappoit les yeux, et ce qu'on ne peut nier, sans faire dire à tous ses contemporains que l'on est pour le moins extrêmement partial. Personne ne rend plus que moi hommage aux grandes qualités de la Reine, et aux graces que la nature lui avoit départies. Mais est-il donc des êtres parfaits, surtout lorsqu'ils n'ont d'autre moyen pour parvenir à cette perfection, que ceux de la nature humaine? Il n'appartient qu'à la religion de faire ce miracle: et, certes, on ne persuadera à personne que la Reine fût vraiment animée de son esprit. Il a suffi de la voir assister au service divin; elle y paroissoit comme

au spectacle : le plaisir qu'elle avoit d'être vue et admirée, la suivoit jusqu'aux marches du sanctuaire. Et n'auroit-on pas pu lui dire comme monsieur de Coetlosquet, évêque de Limoges, disoit à monsieur le comte d'Artois : — « Monseigneur, j'ai une grace à vous demander ; c'est de ne pas aller à la messe ». J'avoue que je n'ai jamais compris, quelqu'opinion que l'on pût avoir, comment on se permettoit de venir dans un lieu de prières, sansy apporter au moins l'extérieur de la piété. Si vous ne croyez pas, pourquoi y venez-vous? pourquoi arracher aux malheureux la seule consolation qui leur reste, et je dirai plus, le seul frein qui les empêche de se révolter contre

ce partage si inégal des biens de la terre ? Hélas ! ceux qui ont détruit le respect de la religion, ont été les premières victimes de l'impiété. Mais n'anticipons point sur les faits, et voyons s'il est vrai qu'il y eut jamais une véritable intimité entre la Reine et sa belle-sœur.

Je ne sais s'il y a une convention tacite entre tous les écrivains de chaque parti, pour rejeter tous les mêmes choses vraies ou fausses : il sera alors inutile que nos neveux cherchent à connoître la vérité; car ils ne trouveront dans les écrits des contemporains, que haine et calomnie d'un côté, et flatterie excessive de l'autre. Pour moi, je le répète, je dis ce que j'ai vu, ce que

des gens dignes de foi et bien instruits m'ont confié ; et je ne crois pas que la Reine, dont les dernières années l'ont couverte de gloire, ait besoin pour passer à la postérité au rang des femmes illustres, qu'on dissimule les fautes de ses premières années, fautes qui furent, comme je l'ai dit, l'ouvrage de ses ennemis et de ses faux amis, qui jugeant tout ce qu'elle pouvoit être, s'ils l'eussent laissé à elle-même, l'entraînèrent dans des erreurs pardonnables pour une princesse aussi jeune, et entourée de ce qui peut séduire. Mais il n'en est pas moins vrai que les manières de la Reine, qui eussent fait d'elle la plus aimable particulière, ne pouvoient s'accorder avec les mœurs graves et pieuses

de madame Elisabeth, et former cette amitié si vive que l'on veut persuader avoir toujours existé entre les deux belles-sœurs. Je parle des beaux jours du règne de Louis XVI; et lorsque je peins l'intérieur de cette famille, dans le temps où tout sembloit voler au-devant de leurs desirs, il ne faut pas en inférer que les sentimens des Princesses ne changeassent pas lorsque le poids du malheur les eût réduites à n'avoir plus d'autre soutien contre l'adversité que la réunion de leurs cœurs.

Mais il n'en est pas moins vrai que jusqu'à ce moment madame Elisabeth fut l'amie du Roi et non celle de la Reine, et que ce ne pou-

voit être autrement ; car les Princes ne sont pas d'une autre trempe que le reste des hommes. Rien n'est plus démontré, qu'ils ont les mêmes passions, les mêmes foiblesses, et que la seule différence, c'est que le rang où le ciel les a placés les rend bien plus importans, parce que de leur moindre caprice peuvent résulter les plus grands changemens dans l'État. La révolution ayant détruit le prestige qui environnoit le monarque et sa famille, considérons-les un instant comme celle de simple particulier : supposons un frère aimant tendrement sa sœur, ayant pris l'habitude d'avoir en elle la plus extrême confiance, fondée sur l'estime due à ses vertus; que ce frère et cette sœur aient

tous deux les mêmes opinions, et sur-tout les opinions religieuses, que l'on sait être le lien le plus fort, parce qu'il embrasse un temps infini : n'est-il pas certain que si le frère épouse une femme étrangère, douée d'un esprit supérieur, mais que l'âge n'a pas encore mûrie, belle, vive, légère comme le sont les graces, aimant le plaisir sans réfléchir aux dépenses qu'il entraîne ; cette femme, dis-je, peut inspirer un amour très-vif à son époux, mais elle n'aura jamais sa confiance au même degré que sa sœur, dont nécessairement sa belle-sœur sera jalouse, parce que toute femme veut avoir seule l'empire sur l'esprit de son mari. Voilà ce qui existoit entre le Roi et la Reine, et madame Elisa-

beth. Mais ce qui se borne entre deux belles-sœurs de la classe ordinaire à de légers instans d'humeur qui, si elles ont, comme les deux Princesses, un fond de bonté et d'aménité, ne troublent point la paix de la famille, deviendra un foyer de cabales et d'intrigues dans une cour où tout ce qui l'habite a un intérêt extrême à suivre l'affreux systême de Machiavel, de diviser pour régner. Il est donc certain que l'on dût tout employer pour désunir la Reine et madame Elisabeth, et que si l'on n'y parvint pas entièrement, c'est que d'un côté la piété éminente de la petite fille de Louis XV ne lui auroit pas permis d'avoir l'apparence d'un tort avec la femme de son frère, et que,

d'un autre, la Reine, naturellement aimante, oublioit dans la société douce et sûre de sa belle-sœur, les raisons qu'elle avoit de la redouter. Mais, certainement, dans cette position respective, elles ne pouvoient être amies intimes ; car l'amitié veut le bonheur de son ami aux dépens du sien : ce sentiment unit les ames, donne les mêmes goûts, la même manière de voir; et certes malgré tout ce qu'on a pu dire et écrire à ce sujet, ces deux Princesses n'avoient et ne pouvoient avoir cette parfaite conformité, sans laquelle il n'existe pas de solide amitié.

D'ailleurs, que d'événemens avoient dû leur donner des senti-

mens opposés ! Je n'en citerai qu'un, qui est si public qu'on ne peut le révoquer en doute : dans la malheureuse affaire du colier, la Reine livra le cardinal de Rohan à l'inimitié du Roi. Tout le monde sait les liens qui unissoient cette Éminence à mesdames de Marsan et de Guémenée, par qui madame Elisabeth avoit été élevée. Ses bontés pour tout ce qui tenoit à cette maison, prouvent assez qu'elle lui étoit chère. Si la politique ou un sentiment bien plus digne de l'ame d'Elisabeth, l'amour de la paix, qui étoit sa suprême vertu, lui imposa silence, il n'en est pas moins vrai qu'elle ne put voir sans chagrin la disgrace de cette famille ; et si elle avoit été l'amie intime de la Reine,

il n'est pas douteux qu'elle eût obtenu d'elle de ne point donner d'éclat à cette malheureuse affaire, que la cour avoit tant de moyens d'assoupir, ou qu'elle eût partagé le courroux de sa sœur. Heureux pour la Reine, si ses amis eussent été ceux de madame Elisabeth, car ils lui auroient fait voir tout le danger qu'il y avoit pour elle de se livrer dans cette occasion à son ressentiment! Ce fut à ce sujet que madame de***. dont j'ai déjà parlé, qui tenoit par les liens de la reconnoissance à la maison de Rohan, se permit de parler à madame Elisabeth d'une manière très-libre de la Reine. Sa Majesté en fut informée, et dit: *Je sais que madame de *** parle mal de moi à Elisa-*

beth, cela m'est assez indifférent; mais si elle m'ôtoit la tendresse de ma fille (Madame existoit déjà et étoit en état d'entendre), *elle auroit tout à redouter de moi;* paroles qui prouvent que la Reine n'attachoit pas un grand prix à l'amitié de sa belle-sœur. Marie-Antoinette crut en effet s'appercevoir que sa fille étoit moins caressante avec elle, et elle demanda au Roi la destitution de madame de ***. qui ne reparut plus à la cour. Madame Elisabeth la vint voir à Paris, pour la consoler de sa disgrace, preuve encore que la Reine n'étoit pas l'objet le plus cher de ses affections; mais comme on lui fit observer que c'étoit s'aliéner entièrement le cœur de sa belle-sœur, en mon-

trant tant de bontés à quelqu'un dont sa Majesté avoit sujet de se plaindre, elle cessa ses visites, étant toújours prête à sacrifier tout pour l'union de la famille royale, qu'elle regardoit avec juste raison comme le seul rempart contre les factions qui commençoient à s'agiter.

Lorsque l'ame est fortement frappée du douloureux souvenir d'événemens terribles, ils semblent embrasser tous les temps qui les ont précédés. En vain on veut jeter un coup-d'œil sur les scènes riantes qu'ils ont fait disparoitre, on ne peut y fixer ses regards. Ainsi, lorsque je veux représenter à mes lecteurs l'aimable et vertueuse Elisabeth, brillante de graces et d'attraits,

que l'éclat de son rang relevoit encore ; lorsque je veux la suivre dans la marche tranquille des innocentes occupations qui remplissoient ses jours, des fantômes effrayans se présentent et m'entraînent loin de mon sujet. Je veux peindre la fille de nos rois, dans le rang où le ciel l'avoit placée, et au sein des plaisirs purs de l'amitié, et je ne vois sous ses pas que l'abîme où les scélérats l'ont plongée. Ecartons cependant ces funestes images, et reprenons le cours des événemens que ma triste préoccupation me presse de parcourir, pour ne m'occuper que du sujet de nos longues douleurs.

Dès que madame Elisabeth eut

renoncé, par attachement pour son frère, à s'unir à un Prince étranger, elle desira vivement de se voir revivre dans ses neveux. Déjà madame la Comtesse d'Artois lui avoit donné ce doux plaisir, et le Duc d'Angoulême, dont la beauté étoit l'image de celle de son père, lui étoit cher. Hélas ! elle ne se doutoit pas que lui seul adouciroit les douleurs cruelles de la fille dont la Reine devint mère peu d'années après. Au moment de la naissance de Marie-Charlotte, madame Elisabeth lui voua des sentimens de mère ; nous verrons, par la suite de ce récit, avec quelle religieuse exactitude elle en remplit les devoirs. Elle l'aima dès le berceau ; et la jeune Princesse répondant à

son affection, ne la distinguoit pas dans son cœur, de son auguste mère. Rien n'étoit si aimable que Madame Royale, c'étoit le portrait de Marie-Antoinette ; et pour qui a connu la Reine dans sa jeunesse, c'est faire un éloge complet de ses charmes. Avec quelle satisfaction madame Elisabeth la voyoit croître ! Quelle haute destinée ne présageoit-t-elle pas pour la petite-fille des deux plus grandes maisons de l'Europe ! Quel souverain ne tiendroit pas à l'honneur de s'allier par elle à tout ce qu'il y avoit alors de plus noble et de plus illustre sur la terre ! A peine sa quatorzième année sera-t-elle commencée, que tout le faste qui environne son berceau disparoîtra ; et il ne lui restera pendant sa

longue

longue captivité que les vertus dont sa tante lui a donné l'exemple, et l'héroïque courage qu'elle a puisé dans le sang de la fille des Césars.

Les Français qui à cette époque idolâtroient la Reine, partagèrent la joie que le Roi ressentit en devenant père; ils se flattèrent qu'il auroit un successeur: alors ils regardoient Louis XVI comme le meilleur des Rois; ils devoient desirer qu'il eût un fils qui lui ressemblât. Madame Elisabeth unissoit ses vœux à ceux de la nation; ils furent exaucés, la Reine donna le jour à un Prince. Avec quelle joie son auguste tante le serra contre son cœur! Le Roi étoit au comble du bonheur.

Deux jours après la naissance du Dauphin, le Roi, Monsieur, monsieur le comte d'Artois et madame Elisabeth étoient dans l'appartement du jeune Prince, qui, comme l'on sait, donnoit sur la terrasse ; le peuple alors avide de voir l'héritier du trône, se pressoit contre la grille qui régnoit le long des fenêtres ; elles étoient ouvertes. La Princesse avoit quelque ressemblance avec sa belle-sœur, pour ceux qui ne la connoissoient qu'imparfaitement. Monsieur le comte d'Artois entendit une femme qui disoit : « Tenez donc, je crois que la Reine est là ». Il prit sa sœur par la main, et la faisant avancer, il dit : Oui, mes amis, c'est la Reine, la mère du Dauphin ; vous voyez qu'elle est

bien rétablie ; oh ! c'est affaire à elle de donner des Princes à la France : et puis de rire, non d'une manière à désobliger ceux à qui il faisoit cette plaisanterie, mais avec cette franche gaîeté qui invite à partager le plaisir qu'on éprouve. Le public fut aisément désabusé de sa première erreur; mais il vit avec plaisir ceux qui dans ce temps avoient la suprême puissance, converser familièrement avec le peuple, et se prêter à une innocente gaîeté. Qui auroit dit que ce qui auroit dû rendre ces Princes chers aux Français, deviendroit une arme cruelle dont leurs ennemis se serviroient pour les perdre ?

Il y eut des fêtes dans toute la

France, et les régimens de la Reine se signalèrent par celles qu'ils donnèrent. Les Poëtes célébrèrent à l'envi les charmes et les qualités de la mère du Dauphin. Elle vint à Paris avec madame Elisabeth. J'ai donné dans les Mémoires de mad. de Lamballe, un détail très-circonstancié de tout ce qui se passa dans cette journée mémorable. Mais il m'étoit échappé une observation, que je crois qu'aucun des auteurs qui ont recueilli tout ce qui a trait à ces illustres infortunés n'a point faite : c'est que le Roi vint à l'Hôtel-de-Ville avec la Reine, le 21 Janvier 1782 ; le 21 Janvier, Louis XVI est reçu par sa bonne ville de Paris : on lui donne un repas splendide, un bal où la femme du premier Eche-

vin se trouve infiniment honorée de danser un menuet avec sa Majesté ; des illuminations, un feu d'artifice, attestèrent la joie publique : un concours immense se presse sur la route ; l'air retentit des cris de *vive le Roi;* des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux : c'est un père qui vient au milieu de ses enfans. Et dix ans après, le même jour, à la même heure, ces mêmes Parisiens, ces mêmes Français, voient avec douleur, il est vrai, mais sans avoir l'énergie de s'y opposer, ce même Roi traîné à l'échafaud ! ! ! O ! qui pourroit penser que c'étoit le même peuple ? A quelles profondes et douloureuses réflexions un changement si subit ne doit-il pas nous livrer ! Qui comptera désor-

mais sur la stabilité des honneurs et de la gloire humaine? Dix siècles ont vu croître la puissance des enfans de Hugues Capet, et moins de dix années l'ont réduite en poudre. Mais dix jours, dix mois, dix ans, dix siècles, ne sont qu'un instant dans l'éternité! C'est dans cette immensité que notre foible entendement ne peut comprendre que tout ce qui change sur la terre devient inaltérable. C'est-là que Louis et sa sœur ont reçu la récompense de leurs vertus, et qu'ils n'ont plus à craindre que les fêtes soient changées en supplice, et le trône en échafaud.

Rien certainement ne pouvoit à cet instant donner l'idée d'une aussi

terrible catastrophe ; mais il n'en est pas moins vrai que madame Elisabeth , dont la piété croissoit avec les années , attachoit peu de prix à ces grandeurs périssables , et ne trouvoit de bonheur à être née dans un rang aussi élevé, que par la facilité qu'il lui donnoit de faire des heureux.

Sa bienfaisance ne se bornoit pas aux seuls infortunés qui se trouvoient sous ses pas ; tous ceux qui lui faisoient parvenir le récit de leurs malheurs , étoient sûrs qu'elle les adoucissoit de tout son pouvoir. La veuve d'un Officier-général , âgée de soixante ans , que des événemens imprévus avoient réduite à la plus profonde misère , étoit atta-

quée d'une maladie qui l'auroit conduite au tombeau par les douleurs les plus cruelles, si elle ne s'étoit pas décidée à se faire faire une opération terrible, et qui exigeoit des frais considérables, et surtout des soins et un choix d'alimens que son extrême pauvreté ne lui permettoit pas de se procurer.

Un Capitaine de dragons qui l'avoit connue autrefois, l'ayant retrouvée dans la ville où il étoit en garnison, fut sensiblement touché de sa situation. Il n'étoit pas riche, il n'avoit pas les moyens de venir à son secours; mais ce qu'il ne pouvoit faire par lui-même, il chercha à le procurer à cette infortunée. Il avoit des relations avec madame

de ***. dont j'ai parlé, et qui à cette époque étoit encore à la cour. Il lui écrivit en la priant de mettre sous les yeux de madame Elisabeth, l'affreuse position de cette femme respectable. Dès que madame de ***. l'eut fait connoître à la Princesse, celle-ci ordonna sur-le-champ d'envoyer à cette veuve infortunée vingt-cinq louis, et de lui faire part qu'elle lui accordoit une pension sur sa cassette. On se figure aisément la joie que cette dame éprouva; l'opération réussit : elle prit tout ce qui étoit nécessaire à son rétablissement, et elle vécut pour bénir chaque jour la généreuse Princesse à qui elle devoit la vie et la santé : heureuse si sa mort a précédé celle de sa bienfaitrice; car elle ne pos-

sédoit rien que les dons de madame Elisabeth ! J'ai cité ce trait, parce que j'en suis certaine, et qu'il s'est passé sous mes yeux. Combien d'autres ne pourrois-je pas rapporter, qui peignent la sensibilité de cette Princesse ! Il est si doux de rappeler des actions vertueuses ; elles consolent d'être né dans un siècle dont les crimes feront frémir la postérité.

Madame Elisabeth avoit beaucoup de bontés pour la fille d'une de ses dames ; cette jeune personne, aimable et vertueuse, ne pouvoit trouver à se marier, dans un temps où le luxe, porté à son dernier terme, rendoit très-onéreuses les places à la cour, dont le traitement

ne pouvoit suffire à l'entretien des dames attachées. Il se présentoit un parti avantageux pour mademoiselle de C***; mais les parens exigeoient cinquante mille écus de dot. Madame Elisabeth pouvoit les demander pour cette jeune personne au Roi, qui ne lui auroit pas refusé cette grace; mais c'eût été une charge de plus pour l'Etat, qui n'étoit déjà que trop obéré. Quel parti prendra notre auguste Princesse? Laissera-t-elle son amie sans établissement, ou la dotera-t-elle aux dépens du pauvre, qui paie toujours les bienfaits de ceux qui gouvernent? Son ingénieuse amitié trouvera le moyen de suivre ce que lui dicte son attachement pour mademoiselle de C***, et les principes

de justice dont elle ne s'est jamais écartée un instant. Lorsque le Roi avoit donné à sa sœur une maison, outre sa cassette, dont les fonds étoient entièrement employés en aumônes, il avoit ajouté vingt-cinq mille francs par an pour des diamans et bijoux. Madame Elisabeth obtint de son frère que ces vingt-cinq mille livres seroient comptés six ans de suite au mari de mademoiselle de C***; et j'atteste, pour le savoir de gens dignes de toute confiance, que la Princesse se priva pendant ces six années d'ajouter à ses diamans. Combien cette action présente de vertus! la générosité que l'on dira peut-être tenir au sang qui couloit dans ses veines; ensuite la modération dans sa manière

de

de voir. Et quand on pense que c'est une jeune Princesse, née avec des passions vives, et qui dans sa première enfance ne supportoit pas la plus légère contradiction, on ne peut s'empêcher d'être pénétré de respect pour les vertus qu'elle avoit acquises par la réflexion et la morale évangélique.

Dans le temps où, comme je l'ai dit dans d'autres ouvrages, nos Princes n'ayant pas les mêmes goûts, commencèrent à desirer d'avoir des habitations particulières, et ne regardèrent plus Versailles que comme le théâtre de la représentation, ils acquirent chacun des maisons de plaisance. Monsieur acheta Brunois, célèbre par la grande fortune

et les qualités estimables de son premier propriétaire, et par les folies de son fils. Belle-Vue devint la retraite de Mesdames, tantes du Roi. Monsieur le comte d'Artois eut Bagatelle, dont le nom peignoit assez la légèreté de son maître. La Reine obtint le petit Trianon, où elle fit bâtir et tracer des jardins charmans qui attestent son goût: cependant, elle trouva que ce séjour étoit encore trop près de Versailles; elle acquit du duc d'Orléans Saint-Cloud, que Voltaire peint dans ces vers :

Lieu aujourd'hui charmant, retraite aimable et sûre,
Où triomphent les arts, où se plaît la nature.

Le Roi échangea Ambroise où la

cour n'alloit jamais, contre Rambouillet. Madame eut la Chaumière, à la butte de Mont-Borond, dans les avenues de Versailles, où elle oublioit la morgue espagnole pour traiter familièrement les ouvriers qu'elle employoit à orner ses jardins dans le genre anglais.

Il n'y avoit que madame Elisabeth qui n'avoit point de maison de retraite ; car pour une Princesse dont les mœurs étoient aussi pures, elle ne pouvoit desirer avoir une habitation à elle, que pour s'y livrer, sans distraction, aux douces occupations de son ame. Le Roi qui savoit que sa sœur ne vouloit point lui demander de faire une acquisition, parce qu'elle craignoit d'aug-

menter les charges de l'Etat, voulut la surprendre, en acquérant pour elle la jolie maison de madame la Princesse de Guémenée à Montreuil, dont cette dame avoit été obligée de se défaire, lors des désastres de sa fortune. Madame Elisabeth, dans son enfance, avoit souvent été dans cette agréable habitation, et sa Majesté savoit qu'elle lui plaisoit; elle se fit donc un plaisir de l'engager à y aller avec la Reine, sans lui dire son projet; et, quand elle y fut, sa belle-sœur lui dit : Vous êtes chez vous. La Princesse fut très-sensible à cette attention de leurs Majestés, et elle se trouva heureuse dans cet asyle, qu'elle consacra à l'amitié. Mais une des jouissances les plus vives

que cette propriété lui fit éprouver, fut de pouvoir donner à madame la baronne de Mackau une petite maison qui dépendoit de la sienne, et dont le jardin limitrophe avoit une porte de communication avec le sien. Madame de Mackau s'y établit avec sa famille, en sorte que son auguste élève étoit sans cesse avec elle. Madame Elisabeth aimoit madame de Mackau comme une mère, et traitoit mesdames de Bombelles et de Souci avec la familiarité que l'on a avec des sœurs. Une seule de ces dames a survécu à madame Elisabeth, et le souvenir des bontés de cette Princesse lui est toujours présent; elle ne peut entendre prononcer son nom sans répandre des larmes : éloge d'au-

tant plus précieux, qu'aucun intérêt n'en corrompt la pureté, et qu'il n'est qu'un hommage rendu aux vertus de cette Princesse, qui méritoit un meilleur sort.

O douce société de Montreuil, heureux ceux qui étoient admis dans ton sein !

Lorsque le voyageur vient considérer, avec une admiration mêlée d'horreur, les beautés gigantesques des Pyrenées, et que suivant un sentier glissant et rapide il rencontre dans les sinuosites des montagnes un vallon dont un ruisseau limpide entretient la fraicheur ; il s'y repose avec délices, et le préfere aux scènes magnifiques, mais effrayantes, qui ont frappé ses regards:

de même Montreuil, près du théâtre des intrigues, offroit la simplicité, la liberté des champs, et sur-tout la constante et sûre amitié.

Qui n'a pas entendu chanter la romance du pauvre Jacques ? Et cependant peu de personnes savent ce qui en a donné l'idée à son aimable auteur. Les goûts simples de madame Elisabeth avoient beaucoup de rapport avec ceux de sa bisaïeule la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV. Elle se plaisoit, comme l'élève de madame de Maintenon, à suivre tous les détails de la laiterie. Elle eut envie de faire venir de Suisse des vaches d'une grande beauté; et pour qu'elles fussent soignées

comme dans leur pays, elle desira d'avoir la fille de quelque Pâtre du Valais, et le choix tomba sur une qui se nommoit Marie. Elle étoit belle, simple et naïve, comme on l'est dans ces montagnes. Elle avoit atteint son dix-huitième printemps, et son cœur avoit fait un choix : son père n'en avoit pas encore été instruit ; car elle craignoit qu'il ne s'opposât à sa tendresse pour Jacques, parce que Jacques étoit pauvre : mais l'amour connoît-il la fortune ? Quand Marie venoit dans la prairie, elle trouvoit toujours, sur un banc de rocher, un bouquet des plus belles fleurs ; elle savoit bien qui l'avoit apporté ; elle le mettoit à son côté en disant : c'est mon pauvre Jacques qui a pensé à

moi ; puis elle s'asseyoit à l'ombre d'un pin, et tressoit des corbeilles, regardant toujours si Jacques ne venoit pas. Souvent il se cachoit dans un petit bois voisin, et faisoit raisonner son chalumeau. Marie l'écoutoit, et avoit bien envie d'aller entendre de plus près ces sons si doux pour son cœur ; mais elle n'osoit, et se contentoit de reprendre, en chantant, les derniers sons que son ami avoit joués. Alors il arrivoit en courant, et un doux baiser étoit sa récompense ; puis il s'asseyoit auprès d'elle, ils se disoient toujours les mêmes choses, et toujours elles leur paroissoient nouvelles. Tant que la belle saison dura, Jacques et Marie furent heureux, parce qu'il n'y avoit pas

un jour où ils ne se réunissoient. Lorsque les neiges forcèrent les pasteurs à chercher sous leurs toits rustiques un abri et à se réchauffer par l'haleine de leurs bestiaux, Marie fut obligée de rester tout le jour auprès de sa mère; aussi attendoit-elle le printemps avec une grande impatience. Déjà l'allouette avoit fait entendre son chant précurseur des beaux jours. Déjà Jacques avoit trouvé l'occasion d'offrir à Marie un bouquet de jacinthes et de violettes, et ils s'étoient donné rendez-vous auprès d'un petit bois de chênes verds, pour le premier jour où les vaches iroient à la prairie; ils comptoient tous les deux les heures, jusqu'à ce moment fortuné, lorsqu'un in-

connu se présenta à la cabane du père de Marie. — Je viens, dit-il, pour acheter les quatre plus belles vaches de votre troupeau ; c'est, ajouta-t-il, pour la sœur du Roi de France. — Oh ! interrompit le Pâtre qui avoit servi dans les gardes de Louis XV, c'est donc pour madame Elisabeth ? — Oui, c'est pour elle-même. — Eh bien ! je vais choisir, reprit le vieux soldat, ce que j'ai de plus beau et de meilleur ; c'est pour la petite fille de Louis XV. Je l'ai vue à l'instant qu'elle est née, je l'ai vue qu'on la portoit encore sur les bras ; elle promettoit déjà d'être aussi belle et aussi bonne que le sont tous les princes de cette maison. — Il me vient une idée, puisque, brave

homme, vous avez le bonheur de les connoître, donnez-moi cette jeune personne, dit-il en montrant Marie, qui sûrement est votre fille, je l'emmenerai à Montreuil, dans la maison de la Princesse, qui demande une jeune fille du pays pour soigner les bêtes que vous me vendez. En seriez-vous fâché?—Oh! si j'en serai fâché, pour cela tout au contraire, ce seroit pour elle bien de l'honneur. Marie écoutoit et ne disoit rien; mais quelqu'honneur que son père trouvât à lui faire garder et soigner les vaches de la sœur d'un Roi, elle ne pouvoit penser à s'éloigner de Jacques sans le plus vif chagrin. Mais son père lui ordonna de partir, et il fallut obéir; car dans ces pays où la nature

conserve ses droits, l'autorité paternelle a toute sa force. Cependant Marie trouva le moment de s'échapper un instant, et elle fut trouver le pauvre Jacques dans la prairie, pour lui faire part de ce que son père exigeoit d'elle. Jacques étoit au désespoir. Marie chercha à le consoler. — On assure, lui dit-elle, que la princesse dont je soignerai la vacherie, est la bonté même; elle verra que je suis triste, elle me demandera ce qui me chagrine. Je lui dirai, j'aime Jacques, madame: et puis comme elle est riche, car la sœur d'un Roi doit l'être, elle te donnera de l'argent; tu me demanderas en mariage à mon père, je reviendrai ici, et nous serons heureux. Jacques consolé par les douces

paroles de son amie, reprit courage. Marie en avoit moins qu'elle ne paroissoit en avoir, et quand elle eut quitté Jacques, elle se mit à pleurer, et elle disoit : je ne le reverrai plus. Le jour du départ arriva : son père lui recommanda de servir madame Elisabeth aussi fidèlement qu'il avoit servi son aïeul, et sa mère d'être aussi sage à la cour qu'elle l'avoit été dans ses montagnes. Marie arriva à Montreuil avec le costume montagnard, qui lui seyoit à ravir. Madame Elisabeth lui parla avec sa bonté accoutumée. Marie rougit et ne répondit pas. Chaque jour elle voyoit la princesse, et elle avoit beau se dire à elle-même : si j'avois le courage de parler à

ma bonne maîtresse, elle auroit pitié du chagrin qui me dévore; mais la parole expiroit sur ses lèvres. Parmi les dames attachées à madame Elisabeth, madame de Bombelles étoit une de celles qui avoient le plus de cette douce affabilité qui gagne la confiance; elle voyoit Marie : ses soins constans, son air sage, lui plaisoient; mais elle étoit étonnée de sa tristesse, elle l'entendoit soupirer, et elle lui en demanda la cause. La jeune fille qui n'attendoit que d'être interrogée, raconta, en baissant les yeux et roulant le coin de son tablier dans ses doigts, l'histoire de ses amours. La marquise l'écouta avec intérêt, et lui dit qu'elle trouveroit le moyen d'en instruire

la princesse. Madame de Bombelles entretint le soir son mari et sa sœur des chagrins de Marie. Madame de Travanet, qui joint à la sensibilité, à l'esprit le plus séduisant, des talens qui rarement se trouvent réunis, composa sur le champ les paroles et la musique de cette romance si connue, mais qu'on revoit toujours avec un nouveau plaisir.

ROMANCE

Du Pauvre Jacques.

Pauvre Jacques, quand j'étois près de toi,
Je ne sentois pas ma misère.
Mais à présent que tu vis loin de moi,
Je manque de tout sur la terre. Bis.

Quand tu venois partager mes travaux,
Je trouvois ma tâche légère.
T'en souviens-tu ? tous les jours étoient
beaux :
Qui nous rendra ce temps prospère ?
Pauvre Jacques, etc.

Quand le soleil brille sur nos guerêts,
Je ne puis souffrir sa lumière ;
Et quand je suis à l'ombre des forêts,
J'accuse la nature entière.
Pauvre Jacques, etc.

Il fut convenu qu'on l'apprendroit à Marie, et qu'elle la chanteroit lorsque madame Elisabeth viendroit dans le jardin où cette jeune fille étoit toujours avec son troupeau. Elle avoit une voix douce et flexible ; l'a r s'accordoit si bien avec les paroles, et les paroles

avoient tellement l'expression du sentiment naïf de l'amour villageois, que cette jeune fille l'apprit en très-peu de temps, et, malgré sa timidité, la chanta au moment où la princesse passoit. Madame Elisabeth s'arrêta pour l'entendre : elle demanda à Marie qui lui avoit appris cette chanson ? — L'amour, répondit madame de Bombelles ; et elle raconta à son auguste maîtresse les amours de Marie. Madame Elisabeth, pour qui une occasion de faire des heureux étoit le bonheur suprême, assura Marie qu'elle s'occuperoit d'elle : — Et de Jacques, dit tout bas la Valaisienne ? — Oui, répondit la princesse, et de Jacques. Madame de Bombelles fut chargée de faire

écrire au père de Marie pour lui demander son consentement, et à Jacques pour l'instruire de son bonheur. Le jeune homme vole à Montreuil, où il fut marié à l'objet de son amour. Madame Elisabeth leur fit bâtir une cabane dans son jardin, leur donna un terrain pour le cultiver ; et lorsque cette famille s'accrut, elle se félicita de voir augmenter le nombre des cœurs qui la bénissoient chaque jour.

Que de traits semblables je pourrois recueillir ! mais je n'ajouterai que celui-ci : il étoit d'usage pour porter les barquettes (1), de prendre

---

(1) Les barquettes étoient des es-

des porteurs de chaises de la place, et ils étoient attitrés à telle ou telle cuisine. Le nommé Buisson étoit un de ceux attachés à madame Elisabeth. Un jour qu'il portoit le dessert pour le dîner de la Princesse, en montant l'escalier de marbre le pied lui glissa; et pensant aussitôt que si la barquette tomboit, toute la porcelaine de grand prix qu'elle renfermoit, seroit cassée, il la soutint en portant sa tête contre le mur; rien ne fut brisé, mais le malheureux reçut une si violente commotion qu'il s'évanouit, ce qui

---

pèces d'étuves en forme de chaise à porteur, qui contenoient les plats des Princes et Princesses; on s'en servoit également pour porter le dessert.

mit un moment de retard dans le service ; madame Elisabeth en demanda la cause : l'ayant sue, elle en fut touchée jusqu'aux larmes, et ordonna que Buisson fût porté à l'infirmerie pour y être traité comme les garçons de la maison : on lui donna tous les soins que son état exigeoit. Se trouvant en état de recommencer ses travaux accoutumés, il sortit de l'infirmerie, et reçut de la Princesse une récompense dont il ne jouit pas longtemps, car au bout de quarante jours il mourut subitement, laissant une femme et beaucoup d'enfans dans la misère. On le dit à la Princesse, qui sollicita elle-même M. le Prince de Condé d'accorder la pension à la veuve. Le grand

maître avoit peine à y consentir, parce que Buisson n'étoit que journalier; mais madame Elisabeth fit valoir tant de sensibilité, que ce malheureux étoit mort par l'excès de zèle, que M. le Prince de Condé lui accorda la pension des veuves, de vingt sols par jour; mais la Princesse trouvant que cette modique somme ne suffisoit pas pour l'entretien de cette nombreuse famille, en ajouta autant de sa cassette, et répara ainsi, autant qu'il étoit en elle, la perte douloureuse que cette veuve et ses enfans avoient faite par la mort du pauvre Buisson.

C'est ainsi que les jours de cette aimable Princesse étoient marqués par des bienfaits. Avec quelle satis-

faction elle devoit se rendre compte à elle-même d'une vie si pure ! Aussi sa dévotion n'avoit rien d'âpre, et ne l'empêchoit pas d'avoir une douce gaîté, et de se livrer à tous les amusemens qui ne laissent après eux aucun remords. Elle avoit donné dans sa première jeunesse des bals, où étoient admises toutes les filles des gentilshommes attachés à la cour ; dans ces réunions où la décence s'allioit avec les plaisirs, elle étoit d'une affabilité qui enchantoit toutes celles qui avoient l'honneur d'y être admises : sans rien perdre, comme je l'ai déjà dit, de la dignité de son rang, on regrettoit qu'elle ne fût pas une simple particulière, pour l'aimer sans contrainte. Elle partageoit son temps entre la lec-

ture, le travail des mains où elle excelloit, et l'exercice du cheval qu'elle aimoit passionnément. Elle y avoit infiniment de graces et d'assurance; souvent le Comte d'Artois étoit de ses courses: il étoit, après le Roi, celui de ses frères qu'elle chérissoit le plus. Elle profitoit de ces momens de liberté, pour lui donner quelques avis, auxquels le jeune Prince répondoit en riant; mais il n'en avoit pas moins pour sa sœur la plus tendre amitié, et si ses passions eussent parlé moins haut, il l'auroit écoutée avec plus de fruit. Les promenades de la Princesse avoient un but cher à son cœur, quand elle se dirigeoit dans la cabane du pauvre. C'est sous le chaume que la grandeur semble

acquérir plus d'éclat ; c'est-là que les bienfaits trouvent des cœurs vraiment reconnoissans, parce que les maux qu'ils font cesser sont si cruels, qu'il est impossible que ces bienfaits ne fassent pas une profonde impression dans des ames simples, dont les seuls desirs se bornent à ne pas manquer du strict nécessaire. J'entends souvent calomnier l'habitant des campagnes : pour moi je ne puis croire que le père de famille qui se livre sans cesse aux plus durs travaux pour procurer à ses enfans du pain noir, et qui bénit le ciel lorsqu'il ne lui manque pas, puisse être méchant. Madame Elisabeth, que l'on n'accusera pas de cette popularité qui étoit devenue si à la mode à la cour,

alloit chercher le vieillard infirme, la veuve délaissée, dans les hameaux qui environnent Versailles, et elle ne se méloit pas avec la tourbe populaire qui venoit le soir sur la terrasse, pour s'accoutumer, à force de familiarité, à perdre tout respect pour ceux qui avoient la puissance ; respect nécessaire envers ceux qui gouvernent, leur autorité fût-elle, comme dans certaine république, d'une seule journée. Non-seulement le chef d'une grande nation doit tenir le peuple à une distance qui ne lui laisse pas appercevoir ces legères taches qui sont dans l'espèce humaine, mais il faut encore que sa famille (sur-tout dans un gouvernement héréditaire) suive la même conduite.

C'est en cela que la Reine avoit manqué de politique ; et je crois bien que cette faute pardonnable, puisqu'elle tenoit en elle à l'envie de plaire, avoit été l'ouvrage de ses ennemis : ils connoissoient mieux qu'elle le caractère du Français, qui s'ennuie de tout ce qu'il possède, et desire tout ce qu'on lui refuse. Lorsqu'il n'appercevoit que rarement ceux qu'il appeloit alors ses maîtres, l'ivresse qu'il marquoit à leur vue tenoit de l'enthousiasme. Quand Marie-Antoinette vint sans cesse à Paris, sans le moindre cérémonial, que le soir on la conduisit dans les bosquets de Versailles, on ne vit plus en elle qu'une très-jolie femme, et on oublia qu'elle étoit Reine : de cet

oubli à desirer qu'il n'y eût pas de Roi, l'intervalle fut imperceptible. Madame Elisabeth, sans prévoir toute l'étendue des maux dont sa famille étoit menacée, ne pouvoit dissimuler à ses amis qu'elle n'approuvoit pas cet abandon total des anciens usages; et quoique plus jeune de plusieurs années que Marie Antoinette, elle se seroit permis de lui dire son avis sur une conduite qu'elle croyoit parfaitement innocente, mais dangereuse, si elle n'avoit pas su que les remontrances de madame Adélaïde n'avoient pas été accueillies, malgré la confiance qu'elles méritoient, par la rectitude, la solidité du jugement et de l'esprit de cette Princesse. C'eût donc été inutile de

chercher à contrarier la Reine, qui ne quittoit jamais un plan quand elle l'avoit formé; qualité précieuse si elle avoit eu la suprême puissance, parce qu'elle ne l'eût employée que pour les grandes choses: au lieu que n'entrant pas au conseil, rien ne pouvoit occuper l'activité de son ame; et n'étant pas maîtresse de changer les lois de l'Etat, elle en faisoit pour l'intérieur de la cour, qu'elle vouloit qui fussent exécutées avec autant d'exactitude que s'il eût été question d'un objet important.

L'étiquette lui déplaisoit, elle l'avoit bannie; elle n'auroit pas voulu entendre celui qui lui auroit dit: Madame, vous avez vu votre au-

guste mère ne connoître aucunes de ces gênes consacrées par l'usage des cours, et n'en être pas moins respectée ; mais avez-vous réfléchi que le trône lui appartenoit, *et par droit de conquête, et par droit de naissance*; que les Autrichiens savoient que le premier qui oseroit oublier l'extrême distance qui la sépare du reste de la nation, pourroit être retranché de la société des vivans, par un seul acte de la volonté de Marie-Thérèse; tandis que vous, madame, fille des Césars, épouse du plus puissant Roi, vous n'êtes que sa première sujette; que vous pouvez séduire les juges, mais non leur commander : voilà, je le répète, ce qu'elle n'auroit pas voulu entendre. Trompée par la ressem-

blance des mots, une reine de France lui paroissoit devoir être la même chose qu'une reine de Hongrie, et elle ne se persuadoit pas qu'en France, une reine n'étoit que la femme d'un Roi; d'ailleurs, quand la différence du pouvoir n'eût pas été extrême, celle du caractère des deux nations exigeoit une conduite bien opposée. L'Allemagne, encore assujettie dans la plus grande partie de son étendue aux lois féodales, avoit dans ses habitans des hommes qui pour la plupart conservent les préjugés des premiers siècles de la civilisation de l'Europe : on leur persuade, dès l'enfance, que les nobles sont d'une espèce infiniment différente des autres hommes; aussi leurs Princes

peuvent-ils se familiariser avec eux, sans craindre que le peuple veuille s'égaler à eux. En France, au contraire, tous vouloient être nobles, et savoient qu'avec de l'argent on le devenoit; et quand on voyoit à la cour, dans les premières charges, ceux dont on signaloit encore les maisons dans Paris pour y avoir vendu du drap, ou pour y avoir passé des actes, il étoit impossible que ce prestige des nobles subsistât, parce qu'il n'étoit pas de fils d'artisans qui ne pût se dire : si je fais fortune, que mon fils, mon petit-fils, l'augmentent, peut-être ma sixième génération jouira-t-elle des honneurs du Louvre. Des grands seigneurs aux princes du sang royal, pour le peuple la distance, quoi-

qu'immense dans nos lois, étoit à peine sentie. Le duc avoit des valets-de-pied, un hôtel magnifique, des chevaux, des voitures brillantes; il étoit donc pour la bourgeoisie *monseigneur,* comme les fils de Hugues Capet. Je me rappelle que dans les premières années de ma jeunesse nous nous réunissions aux Tuileries une troupe d'enfans; les filles du Maréchal de Broglio étoient de nos folâtres amusemens: là les rangs étoient peu conservés; et la fille d'un procureur, dans un mouvement de gaîté, jeta à la tête d'une de celles du Maréchal son mouchoir. Je me rappelle, et crois voir encore la mère de la petite fille, lui faire demander pardon à mademoiselle de Broglio, et dire à sa fille

qu'elle étoit bien osée, d'agir aussi familièrement avec une Princesse du sang. Si la procureuse pensoit ainsi, elle n'étoit pas la seule; le peuple voyant du même œil le duc et le prince du sang, disoit : et pourquoi ne deviendrois-je pas duc d'Orléans ou Prince de Condé ? Et sûrement un paysan allemand n'a jamais eu seulement l'idée qu'il pût devenir de la noblesse immédiate.

C'est cette différence dans la façon de penser, qui devoit obliger ceux qui gouvernoient à se conduire d'une manière diamétralement opposée. Le Français naturellement volontaire, parce qu'il a trop d'esprit pour être réduit à un asservissement total, ne pouvoit

être soumis que par les préjugés. Je viens de démontrer que les annoblissemens en avoient détruit une partie ; l'extrême facilité d'approcher de la famille royale, acheva de les anéantir : et quand le peuple fut certain que ceux qui commandoient étoient comme lui sujets à l'erreur, il fut bien facile de lui prouver qu'il avoit tort d'obéir ; car une chose bien essentielle à observer, c'est que les Français dans les premiers momens de la révolution, étoient si peu mûrs pour la liberté, qu'ils en prononçoient le nom sans en connoître la véritable acception. La liberté, selon eux, n'étoit rien autre chose que de n'obéir à personne ; et remplaçant nos vieilles lois par l'anarchie, la France devoit

être ensevelie dans le gouffre où tant de victimes ont été entassées. Il falloit une main bien habile pour ressaisir les rênes de l'Empire, et apprendre enfin aux Français qu'être libre, c'est n'être soumis qu'aux lois faites par ses représentans, et que nul ne puisse s'y soustraire. Mais comme il y a infiniment plus loin de l'affreux dédale où nous étions, à une république bien organisée, que de cette république au gouvernement d'un seul, il a fallu, j'aime à le répéter, un de ces génies rares que la nature montre à quelques époques mémorables, comme pour prouver les plus grandes possibilités de l'esprit humain ; et tandis qu'il s'occupe constamment à réparer, autant qu'il est possible,

des maux peut-être irréparables. Je me vois forcé à les rappeler, comme étant en quelque sorte identifiés avec l'histoire de ma malheureuse Princesse, qu'il faut enfin que je suive dans la pénible carrière qu'elle a parcourue depuis 1787 jusqu'à l'instant où ses bourreaux osèrent la déclarer coupable, jour de deuil pour tout ce qui chérit la vertu, mais plein de gloire pour celle qui avoit tout sacrifié à l'amour fraternel, auquel elle immola sa vie, sans laisser échapper un regret.

Fin de la première Partie.

HISTOIRE DE MADAME ÉLISABETH DE FRANCE, SŒUR DE LOUIS XVI.

SECONDE PARTIE.

J'AI cherché dans la première partie de cet ouvrage à peindre madame Elisabeth. Semblable au lys qui surpasse les fleurs qui l'environnent, et frappe les regards par sa

blancheur éblouissante ; cette auguste Princesse, au milieu de la cour, s'y faisoit distinguer par ses qualités supérieures. Tout avoit concouru à rendre son sort heureux, et il paroissoit devoir être toujours tranquille, quand tout-à-coup l'horizon se chargea de vapeurs qui enfantèrent les plus terribles orages; alors ce lys se pencha sur sa tige, et tomba sous la faulx de la mort, lorsqu'il n'avoit encore rien à redouter de celle du temps.

Madame Elisabeth étoit parvenue à cet âge intéressant dans les femmes, parce qu'elles unissent la raison aux graces ; elle n'avoit pas encore vingt-trois ans, lorsque le désordre des finances décida Louis

XVI à convoquer l'assemblée des Notables, assemblée qui eût dû porter à ce bon Prince des consolations, et qui fut l'époque dont ses ennemis se servirent pour l'abreuver de douleur. Si ces hommes, les plus recommandables par leur naissance et leurs lumières, eussent voulu de bonne foi répondre aux vues du monarque, il auroit été bien facile alors de réparer des maux qu'il ne falloit que connoître pour les guérir; mais on avoit dès long-temps préparé le piége où l'on vouloit surprendre la cour.

Une monarchie ne peut subsister sans noblesse; c'est une vérité incontestable : il n'y a qu'un Etat populaire ou despotique, qui puisse

se passer d'intermédiaires. Voilà ce qu'on eut l'art de faire perdre de vue au Roi et à la Reine : le premier ne voyoit que le peuple, l'autre que la puissance : l'un crut que sans noblesse il régneroit sur les Français comme un père sur ses enfans, qui n'ont entre eux nulle distinction; l'autre que n'étant plus contrariée par les grands, elle auroit une autorité sans bornes, dont elle n'eût pas abusé pour rendre malheureux les sujets de son époux, car elle étoit naturellement bonne et sensible, mais elle étoit entière dans ses opinions, et, en abaissant les grands, elle se flattoit que rien ne s'opposeroit à ses volontés. Voilà ce qu'un auteur qui dans ses ouvrages veut peindre Marie-Antoi-

nette comme la Princesse la plus parfaite qui ait existé, ne laisse pas de faire entrevoir.

Louis XVI et son épouse s'occupèrent donc, dans l'assemblée des Notables, beaucoup moins des grands seigneurs que du tiers-état. Les premiers voyant qu'ils étoient dédaignés, se mirent peu en peine de soutenir un prince dont ils n'espéroient point la conservation de leurs priviléges; et loin d'imaginer qu'en abandonnant le Roi, ils ne seroient plus comptés pour rien, ils crurent que sous une nouvelle dynastie ils retrouveroient l'éclat dont la cour paroissoit décidée à les priver : aussi retournèrent-ils dans leurs provinces avec un esprit

de mécontentement que les Orléanistes aigrirent par tous les moyens que l'or du prince et les écrits de la secte philosophique pouvoient leur fournir.

C'est à cette époque qu'il faut placer les causes prochaines de la révolution ; car, comme je l'ai dit ailleurs, elle en avoit d'éloignées, qui remontoient dès le temps de la ligue. Qu'on ne s'étonne pas qu'il ait fallu deux siècles pour détruire une puissance qui existoit depuis quatorze cents ans. Il eût été même possible de reculer ce renversement total de plusieurs lustres. L'Etat, semblable à une machine usée qu'un artiste habile a l'art de faire subsister en replaçant à propos les

rouages, pouvoit, avec de la fermeté et une sage économie, se soutenir encore durant quelques règnes; mais on a brisé les ressorts au lieu de les réparer, et toutes les parties retombant les unes sur les autres, ont causé un tel désordre, que nous devons bénir la Providence d'avoir préservé la France d'un déchirement qui l'eût anéantie.

Madame Elisabeth qui ne pouvoit avoir d'autre intérêt que celui de ses frères, et notamment du Roi, voyoit d'un autre œil que leurs Majestés, les opinions nouvelles. J'ai déjà remarqué que bonne sans familiarité, elle cherchoit à se faire aimer de ceux dont l'existence tenoit à la splendeur de la maison

royale. *Nul ne conserve*, dit M. de Montesquieu, *que ce qu'il aime ; aussi ne voit-on pas de Monarque ne pas aimer la monarchie.* Cependant Louis XVI ne l'aimoit pas, et aussi il l'a perdue : je dis qu'il ne l'aimoit pas ; car s'il l'eut aimée, il auroit ménagé les grands, qui étoient son plus ferme soutien. La Princesse pensoit, au contraire, que c'étoit d'eux seuls qu'on pouvoit attendre ces marques d'un attachement dont ses aïeux avoient tant de fois reçu des preuves, lorsqu'ils avoient à lutter contre des ennemis étrangers ou domestiques. Tandis que le Roi et la Reine se laissoient entraîner avec une confiance aveugle aux conseils de leurs faux amis, madame Elisabeth dé-

ploroit en secret l'erreur qui les abusoit. Des lettres qui m'ont été communiquées, et dont on m'a laissé prendre copie, sans me permettre de nommer celles à qui elles ont été adressées, prouvent combien cette Princesse avoit de pénétration et d'énergie : je les rapporterai aux différentes époques où elles ont été écrites.

---

*Lettre de madame Elisabeth, à madame de ***.*

A Montreuil, le 15 Mars 1787.

« Vous me demandez, mon amie, » comment je passe mon temps : » je vous répondrai, assez triste- » ment, parce que je vois bien des » choses qui m'affligent. Cette fa- » meuse assemblée des Notables » est réunie.... Que fera-t-elle ? » Rien, que faire connoître au » peuple la situation critique où » nous sommes. Le Roi est de bonne » foi dans les conseils qu'il leur » demande : le seront-ils autant » dans ceux qu'ils lui donneront ?

» je ne le crois pas. J'ai peu d'ex-
» périence ; et le tendre intérêt
» que je prends à mon frère, me
» force seul à m'occuper de ces
» objets, beaucoup trop sérieux
» pour mon caractère : mais je ne
» sais, il me semble qu'on prendra
» une marche entièrement opposée
» à celle qu'on devroit tenir. Celle
» qui a la toute-puissance, ou qui
» prétend l'avoir, caresse ceux des
» Notables dont elle attend plus de
» complaisance ; vous savez ce
» qu'elle pense des grands, mais je
» crains bien qu'elle ne fasse qu'ac-
» croître leur mécontentement,
» sans gagner l'amitié des autres :
» d'ailleurs, on nous voit de trop
» près, cela a bien plus d'inconvé-
» nient pour les hommes qui vivent

» dans les provinces éloignées, que
» pour Paris où les scènes variant à
» chaque instant, laissent peu d'im-
» pression. Mais quand les députés
» retourneront chez eux, que di-
» ront-ils de nous ? Ah ! s'ils ren-
» doient au moins justice au cœur
» du Roi, s'ils apprécioient son
» amour pour le peuple ; mais le
» mal frappe bien plus que le bien.
» La Reine est très-pensive : quel-
» quefois nous sommes des heures
» entières seules, sans qu'elle pro-
» fère un mot ; elle semble me
» craindre. Eh ! qui peut cependant
» prendre un intérêt plus vif que
» moi au bonheur de mon frère ?
» Nos opinions, vous le savez, dif-
» fèrent ; elle est autrichienne, et
» moi je suis Bourbon. Mon frère

» d'Artois est tout étonné de ce
» qu'il entend dire, il ne comprend
» rien à la nécessité de ces grandes
» réformes ; il croit, et je serois
» assez de son avis, qu'on aug-
» mente le déficit pour avoir droit
» de se plaindre, et de demander
» les Etats-Généraux : dans la si-
» tuation des choses, ce seroit bien
» mal vu; mais si on dit au Roi que
» c'est pour le bonheur du peuple,
» il fera tout ce que l'on voudra.
» Monsieur s'occupe beaucoup de
» son bureau, il est plus grave de
» moitié, et vous savez qu'il l'étoit
» déjà assez. J'ai un pressentiment
» que tout cela tournera mal : on
» s'en aimera encore un peu moins.
» Pour moi, si ce n'étoit mon atta-
» chement pour le Roi, je me reti-

» rerois à Saint-Cyr ; les intrigues
» me fatiguent, elles ne s'accor-
» dent point avec mon humeur.
» J'aime la paix et le repos : mais
» ce n'est pas dans l'instant où mon
» frère est malheureux, que je me
» séparerai de lui. Je viens ici le
» plus souvent qu'il m'est possible,
» revenez-y le plutôt que vous
» pourrez : j'aurai du plaisir à vous
» y revoir. Adieu, madame; comp-
» tez sur ma sincère affection.

» ELISABETH. »

Ce que madame Elisabeth avoit prévu arriva ; l'assemblée des Notables se sépara sans avoir remédié aux maux de l'Etat. M. de Calonne proposa les fameux édits du timbre et de l'impôt territorial, qui don-

nèrent prétexte au Parlement de demander les Etats-Généraux. Le Roi irrité de voir le premier Prince de son sang prendre parti contre lui, exila à Villers-Cotterets le duc d'Orléans ; et de cet instant le Prince jura la perte de la famille royale. Depuis long-temps il envioit le rang suprême. Insensé qu'il étoit ! comment ne se rendoit-il pas la justice que personne n'étoit moins fait que lui pour le remplir ! Est-ce qu'il avoit les vues du régent, qu'il se flattoit d'en avoir les grandes qualités ? Qu'auroit-il fait d'un sceptre, lui qui ne s'étoit jamais exercé qu'à conduire des chevaux, ou à filer adroitement une carte ? C'est au plus s'il eût pu être sultan d'un sérail de l'Asie : comment au-

roit-il su commander à une nation naturellement guerrière ? Si l'on en croit une lettre de lui à un de ses agens, que M. de Monjoye rapporte comme authentique (1), il sentoit bien lui-même son incapacité; mais une femme, et ceux qui comptoient gouverner sous son nom, le forcèrent à prendre le rôle de conjuré, si fatigant pour lui, que dans cette même lettre il paroît que bien des fois il fut tenté de renoncer à cette hasardeuse entreprise. Ils ne lui en laissèrent point la possibilité, et le menèrent dès les premiers pas si en avant, qu'il

---

(1) Histoire de Marie - Antoinette, Reine de France, page 525.

ne pouvoit plus rétrograder sans craindre de porter sa tête sur l'échafaud, du moins à ce qu'il dit dans cette même lettre. Il étoit impossible qu'il eût l'idée de la clémence du Roi : les scélérats nient la vertu, parce qu'ils n'en peuvent trouver le type dans leur propre cœur.

Il n'en fut jamais un plus gangréné que celui de ce Prince ; n'ayant aucunes bonnes qualités, le vice en occupoit toute la capacité : conjuré obscur, il ne put jamais s'élever à la hauteur du rôle dont on l'avoit chargé. Tout ce qu'il fit est marqué au coin de la bassesse, et il n'y a pas une de ses actions dans le cours de la révo-

lution, qui puisse lui faire pardonner ses crimes, au moins par cette audace qui plaît, malgré qu'on en dise, dans les grands scélérats ; elles sont toutes viles, sourdement atroces, ou ridicules. Jamais on n'a vu un homme placé par la fortune dans une situation aussi brillante : il n'avoit qu'à vouloir pour être heureux. Epoux de la plus vertueuse et de la plus aimable des femmes ; père d'enfans qui tenoient de leur mère les vertus et les graces ; possesseur d'une fortune immense, et premier Prince du sang, il s'est plu à se priver de tous les biens que le ciel avoit réunis sur sa tête, et cela par le seul desir de la vengeance. Il se laissa maîtriser par les factions, sans avoir jamais le

courage d'être chef d'aucune ; il se persuada qu'en établissant un gouvernement populaire, il en seroit le premier magistrat : aimant l'or avec passion, il le prodigua pour soudoyer les plus infâmes brigands, et finit par périr sous leurs coups. Un tel prodige étoit réservé au siècle qui vient de finir ; il faut espérer, pour le bonheur de l'humanité, qu'il n'en paroîtra plus de semblables.

Fin du Tome premier.



Seigneur, Sauvez la France !

HISTOIRE
DE MADAME
ÉLISABETH
DE FRANCE,
SŒUR DE LOUIS XVI,

AVEC des détails sur ce qui s'est passé de plus remarquable pendant sa détention au Temple jusqu'à sa mort, auxquels on a joint un grand nombre de lettres et de prières écrites par elle-même.

TROISIÈME ÉDITION.

Avec Figures.

PAR Mme. GUÉNARD.

Tome II.

A PARIS,

Chez LEROUGE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, Cour du Commerce, passage de Rohan, quartier St.-André des Arts.

1802.

HISTOIRE

DE MADAME

ÉLISABETH

DE FRANCE,

SŒUR DE LOUIS XVI.

J'AI su de gens qui avoient des relations intimes avec la maison d'Orléans, que ce qui avoit donné à Egalité, dans le temps qu'il n'étoit encore que duc de Chartres, l'idée de se faire Roi, venoit d'une croyance superstitieuse : chose étrange dans un homme qui n'étoit

pas dévot. Ce n'est pas la première fois qu'on a vu ceux qui ne croient pas en Dieu, mettre leur confiance dans les génies infernaux. Marie de Médicis en est un exemple. Tout le monde sait qu'elle s'occupoit de l'astrologie; et la colonne qui se voit encore à la Halle-aux-bleds, lui servoit à observer les astres. On rapporte qu'un jour (1) elle consultoit un miroir magique, où elle vit, dit-on, passer successivement Louis XIII, Louis XIV, Louis XV; puis rapidement trois jeunes Princes, et sa glace se brouilla. De-là on persuada au duc de Chartres que la branche régnante seroit sans pos-

(1) Ce fait est cité dans l'Espion Turc, édition de 1722.

térité, et qu'ainsi il monteroit sur le trône. Tout ce qui flatte l'ambition, quelque peu véritable qu'il soit, est reçu avidement. La fécondité de madame la Comtesse d'Artois démentoit la prédiction ; et lorsque la Reine eut donné à la France deux Princes, il devoit renoncer à l'espoir de posséder une couronne qui avoit autant d'héritiers avant la branche d'Orléans, même en affectant de croire à la validité de la renonciation de la branche d'Espagne. Mais comme il suffit qu'un événement soit prédit pour qu'il arrive, non que l'avenir soit dévoilé aux foibles mortels, mais parce qu'on fait alors tout ce qu'il faut pour le faire arriver : d'Orléans, à la mort de son père, em-

ploya tous les moyens de l'intrigue pour accomplir la prédiction de son aïeul. Les crimes qu'il commit pour y parvenir, m'ont paru tracés d'une main hardie dans le Poëme de la Sybille, que son auteur m'a confié, en me permettant de l'insérer dans mes ouvrages : je crois faire un présent au public en lui donnant place ici, quoiqu'il n'y soit pas question de madame Elisabeth; le sujet qu'il traite étant entièrement pris dans l'histoire des malheurs de sa maison, je ne crois pas qu'on puisse le trouver étranger à mon sujet.

La Sybille à Marie de Médicis.

Il fut un temps coupable,
Où la religion,
D'un sceptre redoutable,
Arma l'ambition.

L'adroite hypocrisie,
Pour tromper les mortels,
Unissoit la magie
Au culte des autels.

Sur la foi des miracles,
Les cieux et les enfers
Débitoient leurs oracles,
Dans ces siècles pervers.

Médicis est instruite
Dans cet art plein d'horreur,
Sans cesse elle en médite
La sombre profondeur.

Un monstre fanatique,
Par la ligue nourri,
Sous le fer catholique
Fait expirer Henri.

Un lugubre silence,
Suivi d'affreux sanglots,
Annonce que la France
A perdu son héros.

Mais la Reine informée
D'un si noir attentat,
Ne paroît occupée
Que du sort de l'Etat.

Son ame dévorée
Du soin de l'avenir,
Sans en être ébranlée,
Voit son époux mourir.

Elle invoque la Parque
Dont le fatal ciseau

A plongé le monarque
Dans la nuit du tombeau.

Approche, lui dit-elle,
Ministre de la mort,
A ma voix sois fidelle,
Sombre arbitre du sort.

Tandis que l'ignorance
Respecte tes arrêts,
Il faut à ma puissance
Dévoiler tes secrets.

A sa voix menaçante
Tout l'enfer s'ébranla,
Et de rage écumante,
La Parque s'arrêta.

Soudain une Sybille
Qu'inspire Lachésis,
A ses ordres docile,
Se montre à Médicis.

Si tu veux, dit le spectre,
M'égaler dans mon art,
Abandonne ton sceptre,
Prends en main ce poignard.

De mon pouvoir suprême
Le gage est dans ce fer,
Tu vas dicter toi-même
Tes ordres à l'enfer.

Ces voûtes éclatantes
Et ce palais des Rois,
Vont en ruines sanglantes
Se changer à ta voix.

Médicis, interdite,
Trace des traits affreux,
Et l'enfer qui s'agite
Obéit à ses vœux.

Soudain le noir Averne
Frappe ses sens troublés:

Au fond d'une caverne,
Ses pas sont transportés.

Dans ces demeures sombres,
Son front glacé d'horreur,
Des spectres et des ombres
Effaçoit la pâleur.

Par de noirs caractères
Sur une urne calqués,
Et par d'affreux mystères,
Les morts sont évoqués.

Les bras des Euménides,
De serpens entourés,
Lancent des feux livides
Sur ses pas égarés.

Le crime et l'imposture,
S'élançant dans les airs,
Font frémir la nature
De leurs affreux concerts.

La Reine environnée
De démons menaçans,
Dans son ame effrayée
Sent naître leurs tourmens.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Mais enfin sur les rives
Qu'habite la vertu,
En mesures plaintives,
Le charme est parvenu.

Henri touchoit à peine
A ces bords innocens,
Qu'il entend de la Reine
Les magnifiques accens.

Déjà son cœur fidelle
A ses plus chers desirs,

Auprès de Gabrielle
Retrouvoit ses plaisirs.

Mais dès que de la France
Le nom est prononcé,
Il se lève, il s'élance,
L'amour est oublié.

L'Ange de la victoire
Fait retentir son nom,
Les rayons de la gloire
Environnent Bourbon.

Les feux de l'Elysée
Brillent dans l'antre affreux,
La voûte est éclairée
Du jour des demi-Dieux.

L'éclat des étincelles
Dont brille le Héros,
Des ombres criminelles
A dissipé les flots.

Ainsi, dans les ténèbres,
Un jour consolateur,
Des fantômes funèbres
Vient dissiper l'horreur.

Ainsi, l'ombre imposante
Du plus grand des Français,
A Médicis tremblante,
Sembloit rendre la paix.

Mais il parle, il menace :
La Reine à son aspect,
Dans son cœur qui se glace,
Sent naître un saint respect.

Tu veux par des mystères
Que le ciel doit punir,
A tes vœux téméraires
Soumettre l'avenir.

Ils appellent les mânes
Du séjour de la paix :

Eh bien ! tes vœux profanes
Vont être satisfaits.

Reprends tes sens, écoutes ;
Lis dans la nuit des temps :
Les maux que tu redoutes,
Accroîtront tes tourmens.

Quel présage sinistre,
O Reine, j'apperçois !
A quel cruel ministre
As-tu remis tes droits ?

Mon fils sera l'esclave
D'un prêtre impérieux ;
Son orgueil qui le brave
Insulte à nos aïeux.

Sur la France sanglante
Il lève un bras d'airain ;
La patrie expirante
Parle et gémit en vain.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

France, reprends ta gloire!
Je vois fleurir tes lis;
Et déjà la victoire
Nomme le grand Louis.

Quelle foule éclatante
De savans, de guerriers,
Sur sa marche imposante,
Fait croître les lauriers!

Il semble que la terre
S'inclinant devant lui,
Vienne au Dieu de la guerre
Demander son appui.

Mais l'astre de la France
S'obscurcit, et n'est plus,

O jours de sa puissance!
Qu'êtes-vous devenus?

Son ame noble et fière
Ne sut que conquérir,
Bientôt dans la poussière
Ses lauriers vont périr.

Du poids de ses trophées
Les Français gémiront,
Et leurs têtes courbées
Un jour l'accuseront.

Puisse la Renommée,
Publiant sa grandeur,
De son ame égarée
Excuser la rigueur!

La fraîcheur de l'aurore
Annonce un nouveau jour,
Que les fleurs vont éclore
Sur les pas de l'amour.

Il préside à l'enfance,
D'un Roi né pour sa cour;
Les arts de sa naissance
Célébreront le jour.

La victoire l'appelle;
Et l'on voit dans ses yeux,
Que la gloire est fidelle
Au sang de ses aïeux.

Il suit dans sa jeunesse
L'exemple des Héros;
Mais bientôt la mollesse
Enchaîne ses travaux.

Il meurt, et sa mémoire
Périt en un seul jour:
Ses lauriers et sa gloire
Sont flétris par l'amour.

Dieu! quelle horrible fête!
L'hymen d'un de mes fils,

Présageant la tempête
Ensanglante Paris !

Je vois avec les graces
Tous les maux s'avancer,
La guerre suit leurs traces,
Et va tout embraser.

Un Roi dans sa jeunesse,
De ses peuples l'appui,
Appelle la sagesse,
Pour régner avec lui.

Dans ses vertus grossières,
Plus citoyen que Roi,
Il brise les barrières
De notre antique loi.

De la chevalerie
Les principes sacrés,
Dans sa cour avilie,
Passent pour préjugés.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

. . . .
. . . .

. . . .

. . . .

Ciel ! quelle ignominie !
Un Français ! un Bourbon !
Apporte à sa patrie ,
Ses forfaits pour leçon.

Au mépris qu'il mérite ,
Il a livré son front :
Mais tout bas il médite
De venger son affront.

Ses faciles maximes ,
En corrompant les mœurs ,
Embellissent les crimes ,
Du coloris des fleurs.

Sous un masque hypocrite ,
Déguisant sa fierté ,
Orléans sollicite
La simple égalité.

Aussitôt la licence,
Fidelle à ses desseins,
Du fer de la vengeance
Arme ses assassins.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Bourbon, par ta foiblesse
La France va périr,
Que de maux ton ivresse,
Prépare à l'avenir !

Vois tes sujets, tes frères,
Menaçant tes Etats,

Aux rives étrangères
Mendier des soldats.

Mes fils, quelle furie
Précipite vos coups !
Le sang de la patrie
Rejaillira sur vous.

Jours sombres et terribles,
Quels effrayans revers !
Quels fantômes horribles
S'élancent des enfers !

Tombez, sceptre, couronne,
Aux gouffres du trépas ;
Le Dieu qui nous les donne,
A retiré son bras.

Je vois dans le Tartare
Les monstres s'agiter ;
La chicane barbare
S'avance et va régner.

Les flambeaux des furies
Ont armé des soldats ;
Et par tout les harpies
S'élancent sur ses pas.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

L'honneur et l'innocence
Languissent enchaînés,
Les palais de la France
En tombeaux sont changés.

La bonne foi trahie,
Le malheur insulté,

Entendent l'ironie
Parler de loyauté.

Mais le vol, le parjure,
Avoués désormais,
Ne sont qu'un foible augure
De plus lâches forfaits.

Sans honte à la tribune,
D'avares Sénateurs
Désignent la fortune
Au fer de leurs licteurs.

Les échafauds gémissent
Sous le fardeau des morts,
Et les bourreaux pâlissent
Par l'effroi des remords.

On voit rougir le crime,
De ses vils instrumens,
La plus foible victime
Insulte à ses tyrans.

Par de lâches complices,
Trahis et condamnés,
Les tyrans aux supplices,
Tour à tour sont traînés.

Les dépouilles sanglantes
Qu'ils veulent s'arracher,
Vont en torches brûlantes
Dans leurs mains se changer.

Etincelant de rage,
Tels des loups dévorans,
Sur le champ du carnage
Entre eux se déchirans.

Le tigre est moins féroce :
Et l'homme désormais,
Plus lâche et plus atroce,
Le surpasse en forfaits.

Au prix de l'innocence,
La beauté dans les pleurs,

Implore la défense
De ses vils oppresseurs.

Un monstre au teint livide
La saisit dans ses bras ,
Quand son ame perfide
La destine au trépas.

L'ombre d'Henri succombe ,
Son front pâlit d'horreur ,
Et les morts dans la tombe
Frémissent de terreur.

Henri dans l'Elysée
Veut cacher ses douleurs :
Mais la Reine effrayée
L'arrête par ses pleurs.

Pour toi-même inflexible ,
Tu veux , dit le Héros ,
Qu'un avenir horrible
Détruise ton repos.

Vois cette hache infame,
Ces sanglans échafauds :
Sens-tu frémir ton ame
A l'aspect des bourreaux ?

Avec ignominie
Deux Bourbons vont périr,
Et ma race flétrie
Voit ses lauriers rougir.

L'un, docile et timide,
S'égare à chaque pas,
Et son conseil perfide
Le conduit au trépas.

L'autre, né pour le vice,
Marche au crime en tremblant;
Et du lit au supplice
Se traîne ivre de sang.

La trompette éclatante
Se mêle aux tristes cris

De la France expirante
Au milieu des débris.

La bassesse et la gloire,
Les vices et les vertus,
Le crime et la victoire,
Sont par-tout confondus.

D'insatiables reptiles
Le peuple est entouré,
Et son travail stérile
D'avance est dévoré.

O vérité cruelle !
Dit la Reine en tremblant,
Quoi ! la France va-t-elle
Tomber dans le néant ?

Le Héros qui nous aime,
Partage ses tourmens;
Il la plaint, et lui-même
Rassure ses enfans.

Un élan magnanime,
Français, peut vous sauver;
Par un effort sublime,
Il faut vous relever.

Triomphez des oracles,
Confondez les enfers,
Par de nouveaux miracles,
Etonnez l'Univers.

Puisque la République
Est l'objet de vos vœux,
Sachez mettre en pratique
Ces desseins généreux.

A des devoirs austères
Sachez ployer vos mœurs:
A vous-même sévères
Devenez vos censeurs.

En vain par la vaillance
Cent peuples sont vaincus:
Le salut de la France
Dépend de vos vertus.

Par M. de T***. ancien cap. de dragons.

Ces vers, fruit d'un génie ardent et d'un jugement profond, doivent faire regretter que l'auteur ne consacre pas ses veilles à peindre les principaux événemens de la révolution. Quel champ plus vaste pourroit s'offrir à son pinceau! Tout, depuis l'année 1787 jusqu'à ce moment, présente des tableaux dont l'effrayante vérité semble appartenir au domaine de l'imagination, compagne de la poësie.

L'intervalle entre l'assemblée des Notables et les Etats-Généraux auroit pu être regardé comme le temps le plus orageux du règne de Louis XVI, si les événemens qui se sont succédés depuis, n'eussent pas été mille fois plus terribles. Cependant

combien n'en devoit-il pas coûter à son cœur d'être forcé par la position critique où les ministres l'avoient placé, de sévir contre des magistrats à qui il avoit donné au commencement de son règne de si grandes marques de bienveillance ! Ce furent les frères de Louis XVI qui furent chargés de faire enregistrer les édits : Monsieur fut au parlement, et monsieur le comte d'Artois à la cour des Aides. Ils n'y parvinrent qu'au milieu d'une foule immense qui ne dissimuloit pas ses mécontentemens. Une lettre qu'on assure être de monsieur le comte d'Artois à la reine, prouve la forte impression que ce prince en ressentit.

Lettre du Comte d'Artois, à la Reine.

Paris, au Temple.

« Je veux bien être précipité dans » le fond des enfers si jamais je me » hasarde à pareille scène. N'exigez » plus de moi d'aller au milieu de » ces effrénés. J'ai cru ne jamais » monter les degrés du grand esca- » lier. Dans la galerie qui traverse » pour monter à la cour des Aides, » il y avoit une multitude de » monde. J'ai entendu distincte- » ment des sifflets. J'étois tremblant » de colère, et par ma foi les sen- » tinelles n'étoient pas de trop. Si » je n'eusse pas été bien entouré,

» je ne sais ce qui seroit arrivé
» Tirez-vous en comme vous pour-
» rez auprès de mon frère ; je
» doute que vous puissiez lui ca-
» cher long-temps la vérité, il y
» avoit trop de témoins. J'ai vu
» j'en suis convaincu, le mari du
» gouverneur femelle sur l'escalier
» Depuis long-temps, ces gens me
» sont suspects.

» Ma réception est déjà publique
» à Versailles. La comtesse vient
» de m'envoyer un page. Chargez-
» vous de lui répondre (1) ».

---

(1) Voyez la Correspondance Secrette de plusieurs grands Personnages illustres. Page 54.

Au moment où le roi exila le duc 'Orléans, madame Adélaïde écriit au roi, qui avoit pour elle la lus grande vénération, la lettre iivante :

Lettre de madame Adélaïde à Louis XVI.

A Belle-Vue, Novembre 1788.

« Je suis fâchée, mon cher neveu
» que vous ayez exilé le duc d'Or
» léans, non pas à cause de lu
» qui inspire peu d'estime, mais
» cause de sa femme qui est géné
» ralement aimée. L'on a bien tor
» de vous mettre en opposition ave
» les parlemens ; il faudroit un
» volonté bien prononcée de votr
» part pour leur imposer silence
» si vous leur cédez aujourd'hui
» demain ils vous commanderont. J
» crains vos conseils, ils ne sor
» pas fermes dans leurs résolutions

» Vous n'avez point un Maupou
» pour chancelier : vous êtes inca-
» pable de porter de grands coups,
» votre cœur s'y oppose; je tremble
» sur l'avenir : on murmure haute-
» ment. La Reine dit que les Pari-
» siens sont des grenouilles qui ne
» font que croasser : je crains bien
» que ces grenouilles ne deviennent
» serpens.

» Victoire est malade, ce qui
» m'empêche d'aller voir Louise
» à Saint-Denis : j'en suis fâchée.
» Elle sait toujours des secrets qu'il
» est quelquefois important de dé-
» couvrir (1) ».

---

(1) Correspondance Secrette de plusieurs grands personnages illustres. P. 57.

Il faut, pour mieux connoître le fond de cette intrigue, entendre madame Elisabeth parler avec confiance à madame de ***.

---

*Lettre de madame Elisabeth, à madame de ***.*

A Montreuil, le 6 Juin 1788.

« JE suis ici depuis hier soir. Je
» viens y respirer, et tâcher d'y
» oublier un instant tous les sujets
» d'inquiétude qui naissent à cha-
» que pas. Le parlement, comme
» vous le savez, a refusé d'enregis-
» trer l'édit du timbre et de l'im-
» pôt territorial. Il ne peut cepen-
» dant pas dire que cet impôt fou-
» leroit le pauvre. Il faut qu'il ait
» quelques motifs secrets. Le Roi
» qui les devine, a sévi contre
» eux, et n'a fait en cela que ce

» qu'on fait ses prédécesseurs. Mais » ce qui est bon quand on a su » inspirer un respect profond, de- » vient dangereux dans une situa- » tion différente. Ces parlemens se » disent la chambre des Pairs : ce » nom en impose, et les identifie » en quelque sorte avec la haute » noblesse : en les exilant, c'est » donc encore affoiblir ce rempart » si important contre l'esprit de » faction qui ne veut pas de grands. » Il auroit bien fallu trouver un » autre moyen de les forcer à l'o- » béissance, sans les persécuter. » La partie saine de ce corps auroit » pu être ramenée ; mais il y a » parmi eux trois ou quatre mau- » vaises têtes, qui ont tout gâté. » Paris tient à son parlement, et

» Paris est si près de nous, qu'on
» est forcé en quelque sorte de con-
» sulter son opinion. La Reine feint
» de ne le pas croire ; cependant
» elle n'ose plus aller à Paris aussi
» souvent qu'autrefois, on ne l'y
» accueille plus comme il y a quel-
» ques années. J'y ai été dernière-
» ment avec elle ; j'ai entendu des
» murmures. On l'accuse de tout
» ce qui se fait : le mal est qu'elle
» donne des conseils analogues à
» son caractère, que le Roi les suit,
» mais que sa bonté l'empêche d'y
» mettre la tenue qui seroit néces-
» saire : il revient sur ses pas comme
» faisoit notre aïeul. Il me semble
» qu'il en est du gouvernement
» comme de l'éducation, que rien
» n'est plus mauvais. Il ne faut dire

» *je le veux* que lorsque l'on est
» sûr d'avoir raison : mais lors-
» qu'on l'a dit, on ne doit jamais
» se relâcher de ce que l'on a
» prescrit.

» Je crois bien que ma belle-
» sœur se conduiroit ainsi. Mais
» elle ne connoît pas encore l'ame
» de mon frère qui craint toujours
» de se tromper, et qui, le premier
» mouvement passé , n'est plus
» tourmenté que par la crainte d'a-
» voir fait une injustice. Vous ver-
» rez que le parlement sera rap-
» pelé avant six mois , et avec lui
» Necker et les Etats-Généraux ;
» c'est un mal que nous n'évite-
» rons pas , et j'aurois voulu qu'ils
» eussent été convoqués il y a un
» an , nous en serions quittes. Au

» lieu de cela, on dispute, on s'aigrit : ce que le Roi fera par clémence, on dira que c'est par peur, car on ne lui rendra pas la justice qu'il mérite. Pour moi qui lis dans son cœur, je sais bien que toutes ses pensées sont pour le bonheur de son peuple. Mais il le feroit plus sûrement en s'isolant moins de sa noblesse : on lui conseille le contraire, Dieu veuille qu'il ne s'en repente jamais. Je n'ose lui parler à cœur ouvert sur mille choses que je vois et dont il ne se doute pas, parce que son ame est si belle que l'intrigue y est étrangère. Ah ! que ne puis-je m'y soustraire et vivre suivant mon goût !

» Mes tantes sont plus heureuses

» que moi ; elles vivent éloignées
» de la cour et ne se mêlent de
» rien, excepté madame Adélaïde,
» qui donne au Roi quelques con-
» seils qu'il écoute et ne suit pas
» toujours : mais puis-je voir mon
» frère entouré de pièges, et ne
» pas chercher à le garantir ! Mon
» cœur est si plein de ses peines,
» que je ne puis vous parler d'au-
» tres choses. Si vous étiez ici,
» il me semble que vous m'aideriez
» à éclairer la conduite de cer-
» taines gens qui se cachent de
» moi. Vous deviez être de retour,
» il y a un mois : qui vous retient
» donc ? Vous ne m'avez jamais été
» si nécessaire : nous marchons
» sur un sable mouvant. Tout
» change d'un moment à l'autre ;

» mais mon amitié pour vous, ma-
» dame, ne changera pas.

» Elisabeth ».

» *P. S.* J'ai été lundi dernier à
» Saint-Denis : on m'a demandé
» de vos nouvelles avec intérêt ».

A tous les chagrins qui accabloient la famille royale, se joignoit la maladie de M. le Dauphin. Avec quelle douleur madame Elisabeth le voyoit attaqué mortellement! Avec quelle tendre sensibilité elle partageoit les alarmes du Roi et de la Reine, sur les jours d'un enfant chéri, et qui méritoit tant de l'être! Il annonçoit des qualités aussi intéressantes que le duc de Bourgogne; et au même âge que

lui, il fût frappé d'une maladie lente, mais extrêmement douloureuse, dont l'habileté des médecins ne put que retarder les progrès sans les arrêter. Quel spectacle déchirant pour le cœur de son auguste tante, quand elle venoit près du lit de cet aimable Prince, dont l'ame paroissoit se développer à mesure que les forces physiques l'abandonnoient ! Elle aimoit les enfans de son frère comme s'ils eussent été les siens : l'idée que rien ne pourroit sauver le Dauphin, étoit pour elle désespérante. En vain la religion lui offroit ses sublimes consolations ; la nature avoit ses droits, et elle ressentoit à la fois le chagrin de voir périr son neveu, et la douleur que sa perte causeroit au Roi.

Les médecins avoient conseillé le changement d'air, et le Dauphin fut établi à Meudon, avec les personnes attachées à son éducation. Madame Elisabeth alloit le voir souvent avec la Reine : leur attachement pour lui les unissoit dans les soins qu'elles lui rendoient ; il en étoit très-reconnoissant, et les témoignages qu'elles recevoient de sa tendresse ajoutoient encore à leurs regrets. Hélas! si elles avoient pu lire dans l'avenir, loin de chercher à retarder par leurs vœux le moment fatal, elles eussent demandé à Dieu de se hâter de l'appeler à lui, pour que ses derniers regards ne fussent pas frappés des maux qui alloient accabler sa famille ; c'est ainsi que nous ne savons quelle

prière nous devons adresser au moteur suprême. Il n'en est qu'une que nous puissions faire sans crainte, c'est qu'il accomplisse sa volonté, et nous donne la résignation la plus entière à ses décrets.

Qu'ils étoient terribles ceux que le ciel avoit prononcés sur cette famille infortunée ! Et avec quel art perfide on les avoit conduits sur le bord de l'abîme ! Dès qu'il fut décidé que le Parlement n'enregistreroit plus d'édits bursauts, il ne restoit plus de moyen d'établir l'équilibre entre la recette et la dépense : il n'y auroit eu qu'un dévouement volontaire des grands propriétaires, qui eût pu combler le déficit : s'ils avoient prévu alors

qu'en ne faisant aucun sacrifice, ils perdroient, non-seulement leurs biens, mais même le jour, ils n'eussent pas hésité à venir au secours de leur malheureux monarque, à qui on ne pouvoit pas imputer le désordre des finances. Mais ils n'en eurent seulement pas l'idée ; et chaque ordre de l'Etat, ne prenant aucun intérêt aux autres, se persuada que les Etats-Généraux feroient payer la dette publique par les autres classes. Le noble crut que le clergé seul en seroit chargé : le clergé se flatta que l'impôt sur les grandes propriétés séculières établiroit la balance ; les propriétaires s'emparoient dans leurs cœurs des fortunes acquises par la finance ; enfin, chacun avoit son système,

dont le résultat étoit de ne payer rien, et de faire payer ses concitoyens.

La France fut inondée de projets; le Roi n'en avoit qu'un, c'étoit que le peuple fût heureux : on lui avoit dit qu'il ne pouvoit l'être que par les Etats-Généraux, il en voyoit donc les approches avec joie, et il hâta le moment de leur convocation. La Reine paroissoit les craindre; ses partisans faisoient l'impossible pour les retarder ou les rendre inutiles. Ceux qui approchèrent cette Princesse dans les derniers temps, avant l'ouverture de l'assemblée, remarquèrent une extrême altération dans ses traits ; ce n'étoit plus cette physionomie si agréable que

le

le sourire animoit sans cesse ; son front portoit l'empreinte des chagrins qu'elle s'efforçoit de dissimuler. Elle avoit encore cette dignité, qui ne l'a point abandonnée dans les plus cruelles épreuves ; mais son regard avoit quelque chose de sombre, et sembloit présager son affreuse destinée.

Le Roi se croyant certain d'être aimé de la portion la plus nombreuse de la nation, parce qu'il méritoit de l'être, ne voyoit dans cette réunion des ordres de l'Etat, que la certitude d'affermir un trône qu'il vouloit fonder sur la justice ; aussi ne lui a-t-on jamais vu l'air plus calme, plus serein, que lorsqu'il eut consenti au vœu du Parle-

ment, qui, à cette époque, il faut en convenir, étoit celui de la majorité de la nation : mais les honnêtes gens étoient loin de prévoir les ressorts que l'on emploieroit pour enlever à cet infortuné monarque, le prix des soins qu'il s'étoit donnés pour faire rentrer les Français dans leurs droits.

Ma sœur, disoit-il à madame Elisabeth, ils auront beau faire, ils ne pourront jamais me faire redouter cette assemblée, parce qu'elle ne me proposera rien d'utile pour la France que je ne sois prêt à sanctionner. — Je le crois, répondoit-elle ; mais méfiez-vous du Duc d'Orléans.

Je ne rapporterai point ce qui se

passa à l'ouverture des Etats, ces détails sont connus ; mais je dirai seulement que madame Elisabeth y parut avec ces graces modestes, qui ne la quittoient jamais, et que l'on remarqua que pendant la messe qui fut célébrée pour attirer les lumières du ciel sur les députés de la nation, elle prioit avec une ardeur qui faisoit assez connoître combien elle présageoit de dangers pour son frère ; car elle connoissoit mieux que lui les pièges dont il étoit entouré. Ses prières ne furent point exaucées, parce qu'il étoit écrit de tout temps que la France changeroit de gouvernement : et celui qui tient dans ses mains les cœurs des Rois, n'avoit pas mis dans celui de Louis XVI la fermeté né-

cessaire pour se ressaisir d'une couronne qui s'échappoit de son front. Il avoit trop de confiance en ceux qui le conduisant tour à tour en sens contraires, devoient nécessairement l'entraîner avec eux dans l'abîme.

Les grandes révolutions politiques, semblables à celles de la nature, nous paroissent un désordre, parce que nous ne voyons que le point où nous sommes ; mais elles ont une utilité générale qui nous est inconnue, et dont les races futures recueilleront le fruit. Que de leçons importantes celle qui a pesé sur nos têtes ne donne-t-elle pas aux peuples et aux rois ! Sans elle l'athéisme eût peut-être cou-

vert le globe. Mais il a suffi de savoir que les monstres qui auroient fait haïr la liberté, si elle pouvoit l'être, avoient porté si loin l'oubli de tous principes, que leur abominable chef se crut obligé de faire un décret pour rappeler à la France qu'il y avoit un Dieu : il a suffi, dis-je, de savoir qu'ils nioient l'existence de toutes intelligences célestes, pour sentir à quel degré de perversité l'irreligion peut conduire les hommes ; aussi voit-on renaître de toutes parts cet ancien attachement aux vérités évangéliques qui s'accordent avec tout gouvernement fondé sur la justice : ce doit donc être une consolation pour ceux qui ont souffert, en pensant que de ces jours d'orage renaîtront l'ordre et

la douce piété. O vous qui fûtes dans le court instant que vous passâtes sur la terre, un ange de paix, je vous vois des demeures célestes sourire au retour des Français à leurs antiques principes ! et vous ne croyez pas avoir trop payé de votre sang la haine que l'on porte aux maximes impies de ceux qui furent vos bourreaux. Avec quelle ferveur cette pieuse princesse adressoit à Dieu des prières continuelles pour le salut de la France ; et trouvant les maux dont la patrie étoit menacée, d'un genre inoui jusqu'à nos jours, elle pensa qu'il falloit de nouvelles formules de prières pour la délivrer. Elle fit composer ou composa elle-même un grand nombre de prières que l'on

trouva lors de la dévastation du château, écrites de sa main dans un porte-feuille de maroquin bleu qui avoit plus de 100 feuillets tout remplis des sentences et prières adressés au ciel pour la délivrance de la France. M. R., possesseur de ce précieux recueil, nous a permis d'en copier deux que je joins ici.

Consécration de la France au sacré cœur de Jésus.

» O Jesus-Christ! tous vos saints nous disent que votre cœur a été ouvert pour tous les hommes; mais bien des prodiges de miséricorde nous disent qu'il a été spécialement ouvert pour la France! O vous qui dans votre charité avez pourvu

à tous les besoins à venir, en faisant naître cette dévotion au sein de ce royaume, n'avez-vous pas voulu lui préparer une ressource assurée dans ses malheurs ? Et dans le miracle que vous opérâtes au commencement de ce siècle, en faveur d'une de nos villes qui recourut à votre cœur sacré, n'avez-vous pas voulu nous laisser un gage de ce que nous devons en espérer si nous y recourons aussi ? Le fléau destructeur de la peste avoit porté la désolation et le deuil dans cette malheureuse cité : un charitable pasteur et ses pieux magistrats vont se prosterner devant votre cœur au nom de toute la ville, en lui vouant un culte solemnel, et aussitôt la contagion disparoît.

» O mon sauveur ! en feriez-vous moins pour nous ? Les tristes effets de la contagion et du libertinage subsisteroient-ils encore après que nous aurions réclamé la bonté infinie de votre divin cœur ? — Ah ! quand nous disons à un homme comme nous que nous comptons sur la bonté de son cœur, il ne sauroit rien nous refuser, et qu'est-ce, ô mon sauveur ! que le cœur de l'homme le meilleur et le plus compatissant, auprès du vôtre ? Et nous ne nous confierions pas dans la bonté de votre cœur, et nous douterions que de ce cœur d'où sont sortis tant de miracles de charité, il en sortît encore un aujourd'hui pour nous ! oh non, non, nous n'en douterons pas.

» O Jésus-Christ ! ô Jésus-Christ ! notre aimable rédempteur, nous nous souviendrons que votre cœur est le sanctuaire de la miséricorde et la source de tous les biens ; nous implorerons avec la plus tendre confiance son immense charité pour nous. Nous nous vouerons, nous nous vouons de ce moment au culte de votre adorable cœur. Tous les cœurs de ce royaume, depuis le cœur de votre auguste monarque jusqu'à celui du plus pauvre de ses sujets, nous les réunissons par les desirs de la charité pour les lui offrir tous ensemble. Oui, cœur de Jésus, nous vous offrons notre patrie toute entière et les cœurs de tous ses enfans !

» O vierge sainte ! ils sont main-

tenant entre vos mains! nous vous les avons réunis en nous consacrant à vous, comme à notre mère et à notre protectrice : aujourd'hui nous vous en supplions, offrez-les au cœur de Jesus. Ah! présentés par vous, il les recevra, il les bénira, il les sanctifiera, il les sauvera, et il sauvera la France toute entière. Il lui rendra la paix, il y fera revivre la piété et les mœurs, et il y fera refleurir la sainte religion. Ainsi soit-il ».

Consécration de la France à la Sainte-Vierge.

« O vierge sainte! vous avez » toujours si spécialement protégé » la France!..... Tant de monu-

» mens nous attestent combien elle
» nous a toujours été chère !..... Et
» à présent qu'elle est malheureuse,
» et plus malheureuse que jamais,
» elle semble vous être devenue
» étrangère !....... Il est vrai qu'elle
» est bien coupable !.... Mais tant
» d'autres fois elle le fut, et vous
» lui obtîntes son pardon !.... D'où
» vient donc qu'aujourd'hui vous ne
» parlez plus en sa faveur ? car si
» vous disiez seulement à votre di-
» vin fils, *ils sont accablés de maux*,
» bientôt nous cesserions de l'être....
» Qu'attendez-vous donc, ô vierge
» sainte ! qu'attendez-vous pour
» faire changer notre malheureux
» sort ?... Ah ! Dieu veut peut-être
» qu'il soit renouvelé par nous, le
» vœu que fit un de nos rois pour

» vous consacrer la France......
» Eh bien, ô Marie! ô très-sainte
» mère de J. C.! nous vous la
» vouons, nous vous la consacrons
» de nouveau! Ah! si cet acte par-
» ticulier pouvoit être le prélude
» d'un renouvellement plus solem-
» nel et public!..... Oh! si plutôt
» elle pouvoit retentir depuis le
» trône jusqu'aux extrémités du
» royaume, cette parole qui lui a
» attiré tant de bénédictions. Vierge
» sainte, nous nous vouons tous à
» vous; mais le desir que nous en
» avons ne peut-il pas y suppléer?
» mais les liens sacrés qui nous
» unissent à tous les habitans de ce
» royaume comme à nos frères;
» mais la charité qui étend nos vues
» et dilate nos cœurs, pour les

» comprendre tous dans notre of-
» frande, ne peut-elle pas la leur
» rendre commune avec nous ? Ne
» peut-elle pas donner à une consé-
» cration particulière, le mérite et
» l'efficacité d'une consécration gé-
» nérale ? Nous vous en prions,
» ô vierge sainte !..... nous vous en
» conjurons.... Nous l'espérons ! et,
» dans cette confiance, nous vous
» offrons notre roi, notre reine et
» sa famille ; nous vous offrons nos
» princes ; nous vous offrons nos
» armées et ceux qui les comman-
» dent ; nous vous offrons nos ma-
» gistrats ; nous vous offrons toutes
» les conditions et tous les états ;
» nous vous offrons sur-tout ceux
» qui sont chargés du maintien de
» la religion et des mœurs. Enfin

» nous vous rendons la France
» toute entière !..... Reprenez, ô
» vierge sainte ! vos premiers droits
» sur elle, rendez-lui la foi, ren-
» dez-lui votre ancienne protection.
» Rendez-lui la paix ; rendez-lui,
» rendez-lui J. C., qu'elle semble
» avoir perdu !... Enfin, que ce
» royaume, de nouveaux adopté
» par vous, redevienne tout entier
» le royaume de Jésus-Christ. Ainsi
» soit-il ».

On trouve encore dans le même porte-feuille la preuve que la religion étoit pour cette sainte princesse l'affaire la plus importante de sa vie, on y voit écrit l'emploi de chaque jour de la semaine, tel que je le transcris.

« *Le Dimanche*, je ferai toutes
» mes actions dans l'intention de
» faire pénitence de mes péchés.

» *Le Lundi*, pour ne pas craindre
» le jugement dernier, toutes mes
» actions pour ne pas craindre sa
» rigueur.

» *Le Mardi*, pour échapper à
» l'enfer, me pénétrer de l'idee que
» son plus grand mal est la priva-
» tion de la vue de Dieu.

» *Le Mercredi*, le paradis, le
» bonheur dont y jouissent les saints.

» *Jeudi*, penser au sacrement
» divin que Dieu institua, lui de-
» mander la grace de le recevoir
» souvent et de ne pas mourir sans
» l'avoir reçu.

» *Vendredi*, détachement de tous

» les biens de la terre pour em-
» brasser la croix de J. C., et pré-
» paration à la mort.

» *Samedi*, implorer le secours
» de Marie auprès de son fils,
» s'exciter à sa dévotion, et à celle
» de tous les saints ».

Tout le temps que la famille royale habita les Tuileries, madame Elisabeth ne s'y considéra jamais que comme une victime dévouée au courroux populaire; mais plus cette vie lui paroissoit incertaine, plus elle s'occupoit de l'éternité : cependant elle ne vouloit point que l'on pénétrât dans le secret de ses pieux exercices. D'un écrin de simple bois de noyer, en poussant une détente, elle se formoit un tribunal de

pénitence, où, au lieu d'un fastueux carreau, cette princesse se mettoit à genoux sur un marbre noir taillé de manière à produire l'effet de cailloux aigus. C'est ainsi que loin de se livrer aux amorces de la volupté, madame Elisabeth pratiquoit au milieu de la cour des austérités qui eussent sanctifié les pères du désert.

Les élémens qui composoient les Etats-Généraux, n'ayant entre eux aucun rapport, le Roi ne put pas même jouir de la satisfaction de leur voir commencer les travaux pour lesquels ils avoient été appelés, avec ce calme qui eût été digne des représentans d'un grand peuple. M. Necker avoit jeté entre eux la

pomme de discorde, par la double représentation, qui eût été juste, si on n'avoit pas oublié que le clergé renfermoit dans son sein des membres des deux ordres ; ce qui donnoit nécessairement au tiers une trop grande prépondérance. Je rapporterai ici un fait qui m'a été attesté par quelqu'un dont la naissance et l'état lui donnoient des liaisons intimes avec les nobles et le clergé. Lorsqu'il fut question de détruire les prérogatives que donnoit une longue suite d'aïeux, M. Mauri dit à M. l'abbé le D***. Demain on discutera sur l'abolition des priviléges de la noblesse, je me suis chargé de les défendre ; je le ferai si gauchement qu'ils seront détruits, et les nobles en seront

tellement indignés, qu'il faudra bi
qu'ils fassent cause commune av
nous. Je n'ajouterai rien à ce trait
qui suffit pour faire connoître quel
haine et quelle envie les tro
ordres se portoient réciproquemen
donc les nobles dûrent être la vic
time de ces dissensions, sur-tou
si l'on se rappelle que parmi eu
il y avoit un grand nombre d'Orléa
nistes qui avoient un extrême in
térêt à se populariser; on trouver
alors que les nobles, en se réunis
sant même au haut clergé, ce qu
n'arriva pas, n'étoient pas l
troisième partie de l'assemblée
Comment, délibérant par tête, au
roient-ils pu jamais obtenir la ma
jorité ? Ils n'étoient donc qu'une
vaine représentation.

Ceux qui vouloient un nouvel ordre de choses, et je crois que Louis XVI n'étoit pas un de ceux qui le desiroient le moins, auroient agi d'une manière bien plus franche, en faisant proclamer leur constitution comme le résultat des réflexions philantropiques du Roi : on auroit obéi, parce qu'on étoit accoutumé à se soumettre à ses volontés ; et les nobles, disséminés, n'auroient point eu la force de résister : que de sang auroit été épargné ! et Louis XVI seroit encore Roi des Français. Mais d'Orléans qui vouloit l'être de la France, aima mieux amener les victimes au lieu du sacrifice, que de laisser Louis XVI suivre le penchant qu'il avoit à être le chef d'une démocratie. Je crois

bien qu'il étoit la seule personne dans sa famille qui fut de cet avis, et jamais on ne me persuadera que la Reine voulut de bonne foi la révolution ; mais conservant dans son cœur, sans peut-être se l'avouer, la haine autrichienne contre la maison de Bourbon, elle n'étoit pas fâchée de voir humilier les Princes elle se persuadoit que le Roi conserveroit sa puissance, et elle se flattoit de la partager plus sûrement, quand il n'y auroit plus d'intermédiaire : au lieu que madame Elisabeth aimant son illustre race n'en pouvoit voir diminuer l'écla dans aucun de ses membres, san en être vivement affectée. Que intérêt pouvoit lui être plus cher !

L'être qui n'a pas embrassé l

célibat par systéme, ne perd pas les sentimens de la nature ; il doit même aimer plus vivement ses proches parens : n'ayant pas à partager ses affections entre deux familles, la sienne doit être pour lui tout au monde. En admettant, ce que je crois, que la Reine aimât son époux, elle n'en conserva pas moins le plus vif intérêt à la grandeur de la maison d'Autriche ; et quel traité put jamais unir les descendans de Charles Quint et de François Ier ! Madame Elisabeth devoit donc être plus profondément blessée que Marie-Antoinette des projets de l'assemblée, parce qu'ils l'atteignoient directement dans les objets de ses affections. Lui en fera-t-on un crime ? Il auroit fallu un

degré de philosophie bien supérieur pour voir de sang froid tout ce que l'on projetoit, et je dirai même qu'une telle abnégation étoit impossible à une jeune Princesse élevée dans les préjugés de la grandeur. Aussi bonne, aussi sensible que son frère, elle n'auroit pas voulu qu'on répandît une goutte de sang pour conserver les augustes priviléges de sa maison; mais elle auroit donné tout le sien pour qu'il n'y fût pas porté atteinte. Je ne sais si je m'abuse, et si l'enthousiasme que les vertus d'Elisabeth m'inspirent me font illusion; mais je ne puis croire qu'aux yeux des hommes raisonnables, cette manière de penser dans la fille de trente-deux rois, dût paroître extraordinaire; et il

me semble que l'on ne peut que la louer de n'avoir point varié dans son opinion, et sur-tout de n'en avoir jamais feint une contraire.

Elle connoissoit les fautes de la cour, qui avoient rendu inévitable ce grand changement ; mais elle gémissoit de le voir arriver, et des maux qu'il alloit faire souffrir aux plus chers de ses amis : ce sentiment est-il donc opposé à la vertu ? Tous ne sont point appelés à cet héroïsme qui rend la patrie plus chère que sa famille. Ces cœurs vraiment républicains sont rares, et ce n'est pas sur les marches du trône qu'on devoit les chercher.

C'est en cela que les Romains se

conduisirent en hommes vraiment sages ; ils ne firent pas un crime à la famille des Tarquins d'aimer la royauté : ne voulant plus de Roi, il les renvoyèrent eux et leurs trésors. Mais les meneurs vouloient le sang des Bourbons, parce que c'étoit le seul moyen de s'emparer de leurs richesses. Ceux qui fondèrent la République, c'étoient pour la plupart autant ses ennemis que ceux dont ils détruisoient la puissance ; aussi souillèrent-ils l'aurore de la liberté par des crimes atroces, et qui n'étoient utiles qu'à leurs affreux complots. Cette nation si douce, dont l'urbanité la faisoit chérir de tous les habitans de la terre, est changée tout-à-coup en une race de cannibales. Ce ne sera

jamais qu'en frémissant qu'on parcourra les premières pages de l'histoire de la République, on croit lire le récit d'un songe terrible ; et si nous qui avons vu passer sous nos yeux ces scènes d'horreur, nous pouvons à peine les croire, que pensera la postérité de ces tristes récits ? N'accusera-t-elle pas les écrivains de mensonge ? et lorsque l'avenir découvrira toutes les trames, ne frémira-t-on pas de penser qu'on s'est conduit ainsi avec le meilleur des hommes, qui vouloit le bien, mais à qui il fut impossible de le faire exécuter, tant l'or de d'Orléans eut de puissance pour séparer le peuple du Roi ?

Cependant, Louis XVI avoit des

amis dans l'assemblée , sur-tout du côté gauche ; un d'eux , et sûrement ce n'étoit pas un des moins estimables , me disoit : le Roi est vraiment l'homme qu'il nous faut , et sous un autre il eût été impossible de tenter d'aussi grandes choses ; il n'a point de préjugés , beaucoup de droiture , et, secondés par lui , nous acheverons la plus belle constitution qui ait jamais existé. Ce député n'étoit pas le seul qui pensa ainsi de Louis XVI. Quant à M. A***. son attachement ne s'est pas démenti ; et lorsqu'il apprit la fin déplorable de ce Prince, il fut obligé de faire un voyage , afin que l'on ne s'apperçût pas dans la ville qu'il habitoit , de la profonde douleur dont il étoit pénétré ; cepen-

dant, c'est un homme de beaucoup d'esprit : il étoit député du tiers, et n'avoit rien à attendre de la famille royale. J'aurai occasion de le citer plusieurs fois dans cet ouvrage ; son nom connu par son intacte probité, ne pourra qu'ajouter à l'authenticité des faits que je rapporterai, et que je tiens de lui, comme témoin oculaire ; mais n'étant pas à portée de savoir s'il veut être nommé, je ne me le permets pas sans son aveu ; je dirai seulement, pour prouver mon opinion, que ce même député avoit le plus grand enthousiasme pour la révolution; qu'il avoit, jusqu'au moment où elle a commencé, supporté impatiemment le joug de ce qu'il nommoit alors préjugés ; que la nuit

du 4 au 5 Août lui parut le plus beau moment de sa vie ; qu'il en écrivit à un de ses amis, avec une satisfaction marquée. Nous avons, lui disoit-il, table rase pour tracer la constitution ; enfin, tous les Français sont égaux. Cet homme qui parloit ainsi, aimoit et estimoit Louis XVI, parce qu'il étoit entièrement convaincu que les sentimens de ce Prince étoient d'accord avec ceux du côté gauche de l'assemblée; qu'il vouloit de bonne foi un gouvernement populaire, dont lui et sa race seroient chefs. Cependant, ces dispositions favorables dans quelques membres ne produisirent qu'un calme momentané.

Mais comment espérer qu'il pût

subsister ? Les meneurs n'avoient-ils pas juré la perte de Louis, et pouvoient-ils renoncer à des projets qui leur avoient coûté tant de peine, et à d'Orléans tant d'argent? Ils auroient manqué leur but, si le Roi et l'assemblée fussent restés réunis, et eussent continué à travailler de concert à la réforme des abus. Déjà Lalli-Tolendal avoit fait proclamer le monarque, *restaurateur de la liberté française.* Les Orléanistes tremblèrent que leurs complots ne fussent déjoués ; mais ils en assurèrent le succès en joignant à leurs sourdes menées des forfaits éclatans, et ils se livrèrent *aux crimes en criminels.* Nous allons les voir étonner l'Univers, moins encore par leurs infernales

conceptions que par l'audace avec laquelle ils les exécutèrent.

Fin de la seconde Partie.

HISTOIRE
DE MADAME
ÉLISABETH
DE FRANCE,
SŒUR DE LOUIS XVI.

TROISIÈME PARTIE.

Si c'est l'art des peintres célèbres d'offrir des contrastes qui font ressortir par leurs oppositions les parties brillantes de leur ouvrage, quel tableau en présenta jamais d'aussi frappant que celui du

temps dont j'esquisse l'histoire, en traçant, d'une main timide, celle de madame Elisabeth. Tout ce que les humains, jusqu'à ces jours de terreur, avoient regardé comme les moyens d'un bonheur assuré, se trouvoit réuni en elle.

La naissance la plus illustre, la beauté, les graces, l'esprit, l'instruction, les douces vertus sociales, celles plus sublimes encore que la religion consacre, des amis fidèles, présens si rares pour les grands : tels étoient les dons que le ciel avoit semblé prendre plaisir à verser sur cette princesse. Et comme s'il avoit voulu montrer aussi que tout est périssable sur cette terre d'exil, il permit à des monstres

cruels de lui tout ôter, hors sa vertu qui semble briller d'un nouvel éclat au milieu des tourmens dont les barbares l'accabloient.

Dès l'instant où les Français redemandèrent au Roi la puissance qu'ils avoient confiee à ses ancêtres depuis dix siècles, madame Elisabeth ne se fit pas d'illusion sur le sort de sa triste famille; et jugeant que les factions ne permettroient pas même à Louis XVI d'être Roi constitutionnel, elle auroit peut-être desiré dans son cœur de lui voir moins de confiance en ceux qu'elle ne pouvoit croire de bonne foi; et les jours qui s'écoulèrent sans orage, ne lui parurent jamais que semblables à

ces bonaces qui précèdent les tempêtes.

C'est ce qu'exprime une lettre qu'elle écrivoit dans ce temps à son amie, dont je ne rapporterai que quelques fragmens.

Lettre

*Lettre de madame Elisabeth, à madame de ***.*

Versailles, le 29 Mai 1789.

« . . . .
» . . . .
» Tout va plus mal que jamais, » le roi seul paroît satisfait de la » tournure que prennent les choses : » peu de souverains le seroient à » sa place. Mais il a sur tout cela » une manière de voir qui est trop » heureuse pour lui. Les événe- » mens ayant aussi mal tourné, » il seroit dangereux de reculer au » point où nous en sommes, du » moins n'est-ce pas l'instant. . . . .
» . . . .

» . . . .
» . . . .
» . . . . . . J'avois le pressentiment,
» la dernière fois que je vous vis
» avant votre départ, que nous
» serions séparées par une longue
» absence. Je ne vous engage pas
» à revenir, vous trouveriez peut-
» être les routes teintes de sang.
» Pour moi, j'ai juré de ne jamais
» quitter mon frère, et je tiendrai
» mon serment. . . . .
» . . . .
» . . . .
» . . . .
» On assure que tout se calmera
» et que peu à peu on reprendra
» ce que l'on a perdu ; cela seroit
» possible avec le caractère du
» Français. Mais le peuple n'est pas

» abandonné à lui-même ; et qui
» sait jusqu'où les meneurs le con-
» duiront. . . . .
» . . . .
» . . . .
» . . . .
» Je ne me dissimule point que
» la monarchie ne pourroit re-
» prendre son éclat que par un
» coup de vigueur : mon frère ne
» le fera pas, et sûrement je ne
» me permettrois pas de le lui con-
» seiller. Adieu, mon amie, pen-
» sez à moi, plaignez-moi, et
» comptez sur mon affection.

» ELISABETH.

» *P. S.* Monsieur le Dauphin est
» plus mal que jamais, la Reine
» est inconsolable, et je pourrai

» difficilement adoucir un chagrin
» dont je suis aussi vivement affec-
» tée qu'elle ».

Ce fut en effet cinq jours après que madame Elisabeth écrivoit cette lettre, que le prince termina une carrière à peine commencée ; c'est le dernier de cette illustre maison qui reçut en France les honneurs funèbres. Il put, en fermant la paupière, croire qu'il avoit à regretter un trône qui subsistoit encore, mais qui ne tarda pas, ainsi que lui, à disparoître de sur la terre.

Hélas ! il ne restoit même pas au Roi la douceur de pleurer en liberté une perte aussi sensible.

Il s'étoit enfermé pour donner un libre cours à ses larmes, avec ordre de ne laisser pénétrer personne jusqu'à lui, sous aucun prétexte. Le président du Tiers-Etat se présenta, et demanda à communiquer au Roi un arrêt de son ordre. Sur un premier refus, il insista avec tant de force qu'on fut obligé d'en avertir le monarque. Louis XVI demanda si l'on avoit prévenu le président du motif qui lui faisoit desirer d'être seul. Sur la réponse affirmative, il s'écria douloureusement : *il n'y a donc pas de père dans cette chambre du tiers ;* et il ordonna qu'on introduisit la députation.

Si la Reine, qui idolâtroit ses

enfans, eut plus de liberté que le Roi pour répandre les pleurs arrachés à l'amour maternel, l'effroi des événemens qui se succédèrent en tarit la source. La douleur et la pitié font verser des larmes, il n'en est point pour la terreur; et tel dut être le sentiment qu'elle et ses amis éprouvèrent au 14 Juillet. Ce fut dans cette journée que le peuple connut sa force, et la cour sa foiblesse. Tout fuit, tout abandonne le Roi et sa famille; Louis XVI regrette peu des courtisans qu'il méprise. Il se rallie à l'assemblée, où il trouve encore des cœurs dignes d'apprécier ses vertus. D'Orléans frémit d'avoir manqué le but qu'il s'étoit proposé.

Les émissaires de la faction désorganisatrice voyant qu'ils ne pouvoient corrompre la majorité de l'assemblée constituante, qui renfermoit les hommes les plus éclairés, pensa à élever contre elle une puissance qu'ils conduiroient plus sûrement à leur infâme but. Ce fut sur la commune de Paris qu'ils jetèrent les yeux, et ils lui inspirèrent le fol orgueil de vouloir dicter des lois. Elle se montra jalouse de la confiance que le Roi avoit accordée aux députés. Cette commune audacieuse exigea que sa majesté vînt à Paris ; la Reine et madame Elisabeth firent tous leurs efforts pour l'en détourner, et ne purent y réussir.

On ne douta pas que tout espoir

au retour de l'ancien ordre ne fût détruit, quand on vit que le Roi s'abandonnoit aux volontés du peuple et consentoit à aller à Paris. M. le comte d'Artois offroit d'y paroître à sa place, Louis XVI s'y refusa. Alors ce prince quitta la France où il n'espéroit plus être utile à un frère qu'il aimoit sincèrement ; et trompé par l'idée que les Rois prendroient la défense de Louis, il alla chercher des secours qui perdirent celui qu'il vouloit servir malgré lui. C'est à cette époque qu'il faudroit placer une lettre de la Princesse Christine, gouvernante des Pays-Bas.

Lettre de la princesse Christine, à la Reine.

Bruxelles, 1789.

« JE puis à peine croire ce que
» j'apprends : le petit Comte (1)
» vient d'arriver. Est-il vrai que
» votre époux ait consenti au ren-
» voi des ministres ? Qu'il est foible !
» Qu'est donc devenu votre pou-
» voir sur lui ? Manqueriez-vous
» aussi d'énergie, ou l'auriez-vous
» perdue ? Pourquoi le petit Comte

(1) Il paroît que c'est M. le comte d'Artois qui est désigné ici sous le nom du petit Comte.

» vous a-t-il quittée ? Que fera-t-il
» ici ? N'auroit-il pas été plus né-
» cessaire à Versailles ? Je me
» brouille dans toutes mes idées.
» Employez votre crédit, la force
» même, pour dissoudre votre dé-
» testable assemblée. Qu'importe
» qu'il périsse si nous triomphons ?
» vous n'entrez point au conseil,
» mais vous devez le diriger. Si
» j'étois Reine de France, je vou-
» drois que tous mes sujets trem-
» blassent à ma vue. Un grand
» pouvoir que l'on attaque doit
» devenir terrible ; vous avez des
» enfans, vous devez avoir plus
» d'amis que Louis, qui est sans
» capacité. Craignez de travailler
» pour les Princes, en suivant leurs
» conseils ; ils n'aiment pas notre

» maison. Je voudrois être auprès » de vous, mais ce n'est pas le » moment ; redoublez de courage, » mais sur-tout renvoyez vos tu» teurs (1) ».

C'est dans ce temps que la Reine se sépara de madame de Polignac, qui est jugée d'une manière si différente par ses contemporains. Ce qui est certain, c'est qu'elle étoit belle, douce, affable ; qu'elle étoit incapable, comme on a voulu le faire croire, de donner à la Reine des conseils sanguinaires ; et ce qui fait son éloge, c'est que le Roi l'aimoit,

(1) Correspondance Secrette, page 115.

et que s'il avoit pu se permettre d'être infidèle à sa femme, c'eût été pour la Duchesse, et nullement, comme on l'a dit, pour la Comtesse Diane de Polignac qu'il n'a jamais aimée. Cette dernière étoit dame d'honneur de madame Elisabeth, qui ne pouvoit pas la souffrir. Elle partit avec toute sa famille, à la grande satisfaction des Français, dont l'habitude a toujours été de haïr les favoris, souvent sans d'autres raisons que celle de leur faveur, et parce qu'aimant leurs Rois avec l'aveuglement de l'amour, ils accusoient de leurs fautes ceux qui les approchoient de plus près, pour n'avoir pas à trouver coupables les objets sacrés de leur idolâtrie.

Cette séparation affligea moins

la Reine que dans toute autre position, parce que son opinion différoit entièrement de celle de la Duchesse. Dès les premiers instans de la révolution, la Reine avoit toujours pensé qu'elle ne pouvoit espérer de secours que de son frère ; elle se flattoit qu'il enverroit une armée qui en imposeroit aux factions, et qu'elle auroit la gloire de replacer son époux sur le trône, ainsi que sa mère avoit rendu l'Empire à François II. Madame de Polignac qui aimoit la noblesse française, regardoit comme un affront pour elle d'avoir recours à un Prince étranger, afin de défendre ce qu'elle croyoit ses droits. Madame Elisabeth avoit la même manière de voir que la favorite ; et comme les mêmes

opinions religieuses et politiques rapprochent, au moment où madame de Polignac quitta la France, elle étoit très-bien dans les bonnes graces de madame Elisabeth, et beaucoup plus froidement avec la Reine, pour qui cependant madame de Polignac conserva un si grand attachement, qu'elle mourut de douleur en apprenant la fin tragique de son auguste amie. Ce qui m'a toujours étonnée, c'est qu'elle eût accepté la place de gouvernante des enfans de France. Elle ne pouvoit ignorer l'opinion publique sur son compte ; et eût-elle été parfaitement injuste, on ne pouvoit pas la braver dans une chose aussi importante, sans offenser la bienséance : mais la Reine le vouloit,

et j'ai déjà dit que ce qu'elle avoit une fois décidé, il étoit presqu'impossible de lui faire changer d'avis.

Elle persista jusqu'au dernier moment dans l'idée que les Autrichiens rétabliroient la monarchie française : idée bien démentie par leur conduite, et qui étoit diamétralement opposée à celle de la Princesse dont j'écris la vie ; ce qui redoubla l'éloignement qui étoit entre les deux belles-sœurs. Toutes deux vouloient le retablissement de la royauté, mais par des moyens différens ; et ni l'une ni l'autre n'arrivèrent au but qu'elles se promettoient, parce que le Roi trompé par les vertus de son cœur, croyoit ceux qui lui disoient que la

révolution feroit le bonheur du peuple.

Il y avoit en effet une sorte d'enthousiasme qui parut un instant réunir les partis. Le Français avide de nouveauté, fut frappé du spectacle qui s'offroit à ses yeux. Les tranquilles habitans des villes et des campagnes, transformés en soldats armés, seulement pour se défendre, ne sembloient se livrer qu'à un jeu militaire; et la garde Nationale fut dans les premiers mois de la révolution un amusement, et amuser la multitude est un moyen certain de se l'attacher. L'orgueil que l'on humilioit par la perte des priviléges, trouva le moyen de se dédommager, et les grades dans cette

armée pacifique flattèrent l'ambition de la bourgeoisie. Le peuple qui n'étoit point encore accoutumé à voir dans les grands propriétaires ses égaux, les fit colonels; peu refusèrent cet honneur, les uns par reconnoissance pour ceux qui le leur décernoient, les autres parce qu'ils regardoient que c'étoit un moyen de contenir le peuple. Un garde du Comte d'Artois m'a dit, qu'ayant été nommé Commandant dans la commune qu'il habitoit, il écrivit au chevalier de Crussol pour savoir ce qu'il devoit faire; et le Capitaine lui répondit qu'il devoit accepter, que c'étoit le plus grand service qu'il pouvoit rendre au Prince dans la position présente.

A ces fêtes militaires on joignoit

l'appareil de la religion, toujours imposant pour les hommes. Il n'y avoit point de village qui ne chantât des *Te Deum* : on n'entendoit que le son des cloches uni aux instrumens militaires ; on prioit, on chantoit, on dansoit, et sur-tout on buvoit. Les ouvriers quittoient leurs travaux pour se rendre aux fêtes patriotiques ; le paysan vendoit sa vache pour acheter un uniforme : les rubans aux trois couleurs chamaroient les hommes, les femmes et les enfans. On en ornoit tout ce qui paroissoit aux yeux ; et à voir la gaîté répandue dans toute l'étendue du royaume, on eût dit que chaque famille marioit son premier né.

Mais tandis que la majorité de

la nation se livroit à ce délire sans rien calculer, des hommes dont les passions et l'intérêt les portoient à profiter de la révolution, méditoient en silence de la faire aller bien au-delà de ce qu'elle devoit être : les autres de s'en servir pour renverser Louis XVI de son trône, et y placer d'Orléans. Ce furent ces deux factions qui entravèrent la marche que le Roi vouloit suivre : la méfiance entre le peuple et la cour devint extrême ; on le voit dans une lettre de madame Adélaïde à la Reine.

Lettre de madame Adélaïde, à la Reine.

Août, 1789.

« NOUS sommes pour ainsi dire » en prison à Belle-Vue ; on a ré- » pandu le bruit qu'il y avoit un » magasin d'armes à Meudon. Cette » nouvelle a attiré une quantité » prodigieuse de curieux ; nous » sommes observées. Ne venez pas » demain à Belle-Vue, envoyez » seulement Elisabeth. J'attends » des nouvelles de Louise ; dans sa » retraite elle est plus instruite que » vous à la cour. La sœur de l'Ar- » chevêque est venue cette nuit ;

» elle ma dit que le parti des Mi-
» nistres s'affoiblissoit, que le *Comte*
» *Plebeien*(1) en entraînoit beau-
» coup de son bord. Vous avez eu
» tort de ne pas le gagner, rien
» n'est à dédaigner. Le Baron (2)
» a raison ; c'est en flattant ces
» gens-là qu'on parvient à se les
» attacher : on y gagne au moins
» de les empêcher d'agir haute-
» ment ; c'est déjà beaucoup de
» sauver l'humiliation apparente.
» Je suis bien aise que madame
» Julie de Polignac soit partie ; ils
» croiront dans ce moment que
» c'est un sacrifice que vous faites,

---

(1) Le Comte de Mirabeau fils aîné.

(2) Le Baron de Besenval.

» et peut-être cela appaisera les me-
» neurs de bonne foi. De la patience
» et du courage (1) ».

L'émigration peu considérable d'abord, le fut cependant assez pour porter chez l'étranger l'inquiétude dans le cœur des rois, et l'espoir de s'affranchir du joug dans celui des peuples. De même que du foyer d'un incendie s'échappent des étincelles qui vont enflammer les édifices les plus éloignés ; de même les émigrans, en racontant le sujet de leur mécontentement et de leur crainte, apprirent aux habitans de l'Europe qu'il y avoit des vérités

(1) Correspondance Secrette, page 108.

que la politique des cours avoit toujours eu intérêt à leur cacher; et le fameux axiome de la souveraineté du peuple fut proclamé par ceux même qui auroient bien voulu l'anéantir. Mais il est de cette vérité comme de beaucoup d'autres, c'est qu'il ne la faut pas présenter isolée de ses corollaires. Dire que le peuple est souverain, est de toute évidence; mais le lui dire sans lui apprendre de quelle manière il peut exercer sa souveraineté, c'est l'abuser par des mots; et c'est ce qui a causé tous les malheurs de l'Europe. Ceux qui ne vouloient qu'égarer le peuple, le laissèrent pendant quelque temps faire usage de sa souveraineté à sa guise. Les assemblées devinrent sa plus grande

occupation, il croyoit élire ceux qui étoient les plus dignes des places : mais presque toujours abusé dans ses choix par des intrigans soudoyés, il remettoit sa puissance dans les mains de ses ennemis ; car il est prouvé qu'il n'en peut avoir de plus terribles que ceux qui lui présentent l'anarchie à la place de l'obéissance aux lois. Ce fut à Paris que se firent sentir les premières commotions de ce volcan, dont l'explosion devoit couvrir la nature de deuil.

Madame Elisabeth prévit tous les maux qui alloient fondre sur sa famille : elle ne les dissimule pas à madame Adélaïde à qui elle écrivoit dans ce temps.

Lettre

Lettre de madame Elisabeth, à madame Adélaïde.

Montreuil, Septembre 1789.

« Vous êtes dans l'erreur, ma » chère tante, et le Roi bien » davantage que vous. Tous ceux » qui nous entourent nous trom» pent.

» La grande dame (1) réussira, » et nous serons tous ses esclaves, » même son époux. *Monsieur* se » laisse conduire par des agens qui » n'ont en vue que leur vengeance

(1) C'est sans doute la Reine que madame Elisabeth désigne ici.

» personnelle, et qui s'occupent
» peu de conserver la gloire des
» Bourbons. Voilà ce qu'il faudroit
» démontrer au Roi et à son frère;
» mais, pour le faire, il faut lui
» dévoiler bien des mystères La
» correspondance avec Bruxelles
» nous seroit bien utile: depuis que
» la favorite (1) est partie, j'ignore
» quelle est l'intermédiaire; je sais
» pourtant, à n'en pas douter, que
» la gouvernante (2) est en relation
» intime avec sa sœur, qui, à en
» juger par son caractère haineux,
» s'embarrassera peu de perdre la

---

(1) La Duchesse de Polignac.

(2) La Princesse Christine, gouvernante des Pays-Bas.

» Reine, pourvu qu'elle perde les
» Français. Elle me disoit hier que
» mon opposition ne lui paroissoit
» pas étrange, attendu que les
» Bourbons et moi étions du même
» sang, et qu'il étoit naturel que
» nous pensassions de même. Ses
» projets sont violens, jamais le
» Roi n'y consentira: ils seront dé-
» voilés, et qui sait ce qui en résul-
» tera. Je suis loin d'être tranquille;
» elle me craint, et ne me laisse
» pas un moment seule avec le
» Roi. Je sais que la veuve (1) doit
» partir demain pour Bruxelles; la
» gouvernante est venue, dit-on,
» jusqu'à Mons. Vous pourriez, ma

(1) La Princesse de Lamballe.

» tante, faire entrevoir à mon frère » le danger qu'il court en se livrant » à cette famille ennemie née de la » sienne ; les fausses démarches où » l'on l'entraînera, vous précipite- » ront avec lui. Si *Monsieur* vouloit » m'écouter : mais dans un sens » contraire, il n'est pas mieux en- » touré que son frère. J'envisage » notre position sous un aspect af- » freux ; les volcans sont sous nos » pas, et la mine entre les mains de » nos ennemis.

» Allez-vous demain dîner à Saint » Denis ? Je m'y rendrois. Nous » nous concerterons sur d'autres » objets, et sur notre conduite à » tenir (1) ».

---

(1) Correspondance Secrette, pag. 122.

Une disette factice, moyen terrible contre ceux qui gouvernent, exaspéra le peuple. Le Français est de tous les habitans de la terre celui qui mange le plus de pain. Riche et pauvre, les meilleurs mêts ne sont rien pour lui sans cet aliment, on l'y habitue dès l'enfance; et c'est en quelque sorte un point capital de son éducation, sur-tout pour le Parisien. La boulangerie y est devenue un art, et le goût est aussi flatté par le pain, que dans d'autres pays il pourroit l'être par les mêts les plus recherchés. Aussi la consommation est-elle extrême, et la moindre diminution dans les approvisionnemens s'y fait sentir d'une manière sensible, et en augmente le besoin, parce que le boulanger

cuisant moins, on se trouve forcé de manger le pain au moment où il est encore chaud; et tout le monde sait qu'une famille qui vit avec douze livres de pain rassi, il lui en faudra seize de tendre : non-seulement le défaut d'approvisionnement prépare la disette de cette manière; mais encore parce que la farine rend beaucoup plus, lorsqu'il y a du temps qu'elle est sortie du moulin. Ainsi, sans autre moyen, on peut rendre la consommation d'un tiers plus forte : aussi dans ce temps où les agens d'Orléans entravoient les approvisionnemens, trois cents sacs n'équivaloient pas à deux cents, ce qui faisoit croitre prodigieusement le mal. On ne manquoit pas d'en accuser le roi, tandis qu'il gémis-

soit de la misère du peuple. On disoit aussi que la reine avoit envoyé les blés à l'étranger; car, à entendre les Orléanistes, on eût cru que cette princesse étoit dépositaire des clefs de tous les greniers de la France. La fin tragique du malheureux prince avoit pour but de le prouver. Une expression proverbiale veut que la faim empêche d'entendre : mais ne pouvoit-on pas dire avec autant de vérité, que cette cruelle souffrance rend attentif à recueillir toutes les accusations contre ceux que l'on soupçonne en être cause ; il n'y a point de calomnie absurde que l'on ne puisse faire croire à la mère de famille pauvre, dont les cris de ses enfans demandant du pain déchirent les entrailles.

Il n'est donc pas étonnant que l'on soit parvenu à porter le peuple de Paris aux plus terribles excès, en lui ôtant le seul aliment qu'il demande, et dont l'usage, comme l'a dit un homme de beaucoup d'esprit, a une très-grande influence sur le caractère national (1).

---

(1) Le Français, dit-il, est le peuple de l'Europe qui mange le plus de pain : ce qui le rend aussi le plus irritable. Tout le monde sait que le pain augmente considérablement le volume du sang. Les artères alors le portent avec plus d'activité au cerveau et rendent l'imagination inflammable. Il est donc plus difficile de conduire des hommes qui ne vivent que d'une grande quantité de pain, que ceux qui mangent

La disette jointe aux relations mensongères du repas des gardes du corps, servit à soulever cette tourbe inquiète et turbulente qui ne

---

des légumes aqueux ou absorbans. Ils ont plus d'esprit, ils sont plus aimables ; mais la moindre contrariété les rend furieux : d'ailleurs, leur estomac est tellement accoutumé à cet aliment, que rien ne le remplace ; et si l'intempérie des saisons ou la malveillance les en prive, ils meurent de faim ; tandis que le tranquille Allemand ou le sobre Espagnol vit de toutes espèces de productions de la terre, qui rarement manquent à la fois.

*Extrait d'un mémoire au gouvernement, par M. T***. ancien capitaine de Dragons.*

connoît point de lendemain, et qui est à celui dont il attend la subsistance du jour. Je ne retracerai point ici les horreurs commises pendant les tristes journées des 5 et 6 8bre; je n'ai que trop souffert en peignant ces forfaits dans les mémoires de la princesse de Lamballe. Je me bornerai à ce qui a trait à madame Elisabeth.

Elle voyoit l'orage se former, et engageoit le Roi à prendre des mesures pour sa sûreté. Ce malheureux Prince n'étoit occupé que de celle de tout ce qui lui étoit cher; il auroit voulu que sa sœur ne s'exposât pas à rester en France. Il sembloit pressentir sa triste destinée; il n'ignoroit pas tout ce qui

se passoit au Palais Royal ; et l'impossibilité où il étoit de remédier à ce qu'il croyoit une véritable famine, lui causoit autant d'inquiétude que de chagrin. — Si je vous savois en sûreté, disoit-il à sa sœur, et que vous, la Reine et mes enfans n'eussiez rien à craindre du peuple, je l'attendrois tranquillement ; mais l'idée, ma chère Elisabeth, qu'ils vous arracheront du palais de nos pères, qu'ils vous puniront de votre attachement pour moi, me fait frissonner. Ah ! mon amie, ma sœur, ajoutoit-il en serrant ses mains dans les siennes, avec cette tendre cordialité qui accompagnoit ses manières pour ceux qu'il aimoit, tâchez donc d'engager la Reine à partir avec mes enfans, et accom-

pagnez-les. —Je ne sais, répondoit madame Elisabeth, quelles peuvent être les intentions de la Reine; mais, pour moi, je sais bien que je ne vous quitterai pas, quand je serois certaine de trouver la mort à vos côtés : d'ailleurs, pourquoi le peuple m'en voudroit-il ? je ne lui ai jamais fait de mal. Le ciel m'est témoin que je n'ai jamais sollicité, pour les plus chers de mes amis, aucune grace qui ait pu surcharger l'Etat; que je ne me suis mêlée en rien du choix des ministres; que, tranquille dans le rang où le ciel m'avoit placée, je n'ai jamais eu d'autre ambition que de passer mes jours auprès de vous : aussi ma conscience ne me reproche rien, et quand je paroîtrai devant Dieu;

j'espère que ce sera pour obtenir un bonheur inaltérable.—Lui seul, ma chère Elisabeth, voit nos cœurs; mais il m'est bien douloureux d'être aussi mal jugé par ceux pour qui j'ai fait d'aussi grands sacrifices.—Peut-être trop grands, mon frère; ils prennent pour foiblesse votre amour pour eux. Vous n'avez pas voulu croire ce que vos amis vous disoient, vous avez mis votre confiance dans le peuple, et vous voyez comme il vous en récompense.—Je n'appelle pas le peuple les brigands du Palais Royal; ils peuvent impunément se livrer à leurs scandaleuses déclamations, je ne crois pas qu'ils aillent plus loin.—On parle d'une nouvelle insurrection, on dit qu'ils viendront ici.—La Fayette me ré-

pond du contraire. — Mais s'il n'en est pas le maître ! que les femmes, comme on l'assure, viennent demander du pain. — Je les recevrai, je les entendrai ; elles verront de quelle profonde douleur je suis pénétré en pensant qu'elles manquent du nécessaire, et elles me rendront justice. — Je le desire, mon frère ; mais vous devriez vous entourer de vos anciens serviteurs, des gentilshommes qui vous sont attachés. — Ils m'ont presque tous abandonné. — Pour vous chercher du secours. — C'est le plus grand mal qu'ils pouvoient me faire ; mais votre opinion sur cela diffère de la mienne.

Après cette conversation, le Roi

partit pour la Muette ; madame Elisabeth entra chez la Reine, qu'elle trouva dans la plus vive inquiétude. Elle lui promit de rester à Versailles, et de partir avec elle et les enfans de France, si l'on pouvoit déterminer le Roi à s'éloigner du foyer des intrigues. — Il ne le voudra pas, dit la Reine, il a confiance en ses amis du Tiers ; je suis bien malheureuse de ne pouvoir lui faire comprendre tout ce qu'il a à redouter. — Il desireroit que vous songeassiez à votre sûreté et à celle des enfans, dit madame Elisabeth. — Je ne quitterai point Versailles sans lui, reprit la Reine ; ce seroit une lâcheté, et j'en suis incapable. Après ce peu de mots, la Reine changea de discours ; et

comme si elle eut pris son parti, de braver une mort qu'elle regardoit comme certaine si le peuple de Paris venoit à Versailles, elle ne s'en occupa plus.

Tout le monde au château étoit persuadé que le Roi n'y reviendroit pas. Madame Elisabeth qui avoit lu dans le cœur du Roi, savoit que, loin de fuir le peuple, il desiroit vivement d'avoir une occasion de se faire entendre de lui : ainsi elle étoit bien sûre qu'à la première nouvelle de l'arrivée des troupes parisiennes, il reviendroit au château ; et, en effet, il n'y manqua pas. Son arrivée surprit tellement la Reine, qu'elle entra précipitamment dans l'appartement des sous-

gouvernantes de ses enfans, et leur dit : le croiriez-vous ? le Roi est de retour. Puis elle alla recevoir Louis XVI, qu'elle pressa vivement de quitter, non la France, comme le peuple le croyoit, mais Versailles. Madame Elisabeth unit ses prières aux siennes, et il parut y consentir. La Reine rentra chez mesdames de Makau et de Souci, et leur dit : On va partir sous un quart-d'heure, tenez-vous prêtes. Elles exécutèrent ses ordres ; mais ne voyant aucuns préparatifs, les sous-gouvernantes envoyèrent savoir ce qu'elles devoient faire. La Reine répondit : Allez dire à ces dames que tout est fini, que nous restons.

En effet, le Roi avoit reçu la

députation des femmes, qui avoient été pénétrées de la manière touchante dont elles avoient été accueillies ; elles protestèrent au Roi que, ne demandant que du pain, elles alloient se retirer, et attendroient avec confiance l'effet des promesses du monarque ; et Louis XVI, qui n'imaginoit pas que parmi ces femmes il y avoit des brigands soudoyés par d'Orléans, crut en effet que l'insurrection se borneroit là, et n'en fut que plus affermi dans la résolution de ne point quitter Versailles. Madame Elisabeth en fut très-affligée, mais n'osa pas cependant en donner un avis contraire; s'il avoit été suivi, et que l'entreprise eût échoué, que de reproches n'auroit-elle pas eus à se

faire. Elle se résigna donc à ce qu'il plairoit au ciel de décider du sort de sa famille. Il ne fut pas douteux, quelques heures après, que l'on avoit eu grand tort de perdre un moment si précieux, et qu'il ne fut plus possible de retrouver.

Car, le 5 au soir, peu d'heures après l'arrivée des séditieux, deux gardes-du-corps périrent sous leurs coups, en défendant leur poste. L'alarme fut général à la cour. M. de la Fayette arriva enfin, et calma, pour un moment, l'effervescence des bandits qui entouroient le château; il eut une longue conférence avec le Roi et la Reine : on crut un instant que tout rentreroit dans l'ordre, et certainement, les com-

mandans de Paris et de Versailles se le persuadèrent ; car je ne puis croire qu'ils eussent abandonné le Roi, et fussent restés dans une profonde sécurité, s'ils eussent imaginé qu'un si grand danger menaçoit sa majesté. Le malheur qui étoit attaché à Louis XVI, voulut que, les jours étant à leur déclin, la nuit surprît les troupes Parisiennes presqu'à leur arrivée à Versailles ; ce qui, joint à la pluie qui tomboit par torrent, empêcha M. de la Fayette de retourner à Paris le même jour, et d'emmener de gré ou de force les hordes qui inondoient les avenues et les cours de Versailles.

D'Orléans, qui étoit l'ame de ce

complot, profita de la tranquillité des commandans qui s'étoient retirés chez eux, pour employer ces heures ténébreuses à éguiser les poignards dont il vouloit frapper son Roi et son parent. On distribua, par son ordre, des vivres à la multitude, mais surtout des liqueurs enivrantes. Des orateurs gagés par lui firent retentir l'air de leurs sanguinaires motions, et des injures les plus atroces contre le Roi et la Reine; les cris des conjurés arrivèrent jusqu'à l'appartement de leurs majestés, et portèrent l'horreur et l'effroi dans l'ame du petit nombre de ceux qui étoient restés auprès d'eux.

La Reine reçut à minuit un billet, qui lui annonçoit qu'elle seroit

assassinée à six heures du matin ; elle le lut sans changer de couleur, et exigea qu'on se retirât. Madame Elisabeth ne vouloit pas se séparer d'elle ni de son frère : le danger qui les menaçoit l'un et l'autre, les réunissoit dans son cœur ; elle oublioit dans cet instant que ses opinions politiques différoient de celles de sa belle-sœur. Marie-Antoinette n'étoit plus pour elle l'héritière de la maison d'Autriche, c'étoit la femme de son frère, la mère de son neveu et de sa nièce, et elle auroit donné sa vie pour mettre ses jours en sûreté. Mais leurs majestés la supplièrent d'aller prendre quelque repos ; elle céda à leurs vœux : rentrée dans son appartement, elle chercha les moyens

de soustraire sa famille au fer des assassins. Eh! qu'auroit-elle pu faire dans ce château, investi par une tourbe insolente qui menaçoit de l'envahir? il ne lui reste plus qu'à offrir à Dieu ses prières, pour détourner le coup qui menaçoit la tête sacrée de son frère. Cette nuit, nuit terrible, elle la passa prosternée devant l'image d'un Dieu qui, n'écoutant que son amour pour les hommes, s'offrit en sacrifice à la vengeance céleste. Ah! que ne peut-elle de même s'immoler pour son frère!

De quelles images effrayantes ses sens sont frappés, lorsqu'enfin succombant à la douleur et à la fatigue, ses yeux sont appésantis

par le sommeil, qui vient, par ses illusions mensongères, ajouter à ses douleurs. Elle voit s'approcher de son lit un vieillard, dont le front porte l'empreinte de la majesté. A la hauteur de sa taille et à ses traits qui semblent distinguer les Bourbons, elle reconnoît Louis le Grand. Le respect qu'inspire un front ceint des lauriers de la gloire, joint à celui dû à l'un des auteurs de ses jours, la pénètre ; elle veut se prosterner à ses pieds : Louis l'en empêche ; et, la serrant dans ses bras, il la force de s'asseoir près de lui. Elisabeth attend qu'il rompe le premier le silence ; il le fait en ces termes : Je suis parvenu au faîte des grandeurs ; je règne sur une population immense : j'ai su réunir

aux lauriers de la victoire, ceux qui croissent sur le Parnasse : jamais un nom célébré par des poëtes, tels que Corneille, Racine, Boileau, ne peut périr. J'ai couvert la France d'édifices, qui tous portent l'empreinte de ma grandeur ; la mer est étonnée de mes flottes ; et le Français agricole et guerrier cherche encore dans un autre hémisphère les dangers et la fortune. Ma volonté seule suffit pour vaincre tous les obstacles, et les obstacles ajoutent à mes desirs ; ce magnifique séjour en est une preuve éclatante, Qui pourroit croire que ces délicieux bosquets, que ce parc où le Nôtre a porté au dernier terme la perfection de son art, n'étoient qu'un marais fangeux ? Avec

quel plaisir j'y vois réunis tout ce que les arts ont produit de plus beau dans la Grèce et dans l'Italie! Quelle délicieuse jouissance me cause l'admiration des étrangers, lorsqu'ils parcourent mon château! J'aurois pu embellir un de ceux de mes ancêtres, mais on n'eût pas dit : c'est Louis qui l'a créé. O ma fille! combien j'ai préparé de bonheur pour mes successeurs! que leurs règnes doivent être paisibles, appuyés sur la gloire du mien! Le Français aimoit ses Rois, je lui appris à les respecter; il paie, sans murmurer, de nombreux impôts, parce qu'ayant multiplié son industrie, il peut aisément se procurer les moyens de subsistance. J'ai terminé toutes les dissensions reli-

gieuses, en révoquant l'édit de Nantes; et désormais soumis aux mêmes ministres des autels, je tiens dans ma main leur opinion, et ils n'oseroient en avoir de contraire à la mienne: ainsi je puis m'endormir sans crainte pour l'avenir, qui n'offrira à mes fils qu'une longue succession de prospérités.

Madame Elisabeth, toujours abusée par ce songe, se rappeloit seulement que son quart-aïeul étoit descendu au tombeau, et que de toute sa gloire il n'étoit resté qu'une ombre vaine; que ses fastueuses profusions avoient ruiné l'Etat; et que ce même Versailles, où Morphée lui représentoit Louis XIV encore vivant, alloit être bientôt le

théâtre d'une guerre à mort entre le Roi et ce même peuple dont Louis le Grand croyoit avoir subjugué jusqu'à la pensée. L'effort qu'elle fit pour rapprocher ces deux époques, et s'assurer elle-même celle où elle existoit, interrompit pour un instant son sommeil, et fit disparoître l'image de Louis le Grand, pour lui présenter celle de son frère, victime des brigands qui avoient juré sa perte. Elle le voyoit poursuivi dans ces superbes galeries, par des hommes couverts des haillons de la misère, qu'ils n'avoient revêtus que pour déguiser leurs desseins. Parmi ces forcenés, elle crut reconnoître d'Orléans, qui, trop lâche pour exécuter le crime qu'il méditoit depuis long-temps,

se contentoit de conduire les assassins sur les pas du monarque. Tremblante pour les jours de son frère, elle veut s'élancer entre lui et les meurtriers, qui, ne respectant dans leur fureur ni la beauté ni l'innocence, sont au moment de la frapper d'un coup mortel; quand tout-à-coup elle se sent élever dans les régions célestes, où elle reçoit le prix de ses vertus. A peine jouissoit-elle du bonheur que cette flatteuse illusion lui faisoit goûter, que les cris redoublés des monstres qui venoient en effet pour consommer leur parricide, la retire enfin des bras du sommeil. La Princesse demande avec la plus grande inquiétude, ce qui se passe dans le château; et elle apprend qu'il est

rempli par un peuple égaré, résolu à donner la mort à son Roi : tremblante à ces tristes nouvelles, elle se hâte de rejoindre Louis XVI.

La Reine, au moment où l'on forçoit ses portes, avoit gagné l'appartement du Roi par un passage intérieur que Louis XVI avoit fait pratiquer la première année qu'il parvint au trône. Hélas ! qu'il étoit loin alors d'imaginer que cette communication, que son amour pour la Reine lui avoit fait desirer, dût servir un jour à la soustraire au fer des assassins. Quelques députés, sincèrement attachés à cet infortuné monarque, étoient venus partager les dangers du chef suprême de la nation, et cherchoient à pré-

venir par leurs sages conseils le plus grand des crimes : celui que j'ai déjà cité étoit dans la chambre du Roi. e lui ai entendu dire que rien ne représentoit un spectacle plus auguste, que cette famille infortunée. Le Roi ne montroit aucune crainte, la Reine portoit le courage jusqu'à l'héroïsme ; et si madame Elisabeth paroissoit vivement affectée, il étoit aisé de lire dans son ame que ce n'étoit pas pour elle qu'elle trembloit : mais l'impression qu'elle éprouvoit étoit si forte, qu'au moment où elle passa sur le balcon avec le Roi, la Reine, et leurs enfans, ses jambes fléchirent, et qu'elle fut obligée de s'appuyer sur le bras de ce même député, qui, persuadé que l'on tire-

roit sur la famille royale, s'étoit rendu au château pour périr avec elle. Madame Elisabeth resta constamment appuyée sur son bras, tant que les Princes furent sur le balcon; et lorsque l'on cria : *La Reine, la Reine seule sans les enfans*, elle dit au député : n'y a-t-il pas de danger pour ma sœur ! Un si grand, madame, répondit-il, que je ne me pardonnerois pas de lui conseiller de se rendre à ce vœu qui ne peut être que celui de ses plus mortels ennemis. Mais tandis que madame Elisabeth étoit rentrée avec son frère et ses enfans, la Reine, sans leur donner le temps de s'opposer à sa courageuse résolution, se présenta au peuple avec cette noble assurance qui est pres-

que toujours certaine d'en imposer à la multitude la plus effrénée. Aussi l'effet que produisit ce grand acte de dévouement fut si prompt, que non-seulement il ne s'eleva pas une voix pour insulter à ses malheurs, mais même plusieurs applaudissemens furent entendus. Qui n'auroit dit qu'à cet instant le peuple, las d'avoir poussé l'injure jusqu'à l'opprobre, laisseroit enfin au Roi, dans son asile, la tranquillité que le plus pauvre artisan a le droit d'espérer? Mais il étoit décidé que cet infortuné monarque, plus esclave que le dernier de ceux qui se qualifioient encore ses sujets, seroit arraché du palais de ses pères pour être conduit à Paris, et y attendre, dans les

plus cruelles angoises, sa déplorable fin.

Bientôt les cris recommencèrent, et le peuple signifia l'ordre à la famille royale de se rendre avec lui à Paris, ordre auquel il n'y avoit plus moyen de se soustraire. L'ingrate ville de Versailles, qui n'étoit rien que par les bontés de la famille régnante, ne mit aucune opposition à ce décret populaire : que dis-je! c'étoit elle qui l'avoit provoqué, en ne repoussant point, même avant l'arrivée du Roi, ces hordes qui ne gagnoient les avenues que par pelotons, et qu'on auroit aisément mises en fuite, si on avoit opposé la plus légère résistance aux premiers. Que les habitans de

Versailles ne se targuent point de leur patriotisme ; il ne peut y avoir d'excuse à l'ingratitude, parce qu'elle est le vice le plus bas. Toute la France eût pu devenir républicaine, que Versailles devoit, en se soumettant aux lois générales, ne pas abandonner un instant ses bienfaiteurs. Ses habitans devoient dire à ceux des autres villes : Changez, si vous voulez, de gouvernement, mais respectez ceux à qui nous devons notre existence, et nous périrons tous plutôt que de permettre qu'il leur soit fait le plus léger outrage. Mais ils ont livré leur meilleur ami, ils l'ont livré, et ils en ont été punis ; en perdant le Roi, ils ont perdu le seul avantage de cette triste cité, qui n'ayant

aucun commerce ne pouvoit se soutenir que par la présence de la famille royale. Mais ses habitans étoient fiers d'avoir chez eux les Etats-Généraux, et ne sentirent la faute irréparable qu'ils avoient faite, que lorsque l'assemblée nationale vint siéger à Paris.

Ce fut alors qu'ils regrettèrent, mais trop tard, de s'être laissé séduire par les agens du duc d'Orléans, qui n'auroient pas été si empressés d'arracher Louis à ses dieux pénates, s'ils n'avoient pas pensé que le Roi, entouré de gens qui lui devoient tout, devoit trouver en eux un rempart impénétrable. Ainsi, les hommes les plus criminels n'avoient pas même soupçonné que les

habitans de Versailles pussent oublier qu'il étoit de leur devoir de le protéger et de le défendre ; et il leur paroissoit de l'intérêt de leur faction, d'éloigner Louis XVI d'une ville dont tous les habitans devoient faire cause commune avec les petits-fils de Louis XIV, sans qui elle n'eût été qu'un misérable village.

Comment ont-ils pu souffrir la manière atroce dont Louis fut conduit à Paris ! Je ne pourrois la peindre avec autant de force que madame Elisabeth, elle qui avoit partagé l'amertume de cette pénible route, et qui traçoit dans sa lettre à son amie, avec autant de sensibilité que d'énergie, les divers mouvemens dont son ame a été frappée pendant son cours.

*Lettre de madame Elisabeth, à madame de ***.*

Paris, le 8 8bre. 1789.

« MA date seule vous dit à quel
» degré nos infortunes sont par-
» venues. Nous avons quitté le ber-
» ceau de notre enfance: que dis-
» je ! quitté, on nous en a arrachés.
» Vous savez par les papiers publics
» les détails de cette affreuse nuit ;
» je n'ai ni la force ni le courage
» de vous la décrire : mais ce que
» vous ne savez pas, c'est que le
» Duc a été vu dans les groupes,
» que l'on est sûr qu'il a montré
» lui-même le chemin de l'appar-

» tement de ma belle-sœur. C'étoit » à elle principalement que l'on » en vouloit : elle a déployé un grand » caractère.

» Si le Roi avoit voulu quitter » Versailles deux heures plutôt, » nous n'eussions pas été amenés ici. » Quelle route ! Quelles affreuses » images ! Jamais, jamais elles ne » s'effaceront de ma mémoire. » Les monstres ! Ils portèrent en » triomphe devant la voiture du Roi, » où j'étois avec sa femme et ses » enfans, les têtes de ses malheu- » reux gardes-du-corps ; que fe- » roient de plus les antropophages ! » et ils se livroient à une joie bar- » bare, en suivant ces sanglans » étendards. Voilà, voilà ce que

» je ne puis comprendre : voilà ce
» qui les dégrade à mes yeux, au-
» dessous des animaux féroces.
» Quel spectacle pour la Reine et
» pour nos enfans ! Charlotte dé-
» tournoit, autant qu'elle pouvoit,
» les yeux pour ne pas les voir ; le
» Dauphin étoit tellement effrayé
» des hurlemens de ces canni-
» balles, qu'il n'osoit crier ni pleu-
» rer : à Sèvres, il a demandé à
» manger, il mouroit de faim,
» personne de nous n'avoit rien
» pris ; la Reine l'a calmé le mieux
» qu'elle a pu. Tous ceux qui nous
» entouroient, si on en excepte les
» gardes-du-corps, que l'on a con-
» traints de nous suivre sans armes,
» étoient ivres. Ils ne s'embarras-
» soient guère si les enfans de-

» mandoient ou non à manger.
» Enfin, nous sommes arrivés à
» Paris : après avoir passé trois
» heures à l'Hôtel-de-Ville, on nous
» ramena aux Tuileries, où rien
» n'étoit préparé ; mais nous avons
» dormi de l'excès de fatigue. Ce
» qu'il y a de certain, c'est que
» nous sommes prisonniers ici ;
» mon frère ne le croit pas, mais
» le temps le lui apprendra. Adieu,
» Montreuil, je ne te reverrai plus!
» Nos amis sont ici, ils pensent
» comme moi que nous sommes
» perdus.

» Il ne nous reste plus d'espé-
» rance qu'en Dieu, qui n'aban-
» donne point ceux qu'il choisit.
Mon frère est pleinement résigné

» à son sort ; sa piété augmente
» avec ses malheurs. Adieu, mon
» amie, je ne suis pas encore re-
» mise de mon effroi : sur-tout ne
» cherchez point à revenir. Je
» n'ai de repos que pour ceux qui
» sont loin de cette fournaise.

» Soyez sûre, madame, de toute
» mon affection.

» ELISABETH ».

Le peuple toujours extrême dans ses passions, avoit été arracher le Roi de son château ; et à peine fut-il arrivé à Paris, qu'il sentit renaître pour lui sa première affection : il perdit même une grande partie des préventions qu'il avoit eues contre la Reine. Cette Princesse étoit de ces

êtres privilégiés par la nature, dont on ne peut dire du mal que lorsqu'on ne les voit pas. Elle avoit un charme irrésistible pour tout ce qui l'approchoit ; elle trouvoit sans effort les choses les plus aimables à dire, et ce qui n'avoit été dans les jours de sa gloire que coquetterie, si je puis me servir de ce mot en parlant d'une Reine, devint un ressort politique quand elle se vit prisonnière à Paris. Considérant tout ce qui étoit de garde au château comme ses geoliers, elle chercha à les intéresser : de même elle caressoit les autorités constituées, elle affectoit de ne paroître qu'avec son fils. Ces mots terribles qu'elle avoit entendus le 6 Octobre : *la Reine, la Reine seule sans les*

enfans, lui avoit appris qu'ils étoient pour elle le rempart le plus sacré. Elle les forma au nouvel ordre de choses, afin de les rendre plus agréables au peuple qui en étoit enivré : elle fit tout pour leur faire chérir le Dauphin, sôit qu'elle se persuadât qu'il ne seroit que Roi constitutionnel, soit qu'elle craignît l'indiscrétion de son âge. En effet, que lui importoit l'opinion d'un enfant aussi jeune, pourvu qu'on l'aimât, que l'on s'intéressât à lui? Il seroit encore temps si on rendoit à son père la puissance, de donner au jeune prince cette majesté et cette fermeté, seuls fruits qui puissent contenir le peuple ; elle avoit senti trop tard qu'on ne devoit point briser la barrière qui le sépare

du trône, mais elle se flattoit qu'on pouvoit la relever.

Les graces naïves du Dauphin concouroient merveilleusement au projet de sa mère : elle lui avoit fait faire un habit de garde national, il faisoit l'exercice. Mais ce qui l'amusoit le plus, étoit un jardin dans les Tuileries où il cultivoit des fleurs : on se pressoit auprès de la grille pour le voir, et il causoit familièrement avec ceux qui se trouvoient près de lui. Un jour il appela une femme de ma connoissance, pour lui faire voir ses petits lapins qu'il aimoit à la folie. Cette femme qui n'étoit pas de la caste noble, fut extrêmement flattée d'avoir été remarquée par le Dauphin,

et trouva qu'il étoit charmant; beaucoup d'autres pensoient de même, et la Reine voyoit avec un grand plaisir l'intérêt que son fils inspiroit. Cet intérêt eût toujours été en croissant, si on ne l'avoit pas séparé des Parisiens par les froides murailles du Temple : ce peuple lui auroit transmis malgré lui sa vieille affection pour le sang des Bourbons.

Madame, fille du Roi, n'avoit pas moins part à l'amitié des habitans de la capitale : la Reine voulut qu'elle fit sa première communion à Saint-Germain l'Auxerrois, paroisse des Tuileries. Aucune distinction n'auroit appris que c'étoit la fille de nos Rois, si sa beauté, les graces nobles qu'elle tenoit de sa

mère, ne l'eussent fait remarquer. Madame Elisabeth, qui, comme je l'ai dit, aimoit sa nièce comme si elle eût été sa fille, assista à cette pieuse cérémonie, et unit ses prières à celles de cette ame innocente, admise pour la première fois au banquet sacré. Celles-là trouvèrent place devant Dieu; et Marie-Charlotte, échappée seule au malheur de sa famille, édifie encore la terre par son respectueux attachement aux volontés de son père. Cet amour filial a été récompensé par le bonheur de son hymen avec un prince charmant qui la rend aussi heureuse qu'elle peut l'être après les pertes irréparables qu'elle a faites.

La Reine pour se populariser

davantage, et pour suivre les mouvemens de son cœur, dont la bienfaisance étoit la passion dominante, se mit à la tête d'un établissement philantropique, que madame Necker avoit formé. Madame Elisabeth ne fut pas la dernière à s'y faire agréer. Dans ces assemblées on discutoit les intérêts des pauvres, on faisoit plus, on soulageoit leur misère; et tandis que dans la même minute des hommes ne pouvoient pas s'accorder pour trouver les moyens de sauver l'Etat, des femmes ne disputoient que de zèle pour l'humanité souffrante.

Les esprits étoient loin du calme, et les insurrections s'organisoient à volonté. Celle du 13 Avril 1790 fut

fut très-inquiétante. M. de Lafayette avoit prévenu le Roi qu'il feroit tirer un coup de canon pour avertir du danger. Au milieu de la nuit on déchargea sur la terrasse, par scélératesse ou par imprudence, des armes à feu qui donnèrent l'alarme. La Reine vola chez ses enfans : le Roi qui l'avoit été chercher dans son appartement, la vint joindre chez son fils qu'il trouva dans les bras de sa mère. — *Je vous cherchois, madame, vous m'avez bien inquiété.* — *J'etois à mon poste*, lui dit-elle en lui montrant le Dauphin. Cette réponse qui peint tout l'amour de Marie-Antoinette pour ses enfans, toucha sensiblement madame Elisabeth, qui l'entendit au moment où elle venoit

rejoindre son frère. Le bruit des armes à feu l'avoit réveillée ; elle avoit cru aussi que c'étoit le canon d'alarme. C'est ainsi que cette famille infortunée souffroit des maux dont on l'accabloit, et de ceux qu'elle redoutoit.

Peu importoit à ceux qui vouloient les abreuver d'opprobres, que leurs complots réussissent ou non ; ils leur servoient toujours à effrayer le Roi et ses amis, qu'ils se flattoient peut-être, à force de tourmens, de décider à engager Louis XVI à abdiquer. Quelques personnes croient que madame Elisabeth étoit de cet avis ; mais en rapprochant ce que cette Princesse écrivoit, et l'attachement qu'elle avoit aux préroga-

tives de sa maison, il est assez difficile de le croire : d'ailleurs, il eût été impossible que le Roi eût pris ce parti ; son fils n'étoit qu'un enfant, et la régence seroit devenue un nouveau sujet de discorde La Reine n'avoit pas la confiance de la nation ; Monsieur, toujours renfermé dans une politique silencieuse, pouvoit-il en inspirer assez au Roi, pour remettre dans ses mains le sort du Dauphin ? et quand Louis XVI auroit nommé son frère régent, n'étoit-il pas à présumer que le Duc d'Orléans auroit, par sa popularité, trouvé le moyen de s'emparer de cette place importante ? et le Roi pouvoit-il ignorer le fait de la tasse de café (1), où

(1) Le fils de Lattre, officier du go-

le régent trouva la mort qu'il vouloit donner à Louis XV ? Combien ce souvenir ne devoit-il pas le faire redouter de confier les jours de son fils à l'ambition effrénée de son parent ? Ne pouvant donc ôter à son fils un rang dont la nation même avoit décrété l'hérédité, il devoit rester sur un trône qu'il n'eût pu

---

belet du roi, a dit à mon père que le sien qui avoit servi le café pour Louis XV et le régent, s'étant apperçu que ce prince avoit mis une poudre dans la tasse destinée pour le Roi, la changea contre celle du duc d'Orléans, qui voyant qu'il étoit découvert, ou ne s'étant point apperçu du changement, prit le poison dont il mourut quelques heures après.

lui céder qu'en s'exposant à une mort certaine.

Les factieux n'ayant pu parvenir à leur criminel dessein, se flattèrent non-seulement d'y réussir par un autre moyen , mais même d'en rejeter l'odieux sur la majorité de la nation , en l'en rendant complice dans la personne des députés de toute la garde nationale qu'ils convoquèrent sous prétexte d'une fédération. D'Orléans sollicitoit en vain son retour en France ; la cour l'avoit éloigné après le 6 octobre 1789, en le chargeant d'une mission secrette en Angleterre. Ses amis crurent l'époque de la fédération si importante , qu'ils le forcèrent à revenir avant d'avoir ob-

tenu son rappel ; et il paroît par la lettre que j'ai déjà citée, qu'il vouloit qu'on le reçût en triomphe. Mais, soit que ses agens ne voulussent pas le mettre au rang suprême sans être sûrs des fédérés, soit que ses fonds épuisés ne lui permissent pas des dépenses qu'une pareille entrée auroit coûtées, il revint dans sa triste patrie sans avoir vu croître les honneurs qu'il s'efforçoit de paroître dédaigner.

Cependant les fédérés arrivèrent, et les émissaires de d'Orléans employèrent tout l'art de la séduction pour les attirer dans son parti : mais ils n'avoient point prévu que ces fédérés avoient été pour la plupart choisis parmi les plus honnêtes gens

de la garde nationale des communes ; que presque tous avoient de l'éducation et de l'aisance, qu'ainsi il seroit impossible de les acheter. Ils furent sourds à toutes les propositions qu'on leur fit ; et la présence du Roi et de sa famille eut un si grand empire sur leurs cœurs, que tout ce que l'on put leur dire contre eux restât sans effet : plusieurs même ne cachèrent pas le tendre intérêt que le monarque leur inspiroit ; et le jour de la fédération, quand le Roi jura qu'il soutiendroit de tout son pouvoir la constitution, serment tout au moins imprudent, puisqu'on ne savoit pas encore ce qu'elle seroit, puisqu'elle n'étoit pas encore écrite : à cet instant, dis-je, où le Roi levoit la

main, la Reine prit son fils dans ses bras et l'avança vers le peuple : l'aimable enfant tendit ses innocentes mains comme pour participer à l'engagement de son malheureux père ; cette action excita les plus vifs applaudissemens, et les cris de *vive la Reine, vive M. le Dauphin*, retentirent de toutes parts.

Il n'est pas douteux que si le Roi avoit voulu profiter de ce mouvement, et se fût remis dans les mains des fédérés, ils l'auroient arraché à cette réunion d'hommes sanguinaires qui osoient se dire des Parisiens, tandis que cette malheureuse ville étoit autant leur esclave que la cour. Mais le monarque redoutoit la guerre civile bien plus

que la mort ; il ne voulut donc pas permettre que l'on fît la moindre ouverture à ces braves gens, qui retournèrent dans leurs provinces, où ils réchauffèrent pour quelques instans l'amour des Français pour leur monarque. Ce furent les derniers momens de satisfaction que le Roi ressentit.

Bientôt on lui suscita de nouveaux sujets de chagrin, et il ne lui fut plus possible de douter que ses ennemis le retenoient prisonnier. Il avoit passé l'hiver de 1790 à 1791 dans l'anxiété la plus douloureuse, sa santé et celle de sa famille en étoient sensiblement affectées ; ils avoient besoin de respirer à la campagne l'air pur du printemps. Il fut

donc convenu que la famille royale iroit passer la semaine sainte à Saint-Cloud : peut-être entroit-il dans ce plan le desir de se livrer sans contrainte aux cérémonies religieuses de ce temps, consacré par l'église aux exercices de piété. Déjà les décrets sur les ecclésiastiques avoient allumé un schisme dont les meneurs avoient espéré tout pour leurs projets ; car ils étoient bien convenus entre eux qu'en décrétant la loi salutaire de la tolérance, ils n'en auroient aucune pour la religion catholique. On commença par le Roi, à exercer la tyrannie sur les consciences : ils lui firent un crime de tenir à la religion de ses pères. Ne regardant le voyage de Saint-Cloud que comme un prétexte, et

s'imaginant que le Roi ne vouloit communiquer qu'avec les prêtres non sermentés, ils ameutèrent le peuple pour l'empêcher de quitter Paris; et au moment où le Roi, la Reine, leurs enfans et madame Elisabeth sortoient en voitures des cours des Tuileries, ils furent assaillis par ces troupes de bandits que d'Orléans gageoit, et qui habitant dans les greniers n'en descendoient que les jours destinés aux émeutes. On disputa une heure trois quarts pour savoir si le Roi partiroit ou non : M. de la Fayette vouloit faire déployer le drapeau rouge, et s'il l'eût fait, cet attroupement eût été promptement dissipé ; mais le Roi s'y opposa et rentra dans son château, que l'on

put de ce moment appeler à juste titre une prison.

Il en éprouva une extrême contrariété, et la Reine se servit de la disposition où il se trouvoit, pour le déterminer à fuir une ville où il avoit déjà reçu tant d'opprobres. Madame Elisabeth qui se flattoit que le Comte d'Artois viendroit au devant d'eux, et rameneroit, pour les protéger, la noblesse émigrée, sous les murs de la ville frontière où ils se rendroient, se réunit à la Reine pour déterminer son frère à quitter Paris. C'est ainsi que l'on voit ces deux Princesses agir de la même manière, lorsque cependant leurs intentions ne sont pas les mêmes : on ne peut guère douter

que la Reine, en engageant le Roi à aller jusqu'aux confins des Etats de l'Empereur, ne comptoit mettre son sort et celui de sa famille dans les mains des Autrichiens, tandis qu'Elisabeth voyant toujours dans les émigrés les anciens Chevaliers Français, croyoit déjà les voir accourir sous les drapeaux de Louis XVI, et le rétablir, par leur valeur, dans ses anciennes prérogatives; et, ce qui est encore présumable, c'est que ni l'une ni l'autre ne parloient au Roi de leurs espérances, et ne donnoient à l'empressement qu'elles ne cessoient de lui montrer à le déterminer à s'éloigner de Paris, d'autres motifs que ceux qui s'accordoient avec les intentions du Roi, qui n'envisageoit son départ

que comme un moyen d'avoir la liberté de rejeter les articles de la constitution, qui lui paroîtroient contraires à la justice et au bonheur de ses sujets. Ainsi il étoit du sort de ce malheureux Prince d'être trompé, même par ses plus chers amis, qui vouloient le servir à leur guise. Mais qu'est-il arrivé de cette dissimulation ? c'est qu'elle le portoit à des démarches dont elle lui déguisoit le but, qu'il ne connoissoit pas, et qu'il ne soutenoit pas, dès qu'il appercevoit qu'elles tendoient à contrarier le système populaire que Necker avoit eu l'art de lui faire adopter.

On ne doit donc pas être étonné que l'entreprise de Montmédi n'ait

eu aucun succès ; car rien ne se passa au gré de ceux qui firent ce funeste voyage. Je rapporterai ici une note que l'on dit être de la main de la Reine, et qui prouve que cette Princesse avoit parfaitement pris ses mesures pour en assurer le succès.

Note de la main de la Reine, à M. de Bouillé.

« Assurez-vous de la garnison » de Metz, nous nous y rendrons ; » le Roi vous nommera généralis- » sime des troupes.

» Il faut faire avertir les membres » des Parlemens du royaume, de » se rendre à Coblentz : le Roi y » tiendra un lit de justice.

» On offrira aux puissances qui » entreprendront notre défense, des » dédommagemens proportionnés » à leurs services.

» Envoyez un courrier à ma » sœur (1), pour la prévenir de vos » démarches.

» Le Roi partira avec Monsieur ;

» Madame avec madame Eli- » sabeth ;

» Moi avec mes enfans.

» Il faudroit dénoncer Biron et » son ami (2), pour détourner l'at- » tention de dessus nous (3) ».

---

(1) Christine, gouvernante des Pays-Bas.

(2) D'Orléans : on a connu l'attachement de ce prince pour Biron.

(3) Correspondance Secrette, page 143.

Il est aisé de juger que ce fut le Roi qui s'opposa à ces arrangemens, parce qu'il ne regardoit point ce voyage comme un attentat à la souveraineté nationale, et qu'ainsi il ne croyoit pas nécessaire d'y mettre tant de précautions; aussi ne voulut-il jamais passer outre à Varennes, quand il vit une opposition marquée, et il se laissa ramener par ce peuple qu'il n'étoit pas dans l'intention de trahir. Fort de sa propre conscience, il ne redoutoit pas que l'on jugeât ses intentions.

Ce fut pendant le retour de Varennes à Paris, que madame Elisabeth donna au Roi et à ses enfans les témoignages les plus tendres de son attachement : elle s'oublioit

entièrement elle-même pour ne s'occuper que d'eux. La Reine l'étoit infiniment de gagner l'affection de deux députés qui furent envoyés à la rencontre du Roi ; elle réussit parfaitement auprès de Barnave, qui depuis ce temps n'a pas changé d'opinion.

Cette route fut très-pénible, et présenta au Roi un spectacle douloureux. Cependant, les hommes probes de l'assemblée eurent assez d'ascendant sur les Orléanistes, pour lui faire rendre la justice qui lui étoit due. Tout parut oublié de part et d'autre, et le monarque envisagea encore une fois l'espérance de régner sur un peuple de frères, et eut bientôt oublié ce qu'il

avoit souffert quand il crut de nouveau pouvoir assurer le bonheur des Français. Imaginera-t-on que les amis de la Reine eussent aussi facilement renoncé à leurs projets? Nous allons voir le contraire, en lisant la lettre de la Princesse Christine.

Lettre de la Princesse Christine (1), *à la Reine.*

Bruxelles, Juillet 1791.

« Monsieur est ici, il paroît
» plus satisfait que chagrin de votre
» retour en France ; il faut main-
» tenant réparer la sottise que vous
» avez faite de ne pas laisser votre
» époux avec son frère, et partir
» seule par une autre frontière. Sur-
» tout de la fermeté : emparez-vous
» de Louis, qu'il n'ait pas une

(1) Christine, gouvernante des Pays-Bas. Tirée de la Correspondance Secrette, page 154.

» seule pensée qui ne vous appar-
» tienne; refusez toutes les propo-
» sitions qu'on vous fera.

» Les armées s'organisent, le
» mécontentement des puissances
» est au comble, les Français abon-
» dent ici. Bientôt il ne restera plus
» en France que les coupables
» amis du monstre qui ambitionne
» le trône ; faites échouer tous les
» projets par une fermeté imper-
turbable : de la constance et de
» l'argent, procurez-vous en à tout
» prix ».

L'assemblée constituante, aussi fatiguée que le Roi de la lutte continuelle des partis, ne pensa plus, depuis le retour de Varennes,

qu'à terminer bien ou mal ses travaux ; et cette constitution qui les occupoit si constamment depuis trois ans, fut subitement achevée. Le Roi la sanctionna sans aucune opposition, et ce fut son crime envers les deux partis. Les uns ne virent dans l'acceptation qu'un oubli total de leurs intérêts ; les autres pensèrent que le Roi ne pouvoit être de bonne foi en acceptant sans réclamation une constitution qui bornoit sa puissance. Mais n'étoit-il pas probable que Louis XVI qui n'avoit aucune ambition, se trouvât encore un sort assez beau comme Roi des Français, ayant vingt-cinq millions de liste civile, tout pouvoir pour faire le bien et n'en manquant que pour le

mal, sans aucune responsabilité ; ce qui, pour un caractère comme le sien, étoit un point très-important? Si l'on ajoute à cela l'idée que cette constitution plaisoit à la majorité de la nation, on ne sera point surpris que le Roi l'ait sanctionnée même avec joie. Il y trouvoit bien quelques défauts ; mais il y avoit le moyen de révision qui eût pu les faire disparoître. D'ailleurs, pourquoi n'auroit-il pas pensé de la constitution, ce que l'un de ses auteurs me disoit en m'en parlant : *Nous avons peut-être tracé des articles au-delà de ce qu'ils auroient dû être ; mais le temps émousse tellement toutes choses, que si nous n'avions pas dessiné trop fortement la Constitution nouvelle, au*

bout de dix ans tout seroit revenu au point d'où nous sommes partis. Le Roi pouvoit donc se dire : le temps, les circonstances adouciront ce qu'il y a de trop âpre dans cette conception, et il n'en restera que ce qui sera vraiment utile. Et alors son acceptation pure et simple n'étoit pas une imprudence, parce qu'il pouvoit se flatter que sans nuire aux intérêts du peuple, il réformeroit peu à peu ce qui étoit contraire aux siens ; et si tous les partis eussent sincèrement voulu se rallier à cette Constitution que l'on a étouffée dès sa naissance, le malheureux Louis XVI régneroit encore paisiblement sur nous ; mais on vouloit sa perte, et on ne fit rien pour le sauver. Cependant, les amis

de cette Constitution, MM. de la Fayette et Bailly, lui donnèrent des marques non équivoques de leur attachement, en dissipant, par la force armée, les attroupemens du Champ de Mars. Mais ils ne purent le faire sans répandre du sang.

On parloit depuis long-temps des préparatifs de guerre chez les puissances étrangères; mais aucune n'avoit osé nous attaquer. Il eût suffi pour la France de mettre ses frontières dans un état imposant de défense, pour que jamais ses voisins ne l'eussent attaquée; mais on força le Roi à être l'agresseur, avec l'intention formelle de le rendre responsable des événemens d'une guerre dont les premières campa-

gnes ne pouvoient qu'être malheureuses, nos anciennes troupes étant désorganisées, et les nouvelles n'ayant pas encore appris à vaincre. Aussi le Roi dit en sortant de l'assemblée : *Ils l'ont voulu, Dieu veuille qu'ils ne s'en repentent pas.* Mais ceux qui l'avoient en effet voulu, ne pouvoient pas s'en repentir, puisqu'ils n'avoient provoqué le Roi à faire cette démarche, que parce qu'ils vouloient qu'elle tournât assez mal pour le perdre.

O quelle est horrible cette ambition effrénée qui fait sacrifier de sang froid des milliers d'hommes pour arriver au but qu'elle se propose ! On punit de mort celui qui attente à la vie de sonsemblable,

et la loi ne put atteindre le monstre qui fit perir des armées entières, pour satisfaire sa haine ou sa vengeance. Avec quelle douleur madame Elisabeth envisagea les maux que cette guerre alloit causer ! J'ai déjà dit que ses plus chères affections étoient pour ses frères, et si elle avoit un sentiment de préférence pour le Roi, les deux autres ne pouvoient lui être devenus tout-à-coup indifférens. Quelles alarmes ne devoit-elle pas ressentir en voyant la France s'armer contre eux et leurs alliés ! Elle ne partageoit pas l'ivresse insensée des émigrés qui ne regardoient leur rentrée en France à main armée que comme une partie de chasse. La Princesse qui avoit fait une étude constante

de l'histoire, ne savoit-elle pas que rien n'est plus difficile que de subjuguer un peuple chez lui, et surtout les Français, qui avoient appris sous Louis XIV à résister à l'Europe entière ? Et quand les coalisés auroient eu des succès marqués, de quels flots de sang leur route pour arriver jusqu'à Paris n'auroit-elle pas été tracée ? L'esprit juste d'Elisabeth ne pouvoit douter que ces puissances, qui se montroient si empressées à servir Louis XVI, n'avoient d'autre but que leur agrandissement aux dépens de sa grandeur ; ainsi, quels que fussent les hasards de cette guerre malheureuse, ils ne pouvoient qu'être terribles pour sa maison ; et elle auroit employé tout son pouvoir pour

détourner le Roi de déclarer la guerre, si les intrigues n'avoient pas mis Louis XVI dans l'impossibilité de prendre un autre parti : depuis cet instant, elle n'eut pas un moment de tranquillité. La Reine qui avoit un plan formé, et dont rien n'a pu la détourner, cherchoit plus que jamais à empêcher le Roi de se trouver seule avec sa sœur : la méfiance et la jalousie ajoutoient encore aux tourmens de cette malheureuse famille.

Le Roi qui s'étoit flatté que la guerre délivreroit Paris de ces hordes de bandits qui, ne vivant que du pillage et du meurtre, parcouroient les rues et les places publiques, eut bientôt la preuve que ces hommes, si courageux pour le crime, fuyoient

les dangers glorieux. Tandis que la jeunesse française se réunissoit pour combattre les ennemis du dehors, les troupes de d'Orléans, aussi lâches que leur chef, restoient dans la capitale pour y épier le moment d'assouvir leur soif sanguinaire. Il est à remarquer que ce qui a mérité l'odieux nom de jacobin, a toujours eu la même conduite. Il sembloit que celui qui destinoit à nos armées de si hauts-faits d'armes, n'ait pas permis que des scélérats partageassent la gloire que nos bataillons ont acquise, dans une guerre la plus longue et la plus périlleuse qu'aient présentés les fastes de l'histoire.

Fin du Tome second.



Ah ! ma tante, il ne me reste que vous, et l'on veut que, je vous survive.....!

HISTOIRE
DE MADAME
ÉLISABETH
DE FRANCE,
SŒUR DE LOUIS XVI,

AVEC des détails sur ce qui s'est passé de plus remarquable pendant sa détention au Temple jusqu'à sa mort, auxquels on a joint un grand nombre de lettres et de prières écrites par elle-même.

TROISIÈME ÉDITION.

Avec Figures.

PAR Mme. GUÉNARD.

Tome III.

A PARIS,

Chez LEROUGE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, Cour du Commerce, passage de Rohan, quartier St.-André des Arts.

1802.

HISTOIRE

DE MADAME

ÉLISABETH

DE FRANCE,

SŒUR DE LOUIS XVI.

LES soudoyés de d'Orléans signalèrent encore leur furie à plusieurs reprises : le jour où ils montrèrent le plus d'audace, est le 20 Juin 1792 ; mais il ne servit qu'à prouver combien Louis XVI, qu'on ose accuser de manquer de courage, étoit capable d'une éner-

gique résistance, quand il croyoit qu'elle étoit juste. Personne ne peut nier les faits qui attestent que presque seul avec sa famille dans le château des Tuileries, où les brigands étoient parvenus à traîner une pièce de canon pour briser les portes de la chambre où le Roi étoit, il ordonna qu'on les ouvrît, se montra aux factieux, et, leur parlant avec autant de calme que de fermeté, il refusa de sanctionner un décret contre ses frères et les ministres des autels. Madame Elisabeth ne le quitta pas un instant, résolue de périr avec lui. Ce n'étoit point à elle que s'adressoient les cris de mort des factieux, et cependant elle pensa être la victime de son dévouement. Quelques-uns

de ces scélérats la prirent pour la Reine, et crièrent : voilà *l'Autrichienne, tuons-la ;* un de ses officiers s'empressa de les desabuser en la nommant. *Pourquoi,* reprit cette femme céleste, *ne pas leur laisser croire que je suis la Reine, vous leur auriez peut-être évité un grand crime !* Que ce mot est beau ! sur-tout quand on sait qu'il n'étoit pas dicté par son amitié pour sa belle-sœur, mais par cette grandeur d'ame, sentiment sublime qui nous fait sacrifier notre vie avec joie pour sauver même celle de notre ennemi, que la religion seule peut inspirer. Tandis que le Roi, suivi de madame Elisabeth, qui lui fit un rempart de son corps tout le temps qu'il fut en danger,

s'avançoit vers les satellites de d'Orleans, la Reine étoit près de ses enfans. Elle voulut enfin joindre son époux : tous ceux qui l'entouroient tremblant pour ses jours que menaçoient les furieux, l'arrêtèrent. Elle n'en eut pas moins à souffrir toutes les horreurs imaginables ; car des femmes, des énergumènes envoyées par Santerre, pénétrèrent jusqu'à elle, et lui prodiguèrent des outrages que ma plume se refuse à tracer.

A l'instant où leur commandant qui leur apportoit l'ordre d'égorger Marie-Antoinette, la vit, il ne put résister à la majesté de ses regards, et au touchant spectacle que présente toujours une mère entourée

de ses enfans : sa fureur tout-à-coup fut désarmée. Santerre, après avoir fixé ce groupe auguste, s'avance, et s'écrie, en s'adressant à la Reine : *Ne craignez rien, madame, je ne veux point vous faire de mal ; je vous défendrois plutôt.* Puis poussant avec rudesse sa troupe infernale, il la force à s'éloigner. Honteuse de sa foiblesse, on l'entend murmurer en se retirant : *C'est une affaire manquée pour aujourd'hui.*

Au même instant, le Roi qui avoit, par sa fermeté et son courage, détruit l'espoir de ses ennemis, et qui avoit fait l'expérience que l'on en impose toujours au peuple en ne paroissant pas le craindre, fut déli-

vré de la tourbe sanguinaire qui souilloit le palais par sa présence depuis plus de quatre heures. Qu'il fut doux cet instant pour madame Elisabeth, qui avoit pendant tout ce temps tremblé pour les jours de son frère : ils allèrent ensemble rejoindre la Reine, et le Roi serra encore dans ses bras tous les objets de son affection. Ses serviteurs fidèles partagèrent la joie de cette famille infortunée, réduite à se trouver heureuse d'avoir conservé la vie.

Il eût cependant été possible, avec plus de fermeté et de meilleurs conseils, que cette journée eût rendu à Louis XVI la puissance nécessaire pour déjouer les com-

plots formés contre son autorité et sa personne, que les autres corps constitués ne pouvoient plus, après la journée du 20 Juin, révoquer en doute. Tous les départemens écrivirent au Roi pour le féliciter, et l'assurer de leur dévouement. Les Orléanistes et les Jacobins, qui commençoient à se distinguer par leur rage, parurent presqu'avoir perdu l'espérance. Un membre de la commune de Paris osa s'élever contre Pétion et les auteurs de l'invasion dans le château des Tuileries; mais tous ces avantages furent négligés, on n'en profita point.

Si l'on recule d'un pas lorsqu'on est suspendu au-dessus de l'abîme, l'on doit nécessairement être en-

glouti ; c'est ce que madame Elisabeth sentit bien en lisant la déclaration du Roi : mais la bonté de ce prince ne lui permit jamais de sévir même contre les coupables les plus reconnus, aussi fut-il leur victime : il ne gagna au courageux sang-froid qu'il avoit montré le 20 Juin, que quinze jours de repos.

Ce fut pendant cette bonace, que madame Elisabeth se livra encore au goût qu'elle avoit pour la peinture : on a sauvé au 10 août une de ses productions, qu'un artiste n'auroit pas désavouée : c'étoit une petite gouache de treize lignes de hauteur sur onze de large. Le sujet représente une parade de boulevard : dix-huit figures très-distinctes sont

peintes dans ce petit quarré, avec une maison et un paysage dans le lointain. Le fini en est d'autant plus précieux, que le tout est peint sur un morceau de carte à jouer ; ce qui a dû donner beaucoup de difficulté pour empêcher les couleurs de se confondre sur une matière aussi spongieuse. Le morceau qui paroît qu'elle travailloit au 10 août, étoit un paysage de quatre pouces sur cinq. Il étoit à moitié fini : une plaine dans l'enfoncement, un bois d'un côté, et sur le devant une route sur laquelle passoient deux voyageurs à cheval, en formoient le sujet.

Bientôt on composa des chansons et des écrits, pleins du venin de la

calomnie, contre la Reine et le Roi, qui ne fit rien pour obtenir l'arrestation de leurs auteurs. Le crédit de Pétion, que le monarque auroit pu faire juger, reprit plus de force qu'il n'en avoit eu ; et ce monstre qui ne connut jamais la douce sensibilité, jura la mort de celui qu'il haïssoit pour le mal qu'il lui avoit fait. Des orateurs excités par lui et soldés par Egalité, fomentoient la révolte dans les sections ; Santerre reçut chez lui le fameux Jourdan *coupe-tête*, qui devança les assassins du Midi : on osoit même à la tribune de l'assemblée s'élever fortement contre le chef du gouvernement, sans qu'aucun des membres de la législative eût le courage de parler en sa faveur.

Tout enfin annonçoit le cruel orage qui alloit renverser le trône ; on crut même qu'il éclateroit le 14 Juillet, où Paris vit encore réunis dans son sein les fédérés de tous les départemens. Mais quel contraste entre ceux-ci et ceux de la première fédération : ce n'étoit plus cette honnête bourgeoisie qui venoit pour jurer fidélité au Roi et à une Constitution dont elle espéroit son bonheur et celui de ses descendans ; mais des hommes, la lie et la honte des provinces qui les avoient vomis, qui, ne respirant que le carnage, ne faisoient de serment qu'au Dieu de la vengeance et de la destruction. Le sang et l'or, voilà quels étoient les alimens que ces monstres venoient chercher dans

cette malheureuse capitale : bientôt ils alloient assouvir cette soif ardente. Cependant le génie de la France invoqué par mon auguste héroïne, protégea encore Louis et sa famille dans la journée du 14 Juillet, où il parut plus en victime qu'on s'essaie à frapper, qu'en monarque.

Tous les citoyens honnêtes trembloient en le voyant s'avancer vers le Champ de Mars, où ils croyoient qu'il alloit trouver, ainsi que sa famille, un tombeau au pied de l'autel qu'on prétendoit avoir élevé à la patrie gémissant de tant de forfaits. L'alégresse fut générale, lorsqu'on apprit que le Roi étoit rentré au château.

Hélas ! la foudre n'est que suspendue : elle va bientôt éclater. L'ange de la mort conduit les phalanges marseillaises, et le sang marque leur arrivée. Ils choisissent les Champs-Elysées pour célébrer, par un repas, leur réunion à leurs chefs et aux hommes cruels qui les avoient mandés. Tous les gardes nationaux de Paris qui osent approcher de ce repaire mille fois plus dangereux que celui des tigres, sont massacrés. C'est ainsi qu'ils traitent la ville qui les reçoit, pour l'intimider, afin qu'elle n'essaie pas de défendre son roi. Leurs victimes, qui n'ont point succombé, sont transportées au corps de garde de la garde nationale, dans la cour du château des Tuileries. Madame Elisabeth qui

apprend cette nouvelle atrocité, en gémit, et fait plus : elle ne dédaigne pas d'aller elle-même porter des secours aux blessés, et ses augustes mains aident à en panser plusieurs. Qui eût pu imaginer qu'un jour on feroit à cette vertueuse et sensible princesse, un crime de cet acte d'humanité qui étoit exercé envers des hommes qui n'avoient rien fait de marquant pour sa famille, et n'étoient pas de la caste qui pouvoit lui inspirer un intérêt direct.

Malgré tous ces pronostics trop certains d'une catastrophe funeste, Louis XVI et tout ce qui l'entouroit demeuroient dans l'inaction. Tandis que les sections de Paris entraînées par les Marseillais et les

Jacobins, demandoient la déchéance du Roi, et menaçoient l'assemblée, dont la majorité ne desiroit pas le renversement du trône, mais étoit terrifiée par les cannibales qui inondoient sans cesse sa barre, Louis ne prenoit aucune mesure, aucun moyen pour se défendre. Ses amis craignoient et lui faisoient craindre, en paroissant s'occuper de rassembler quelques forces, d'éveiller la rage de Pétion.

C'est ainsi que le 10 août, jour à jamais funeste, surprit ce prince, aussi dénué de secours que si c'eût eté une conspiration ourdie dans le silence, qui fût venue inopinément fondre sur sa tête. Cependant, telle la nature protectrice de ses enfans,

donna le sifflement au serpent, le rugissement au tigre et à la hyène, pour avertir de leur approche l'habitant des déserts, tel le Dieu protecteur de l'innocence avoit voulu que les monstres révolutionnaires fissent retentir de leurs cris de révolte et de mort toute la France avant de commettre leurs horribles attentats, afin que l'on pût se garantir de leurs coups, ou les prévenir en les précipitant dans les gouffres du Tartare. Hélas! ce fut en vain. La fatalité qui vouloit la mort du juste, fit négliger toute précaution à Louis XVI. Il est attesté par un procès-verbal signé de deux officiers municipaux, que, dans la nuit du 5 au 6 août, il n'y avoit au château, pour toute troupe, que

deux cent vingt-deux hommes de la garde nationale et deux cent dix-neuf Suisses.

Enfin, la nuit qui devoit être remplacée par le fatal jour du 10 août, vint couvrir la terre, et prêter son ombre aux conspirateurs. J'entrerai dans peu de détails, madame Elisabeth n'ayant joué qu'un rôle passif dans cette circonstance, et m'étant fort étendue sur tous les détails de cette révolution dans les mémoires de madame de Lamballe et dans un de mes autres ouvrages. Je dirai seulement qu'à minuit le tocsin sonnant de toutes parts et les rassemblemens se grossissant à chaque instant, les ministres se réunirent autour de la personne du

roi. Ils prévoyoient depuis quelques jours le danger, et en avoient averti sa majesté. Quelques-uns d'entre eux avoient proposé des moyens de s'y soustraire, qui furent rejetés.

Le procureur-général du département qui étoit en permanence, vint aussi, et demeura toute la nuit au château. Elle se passa dans des anxiétés continuelles : aucuns des rapports ne se ressembloient. Le roi fut trompé par le faux dévouement que lui montra Pétion, qui donna dans ce jour des preuves constantes de sa fausseté, et ne resta près du roi que pour conduire lui-même la victime dans le piège qu'il lui avoit dressé.

A une heure, Louis XVI lui té-

moigna le desir qu'on fermât les portes de la terrasse des Feuillans. Comme elles dépendoient de l'enceinte de l'assemblée nationale, il pria le maire de faire en son nom à la législative la demande de leur fermeture.

Pétion s'en chargea ; et pour en imposer à Louis, il fit fermer celles de la cour du Manège : il se rendit à l'assemblée, et ne parla point de celle de la Terrasse.

Pétion revint encore au château, mais pour manifester le desir de se retirer. Le roi eut assez de fermeté pour le forcer à demeurer ; et secondé par Mandat, commandant de la garde nationale, qui montra le plus entier dévouement à la cause

de ce prince, il parvint à faire signer au maire un ordre au commandant, de repousser la force par la force, et de faire feu sur ceux qui tenteroient d'attaquer la garde du Roi. On prétend qu'aussitôt que cet ordre fût remis au commandant, Louis XVI consigna le maire sous une forte garde ; mais que celui-ci trouva le moyen de faire parvenir une lettre à l'assemblée, afin qu'elle l'appelât à sa barre avec Mandat : ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils s'y rendirent vers les trois heures du matin. On assure aussi que Mandat fut égorgé sur la terrasse par les ordres de Pétion qui lui enleva lui-même l'ordre qu'il avoit signé. Ce scélérat ne reparut plus de cet instant aux Tuileries : il n'y

étoit venu que pour connoître les forces et les moyens de défense de Louis XVI, et le tromper par des conseils perfides. Aussitôt qu'il fut assuré de porter des coups certains au monarque, il se réunit à ses amis.

Le commandant de la garde, remplacé par un homme vendu à la faction, changea ses dispositions ; et lorsque Louis passa en revue cette troupe sans courage et sans volonté, il lui vit décharger ses armes et éteindre les mèches de ses canons : il entendit aussi les cris des révoltés qui s'approchoient dans un ordre formidable. Il ne douta plus dès-lors de sa perte, malgré la fidélité des Suisses et de quelques gentilshommes qui s'étoient réunis autour de lui,

parce qu'ils étoient en nombre trop inférieur et sans chefs. Il remonta dans les appartemens ; et sentant plus vivement le danger de madame Elisabeth que le sien, il fit tout pour l'engager à s'y soustraire. *Ma sœur*, lui dit-il, *il en est encore temps, quittez ce séjour dangereux. Toute leur attention est partagée sur moi et sur la Reine, et je peux facilement vous soustraire à leur fureur.* La princesse, invariable dans sa résolution de sacrifier même sa vie au bonheur de consoler son frère dans le malheur qui l'accabloit, lui répondit qu'elle ne l'abandonneroit jamais.

A six heures du matin, les Marseillais et les fédérés qui s'étoient

grossis de tout ce que la capitale avoit de bandits, vinrent se ranger en ordre de bataille sur le Carrousel, et braquer les pièces de canon dont ils s'étoient emparés, sur le château. Ce ne fut qu'à cette époque que ceux qui entouroient le roi sentirent qu'il n'y avoit plus à se flatter de temporiser ; mais le moment étoit perdu, et il ne pouvoit se retrouver. On n'avoit pas voulu voir que tout gouvernement qu'on attaque, ou contre lequel on forme des projets de révolte, doit employer les moyens de rigueur qui seuls peuvent réussir dans de telles circonstances, et que le chef du pouvoir exécutif, en laissant violer son asile, étoit coupable, même envers la nouvelle constitution qu'il avoit juré de défendre.

Louis XVI se détermina pourtant à mander le conseil du département, et envoya les ministres de l'intérieur et de la justice à l'assemblée nationale, pour solliciter une députation de ses membres, qui lui fut refusée sous des prétextes frivoles. Le département se rendit auprès du roi qu'il trouva menacé du sort le plus funeste. Les portes de la cour du Manège avoient été ouvertes par des traîtres à un corps ennemi, traînant à sa suite deux pièces de canon. Il étoit venu se placer sur la terrasse des Feuillans, prêt à faire feu sur le château, qui étoit cerné aussi du côté du pont Royal.

Les troupes du Carrousel étoient infiniment augmentées. Les mem-

bres du département se réunirent à ceux de la municipalité, et descendirent pour parler au peuple qu'ils cherchèrent en vain à calmer. On parlementa quelques momens, et tout se borna à obtenir que les hostilités ne commenceroient qu'au bout d'une demi-heure. Ils défendirent aux troupes qui étoient dans l'intérieur d'attaquer, et leur ordonnèrent de se borner à se tenir sur la défensive. Ensuite ils rejoignirent le roi qu'ils trouvèrent entouré de sa famille et de quelques amis sincères, entr'autres mesdames de Lamballe et de Tourzelle : tous attendoient le résultat de leur démarche, et éprouvèrent des sentimens divers, en entendant les membres des autorités constituées assurer sa majesté

qu'elle ne pouvoit espérer de salut qu'en se réfugiant au sein de l'assemblée.

La Reine mit une forte opposition à ce parti, le plus dangereux que put prendre Louis XVI pour son autorité qui fut anéantie dès l'instant que le roi quitta son palais. Madame Elisabeth partageoit l'opinion de sa belle-sœur ; mais leurs représentations furent vaines, parce que le Roi se crut obligé de se dévouer au salut de son peuple, dont il espéroit d'empêcher le sang de couler : humanité qui lui fut si fatale, et dont les effets pesèrent si long-temps sur notre malheureuse patrie.

La Reine céda enfin, et l'on se

mit en route pour se rendre à l'assemblée. Quel pénible sentiment madame Elisabeth dut éprouver en quittant en fugitive le palais de ses pères, qui ne devoit plus se rouvrir pour l'infortunée famille des Bourbons, dont partie alloit avoir une prison pour seule retraite ! Mais combien son cœur auroit plus souffert, si elle eut pensé que les gardes fidèles qu'on laissoit à la merci des révoltés, alloient bientôt périr sous les coups des cannibales qui porteroient la rage jusqu'à se disputer leurs membres palpitans!

Je crois intéresser mes lecteurs en leur communiquant une note sur les événemens qui se passèrent pendant le trajet de la famille

royale, du château jusqu'à l'assemblée. Elle m'a été donnée par un témoin oculaire, qui mérite toute confiance.

---

*Note historique de M. ***, sur la retraite de la famille royale, des Tuileries à l'Assemblée.*

A deux heures du matin, la générale se fit entendre; à trois heures, le Carrousel étoit rempli d'une multitude innombrable : à la même heure les députés du côté gauche occupoient leurs places accoutumées. Six à sept seulement du côté droit se rendirent à la séance vers neuf heures; quelques autres après l'événement : le plus grand nombre ne s'y montra que le lendemain et les jours suivans.

L'assemblée ne délibéroit pas, le

temps se passoit à recevoir et à envoyer des messages ; l'inquiétude et l'agitation égaloient le danger que couroit la chose publique. Entre neuf et dix heures on vint annoncer que le Roi ne se croyant pas en sûreté au palais des Tuileries, se porte vers l'Assemblée.

Le président propose qu'il soit nommé une députation de vingt-quatre membres pour aller au devant de lui, et l'introduire dans la salle des séances, ainsi qu'il étoit prescrit par la Constitution. Plusieurs membres du corps législatif s'opposent à cette mesure, selon eux inapplicable aux circonstances actuelles. Le président insiste, appuyant la considération du devoir

à celle de la situation périlleuse du Roi et de sa famille ; douze à peu près se rendirent à l'invitation du président : savoir les six à sept députés du côté droit, et autant du côté gauche.

La députation trouva le Roi et la Reine, leurs enfans, madame Elisabeth, quelques ministres, et une nombreuse escorte de Suisses et de grenadiers nationaux, à égale distance du château et de la salle du corps législatif, dans la grande allée des tilleuls. Après avoir entendu un des députés sur les motifs de leur démarche, le Roi répondit : « Je me rends avec confiance au » sein de l'assemblée législative » avec ma famille ».

Sur ces entrefaites, la terrasse des Fèuillans se couvroit d'une multitude armée.

Le cortége se remet en marche ; la Reine prend le bras d'un député qu'elle paroissoit connoître. Madame Elisabeth fait un mouvement pour saisir le bras d'un autre : un troisième s'oppose avec autant de courage que d'égards pour le malheur, à cette familiarité qui pouvoit compromettre, et la députation, et la famille royale.

Le Roi étoit pâle et troublé, la Reine étoit agitée, tremblante : mais plus occupée de ses enfans que d'elle même, elle se calma. Madame Elisabeth formoit un contraste remarquable. Nous approchons du perron, en face des Feuillans : nous

voyons sur la terrasse un appareil menaçant, des dispositions hostiles, une attitude insurectionnelle dans les groupes qui l'occupoient. Un homme à deux épaulettes, de très-haute et de très-forte stature ; le sabre nu, s'étoit porté au-dessus du perron, comme pour mieux choisir ses victimes. La marche est suspendue, et l'on délibère à la hâte sur le parti qu'il y a lieu de prendre. Les députés demandent que le procureur syndic du département de la Seine se présente, et remplisse dans cette occurrence son redoutable ministère. On apprend qu'il étoit au château lorsque le Roi en est sorti : comment le retrouver ? Comment l'attendre en présence d'un si pressant danger ? Un député se charge,

à l'invitation de ses collègues du côté gauche, de suppléer ce fonctionnaire. Il se place sur les marches du perron ; et s'adressant au chef apparent de cet attroupement : « Vous me paroissez, lui dit-il, un » homme de grand caractère, et » vous m'entendez. Le Roi, sa fa- » mille, les ministres, et nous- » mêmes, sommes ici sous la garde » de la Constitution : tout attentat » commis aux portes et sous les » yeux de l'Assemblée lui seroit im- » puté ; le Roi sera jugé si le peuple » l'accuse, s'il est coupable il sera » puni : mais le peuple français » s'indigneroit d'être vengé par un » assassinat d'un Roi cherchant » un asile au sein de la représenta- » tion nationale. Votre influence

» sur cette portion de nos conci-
» toyens nous rassure; vous en use-
» rez pour protéger la libre entrée
» du Roi dans cette enceinte, et
» je vous la demande au nom du
» corps législatif ».

Cet homme s'avance vers l'orateur, l'embrasse, et lui dit : « Brave
» député, votre espérance ne sera
» pas trompée ». Il regarde la foule; et la porte du passage est aussitôt dégagée, et laissée à la disposition du cortége.

Ce chef qui n'étoit certainement pas un homme ordinaire, va se placer en face du Roi, et marche devant lui à reculons, tenant le prince royal assis sur une de ses larges épaules, comme pour calmer la haine par l'espérance. De temps en

temps il adressoit au Roi de vifs reproches. Celui-ci fut entendu très-distinctement par la personne qui a fourni cette intéressante anecdote : « Si vous étiez patriote, nous » ne verrions pas cette fatale jour- » née ». Je le suis, répondit le monarque avec l'accent de la douleur ; et on arrive enfin dans la salle, et l'homme aux deux épaulettes dépose sur le bureau le prince royal, en disant : « M. le président, « je remets ce dépôt dans vos mains ». Et il se retire.

Le Roi prit place auprès du président ; la Reine, madame Elisabeth et les enfans de France, sur les siéges destinés aux ministres.

Que de réflexions doit présenter

à l'esprit, le premier Roi de l'Europe forcé de se réfugier au milieu d'une assemblée composée en partie de ses ennemis, et au sein de laquelle il ne peut rester, d'après la Constitution qu'ils invoquent, à l'instant où ils vont la détruire ! Un Roi qu'ils ne laissent pas même à la barre de l'Assemblée, où il étoit revenu se joindre à sa famille, et qu'ils forcent par un décret à s'enfermer avec elle dans la loge d'un journaliste, où ces infortunés peuvent à peine respirer, et où ils ne jouissent de la faculté d'entendre, que pour être abreuvés de douleur et d'ignominie ! Mais leurs cœurs souffrirent moins de ces vociférations que du bruit des armes, qui vint apprendre à Louis XVI qu'il

avoit sacrifié en vain sa couronne, sa vie, pour épargner le sang de ses sujets, dont ils entendent les douloureux gémissemens.

Malheureuses victimes du 10 août, madame Elisabeth eût voulu donner ses jours à cet instant pour épargner les vôtres : elle eût voulu souffrir seule, et empêcher les pointes aiguës de l'infortune de parvenir jusqu'à son frère. Mais, hélas! le ciel avoit décidé que celle de ce prince seroit complète, en permettant qu'après avoir été le père de la France, il se vît calomnier d'une manière atroce; qu'il entendît ceux qui étoient les auteurs du carnage le lui reprocher, et demander sa déchéance. Elle fut enfin prononcée; et un instant vit un trône

élevé depuis quatorze siècles, et que les ancêtres de Louis XVI occupoient depuis neuf cents ans, qu'ils avoient affermi par leurs conquêtes, s'écrouler miné par les plus vils intrigans, qui, ne trouvant pas encore leur vengeance assouvie, vouloient ôter à leur Roi la liberté et bientôt la vie.

Mais quelle sera la prison qu'ils croiront assez sûre pour renfermer Louis ? La discussion s'élève ; ils ne peuvent s'accorder sur le lieu qui va ensevelir l'innocence, la beauté et l'enfance. Trois jours se passent dans ces débats, et, pendant ces délibérations, cette famille malheureuse manque des choses de première nécessité ; couchés par terre sur des matelas, au bâtiment des

Feuillans, ils sont à peine nourris, et ils se voient enlever le seul bien qui leur reste : des amis fidèles qu'ils forcent eux-mêmes à fuir, parce que le peuple est au moment de venir les égorger aux pieds de ceux qui furent leurs maîtres. Un passage dérobé soustrait ces gentilshommes à la rage de ces forcenés.

Ce fut le 12 que l'Assemblée décida que le Roi, sa femme, sa sœur et les enfans de France, seroient conduits au Temple, d'où la Princesse, dont je trace les malheurs, ne devoit sortir qu'après avoir vu périr ce qu'elle chérissoit le plus au monde, et pour de l'échafaud s'élever au ciel, seul asile de la vertu persécutée.

Fin de la troisième Partie.

HISTOIRE
DE MADAME
ÉLISABETH
DE FRANCE,
SŒUR DE LOUIS XVI.

QUATRIÈME PARTIE.

POURQUOI cette nombreuse escorte ? Quels sont les hommes qui la composent ? Et quel droit ont-ils pour conduire l'innocence dans un obscur cachot ? Est-ce lorsque celui qui étoit votre Roi il y a quelques heures, est venu près de vous cher-

cher un asile, lorsque des brigands saccagent son palais, que vous attentez à sa liberté, avant de savoir même s'il est coupable? Quels sont ses accusateurs? Qui osera être son juge? Mais s'il étoit vrai qu'il eût rompu le pacte qu'il avoit juré, vous qui aviez décrété que le crime étoit personnel, et qui, pour détruire autant qu'il étoit en vous le préjugé national, aviez comblé d'honneur la famille du premier coupable qui après cette loi subit la peine de son crime, comment enchaînez-vous avec Louis XVI, sa femme, sa sœur et ses enfans, dont un n'a pas encore atteint sa septième année? Dans quel code a-t-on vu qu'il soit permis de proscrire les fils d'un père, fût-il déclaré cri-

minel, lorsqu'il est avéré qu'ils ne peuvent être ses complices, à plus forte raison quand il n'y a encore aucun délit de prouvé? La méfiance d'une nation jalouse de ses droits peut suffire, direz-vous, pour suspendre l'exercice des droits de souveraineté qu'elle donne et reprend à son gré; mais de cet instant même, le Roi n'est plus qu'un homme ayant droit à la justice, dont on ne peut s'écarter à son égard qu'en prouvant que la haine et la vengeance l'ont seules détrôné. Et qui en doutera, lorsque l'on voit traiter avec la même rigueur tous les membres de cette famille infortunée?

Hélas! cette rigueur parut dans

cet instant un bienfait à chaqu'un de ses membres ; d'être séparés leur eût été un supplice plus cruel que la perte de la liberté. Le ciel qui éprouve l'homme juste sur la terre, lui ménage cependant des consolations qui lui rendent ses maux supportables, et il ne pouvoit y en avoir une plus grande pour le Roi, que de voir réuni autour de lui tout ce qu'il aimoit. La Reine avoit toujours été l'objet de son amour; et les preuves d'attachement qu'elle lui avoit données depuis la révolution, dont il lui auroit eté si facile d'éviter les dangers, avoit ajouté à sa tendresse pour elle : celle qu'il avoit pour ses enfans le mettra toujours au rang du meilleur des pères. Il se trouvoit donc heureux

dans ses infortunes d'avoir avec lui sa femme, son fils, et sa fille : la tendre amitié qu'il avoit pour madame Elisabeth, et la certitude que la sienne pour lui n'étoit pas moins vive, lui faisoient oublier combien il étoit injuste de lui faire partager sa prison, par le charme qu'il trouvoit dans sa société. Celle de mesdames de Lamballe et de Tourzelle ne pouvoit que lui être agréable, et il n'y avoit pas jusqu'aux serviteurs fidèles qu'on lui avoit laissés, qui ne lui fissent supporter avec plus de patience cette douloureuse réclusion. Mais bientôt on s'affranchit des foibles égards qui avoient fait conserver à ces illustres prisonniers quelques personnes de celles qui, dans le temps de leur

gloire, méritoient leur confiance : elles leur furent toutes enlevées, et transférées dans une autre prison. Je ne rapporterai point de quel ruse on se servit pour leur faire un crime de leur attachement à leur devoir ; j'ai décrit cette intrigue dans les Mémoires de mad. de Lamballe, et j'ai peint la profonde douleur que la Reine et madame Elisabeth éprouvèrent au moment où l'on força la sur-intendante à quitter le Temple, sans qu'elles prévissent néanmoins le sort horrible qui lui étoit destiné : mais il est si douloureux, quand on est accablé par le sort, de se voir enlever les seuls amis qui nous restent, que l'on peut aisément se figurer ce que Louis XVI, sa femme et sa sœur, ressentirent

en se trouvant seuls dans leur prison. C'est de ce moment qu'il faut dater l'amitié sincère qui parut dans les derniers temps de leur vie, entre la Reine et madame Elisabeth, aucune brigue ne s'opposoit plus à leur réunion, elles étoient si nécessaires l'une à l'autre, qu'il étoit impossible que leurs cœurs, naturellement aimans, ne se portassent pas l'une vers l'autre. C'est dans ce triste séjour qu'elles se connurent et s'apprécièrent bien plus qu'elles n'avoient pu le faire depuis vingt ans, parce qu'elles déployèrent l'une et l'autre des qualités que le malheur seul pouvoit leur donner le moyen de faire connoître. La piété de madame Elisabeth, qui lui faisoit supporter avec une douceur

angélique sa triste situation, donna à la Reine une idée sublime de la religion, dont jusqu'alors elle s'étoit peu occupée; et l'héroïque constance de Marie-Antoinette inspira à sa belle-sœur une admiration que la postérité partagera.

Le Roi qui, jusqu'à l'instant où les factions le renversèrent du trône, avoit été sans cesse fatigué par les dissensions de sa famille, goûta pour la première fois les douceurs de la paix. Libre des soins pénibles de la royauté, il se livra à son goût pour l'étude; et sans éprouver ce vide que les grandeurs laissent à ceux qui, en les perdant, perdent leur félicité, il se trouva dans la situation la plus heureuse qu'il eut

encore éprouvée; et si le scélérat qui vouloit se saisir de la couronne eût eu l'énergie nécessaire à un usurpateur, jointe à quelque sensibilité, il eût pu, en se faisant roi, laisser jouir son malheureux parent des seuls biens qu'il ambitionnoit: la liberté, le repos et l'affection de sa famille.

Quoiqu'il ne soit pas possible d'imaginer, d'après le caractère de la Reine, qu'elle eût perdu tout espoir, cependant il paroit par les Mémoires de Cléri qu'elle ne cherchoit point à tourmenter le Roi de l'exécution de ses projets; et conservant dans son cœur l'espérance de les voir réaliser, elle ne se livroit à l'extérieur qu'aux soins d'épouse

et de mère. Depuis long-temps elle avoit mis au rang de ses occupations les plus sérieuses, celle de présider à l'éducation de Madame, et n'avoit pas eu besoin d'être privée du rang suprême pour être la première institutrice de sa fille.

Le Roi, dès qu'il fut au Temple, se chargea aussi de l'instruction de son fils. Madame Elisabeth les secondoit l'un et l'autre. Les journées furent partagées entre la lecture, le travail des mains, la promenade, si on peut donner ce nom aux heures où leurs farouches gardiens leur permettoient de prendre l'air dans une cour plantée, qui étoit au pied de la tour. Souvent entraînés par le charme qui accompagne l'en-

fance, le Roi et la Reine oublioient leurs profonds chagrins, en voyant les jeux innocens du Dauphin et de sa sœur. Quel est le cœur paternel pour qui le doux sourire de son fils ou de sa fille, n'a pas semblé suspendre les peines de la vie! Cet âge heureux sent à peine les maux qui accablent dans celui de la raison, et il y auroit de la cruauté à vouloir étouffer les saillies de leur joie naïve, qui vient souvent interrompre les réflexions déchirantes de leurs parens. Louis et ses deux compagnes aimoient trop ces innocentes créatures, pour les empêcher de se livrer aux distractions qu'ils pouvoient trouver dans ce triste séjour; bien plus, ils cherchoient à les leur rendre plus inté-

ressantes encore, en se mêlant à leurs jeux. Ce fut dans un de ces délassemens, où le Roi jouant avec son fils au siam, l'enfant perdoit toutes les parties à seize. Il s'écria à la dernière : *Ce point de seize est bien funeste.*—Louis, en soupirant, répondit : *Ah oui ! bien funeste.* C'est ainsi que l'ame est frappée par des rapprochemens qui réveillent ou le plaisir ou la douleur; mais dans celle de Louis XVI les souvenirs de sa gloire passée n'étoient pas de longue durée, et sa résignation étoit si parfaite, qu'il ne demandoit à Dieu que l'accomplissement de sa volonté.

Près de vingt jours s'étoient écoulés, et l'orage qui se formoit et qui

devoit bientôt éclater sur les malheureuses victimes des premiers jours de Septembre, grondoit de toutes parts. Les murs du Temple n'en laissoient pas connoître tout le danger aux prisonniers qu'ils renfermoient ; et tandis que la Reine et madame Elisabeth s'affligeoient d'être séparées de leurs amies, elles ignoroient les scènes sanglantes de l'Abbaye, de la Force. Déjà des monceaux de cadavres aux portes de ces prisons effrayoient par leur aspect les habitans de la capitale, et servoient de trophée aux monstres qui sembloient ne s'être gorgés du sang de tant de victimes, que pour s'enhardir à porter des coups plus utiles à celui qui les soudoyoit.

Infortunée Lamballe ! on ne ré-

pétera pas ton nom sans verser des larmes sur ton sort, et tes bourreaux feront toujours frémir d'horreur. Ces cannibales n'avoient pu assouvir leur rage par les cruautés inouies qu'ils avoient exercées sur le corps palpitant de la malheureuse Princesse : ils le traînent dans toutes les rues où ils se flattent de grossir le nombre de leurs complices ; mais c'est inutilement, et ils sont réduits, pour exécuter les ordres qu'ils ont reçus, de se présenter presque seuls à la porte du Temple : cependant, ils en imposèrent à la garde, qui a la lâche complaisance de laisser entrer celui qui portoit la tête de madame de Lamballe. Environ deux cents hommes de la lie du peuple, qui

voient suivi ces scélérats, sont
rrêtés par un ruban tricolor que
Daujon (1), commissaire ce jour-
là au Temple, fit tendre ; et ces
hommes féroces attendent avec une
barbare curiosité, l'effet que ce ter-
rible signal doit produire sur les
cœurs du Roi et de sa famille. Tout
le monde sait que la Reine et ma-
dame Elisabeth ne purent soutenir
la pensée de cet affreux spectacle,
et qu'elles s'évanouirent à l'instant
où on leur dit que l'on alloit élever
la tête sanglante de leur amie à la
hauteur des croisées. La nature

(1) Daujon, sculpteur, étoit commis-
saire de la section de Bondy : il fut depuis
commissaire national près la municipalité
du cinquième arrondissement.

semble avoir donné aux ames sensibles ce moyen d'échapper aux sensations trop douloureuses ; elles les plongent dans un état voisin du sommeil de la mort, qui leur dérobe la connoissance entière de leur malheur ; ainsi, la Reine et madame Elisabeth ne revinrent à la vie, qu'après qu'on fut parvenu à éloigner d'elles cette image épouvantable.

Le Roi soutint seul cette scène que l'on croiroit s'être passée, non dans une ville célèbre par son urbanité, mais dans l'empire des furies infernales. Un des commissaires eut la cruauté de dire à Louis XVI d'approcher de la croisée : un autre qui méritoit d'avoir des collègues plus humains, l'en empêcha. A quelque

temps de-là, on demanda au roi le nom du commissaire qui avoit voulu servir les projets des Orléanistes, en voulant le faire approcher de la fenêtre! *Je ne sais, je ne sais, répondit-il, que le nom de celui qui m'en a empêché.*

La Reine fut profondément blessée de ce raffinement de cruauté. L'auteur de la Correspondance dit qu'elle s'étoit, dès son entrée dans sa prison, ménagée des intelligences avec Manuel, et il rapporte plusieurs lettres. Celle qu'il dit que cette princesse avoit écrite au procureur de la commune après l'attentat commis sur madame de Lamballe, peint tout à la fois, et l'indignation de la Reine, et la fierté de son caractère. C'est ce qui m'engage à la transcrire.

Lettre de la Reine, à Manuel.

« Quel est cet excès de barbarie ? On a inhumainement assassiné la seule amie qui me restoit ! pourquoi ne l'avez-vous pas empêché ? Vous le pouviez : me tromperiez-vous ? Que sont devenues vos promesses ? Oui, vous me trompez ; .... d'ailleurs, je le saurai bientôt. Je vous ordonne de remettre cette lettre à son adresse, et de me faire tenir la réponse. Si vous vous acquittez de cette commission, je pourrai encore avoir confiance en vous (1). »

(1) Correspondance Secrette, pag. 185.

C'étoit, à ce qu'assure le même auteur, un des commissaires de garde au Temple, qui étoit chargé de remettre les lettres de la Reine à Manuel. Cette correspondance explique la conduite du procureur de la commune, qui, de révolutionnaire forcené, a cherché ensuite tous les moyens de sauver le Roi, et a péri sur l'échafaud, dont il avoit voulu garantir la tête de ce monarque. Il pouvoit cependant n'avoir pas changé de principe ; on peut être persuadé que le gouvernement républicain est le meilleur, sans vouloir la mort de celui qu'on veut voir descendre du trône. Junius Brutus affranchit son pays du joug des Tarquins, et n'auroit sûrement pas, comme celui qui

porte son nom, assassiné César. Les jugemens des hommes sont extrêmes en tout. Parce que Manuel avoit écrit à Louis XVI *qu'il n'aimoit pas les rois*, ils s'étonnent qu'il ne les égorge pas ; cependant, la postérité qui juge avec impartialité, ne pardonnera pas à ce magistrat du peuple sa barbare insouciance pendant le massacre des prisons, qu'il n'est pas douteux qu'il eût pu empêcher. Mais on ne doit tirer aucune conséquence des actions de tous les fauteurs de ces scènes épouvantables ; un esprit de vertige les avoit saisis, et leurs victimes auroient pu dire avec leur divin maître : *Pardonnez-leur, mon Dieu, ils ne savent ce qu'ils font.* En suivant leur marche, on ne voit

qu'inconséquence et folie dans toutes leurs actions ; ils célébroient la liberté, et faisoient tout ce qui devoit les conduire au plus affreux esclavage.

Le Roi étoit bien persuadé que l'esprit de démence présidoit à leur conseil ; aussi disoit-il à madame Elisabeth : Ma sœur, ils ont méconnu l'auteur de leur être, il les en a punis en leur ôtant le jugement ; ce sont des aveugles qui en conduisent d'autres, des malades qui veulent guérir d'autres malades. Ils ne veulent plus de Roi, et ils laissent à d'Orléans une popularité qui le placera sur le trône : j'avoue que je crois que s'ils avoient secondé mes intentions, je les aurois

rendus plus heureux que ce prince.
— Jamais, répondoit madame Elisabeth, il ne parviendra à accomplir ses desseins, il a manqué l'instant; c'étoit pendant notre voyage de Varennes qu'il pouvoit, en se laissant nommer régent, s'assurer la toute-puissance; mais son ambition l'a perdu, et a préservé la France du malheur de l'avoir pour maître. Il rejeta la marque de confiance que l'assemblée vouloit lui donner, il croyoit qu'elle le nommeroit roi; et comme un enfant mutin qui brise le jouet qu'on lui offre parce qu'il en veut un autre, notre perfide parent a refusé la régence parce qu'il vouloit la royauté, et il n'aura ni l'une ni l'autre.
— Ah! Dieu le veuille, reprit le

Roi, ce n'est ni la haine ni la vengeance qui me dictent ce vœu, mais l'amour que je conserverai jusqu'à la fin de ma vie pour ce peuple qui a méconnu mes bienfaits, et m'a laissé plonger dans une prison d'où je ne sortirai, peut-être, que pour aller à la mort. — Pouvez-vous, mon frère, entretenir cette cruelle pensée ? — Ne faut-il pas mieux, ma chère Elisabeth, que je me prépare à mon sort, que s'il me surprenoit sans avoir réfléchi. La seule chose, je l'avoue, qui me touche sensiblement, c'est de vous laisser, ainsi que la Reine et mes enfans, environnés de nos ennemis ; cependant, je ne vous le dissimule pas, je n'ai d'inquiétude que pour vous : votre attachement pour moi,

attachement qui vous a fait négliger les moyens que vous auriez pu avoir d'échapper à nos persécuteurs..... — Je n'ai fait que mon devoir, et celui de tout sujet fidèle ; mais je l'ai rempli avec joie, parce que je ne prise la vie qu'en la passant avec vous ; et si vous devez mourir, je demande au ciel de ne pas vous survivre.—Et mes enfans. —Ils ont leur mère, que les Français n'oseront pas condamner. Quand même ils porteroient la scélératesse au dernier degré, en osant vous proscrire, ils craindroient trop la vengeance de l'empereur, pour l'envelopper dans son arrêt. — C'est quelquefois ce que j'ai pensé, reprit le Roi, et c'est par cette raison que je vous ai dit que je ne craignois

que pour vous ; car je suis bien sûr que l Empereur qui, malgré les sollicitations de mes frères, ne fait que de foibles efforts pour me délivrer, si nous succombons, emploiera toutes ses forces pour sauver sa sœur.

Louis XVI jugeoit du cœur des Princes de la maison d'Autriche d'après le sien ; il croyoit qu'ils ne pourroient supporter l'idée de voir périr leur plus proche parente sur un échafaud. L'expérience a prouvé le contraire, et atteste la vérité de la réponse que le général autrichien fit à des agens du comite de Salut public, qui étoient chargés d'offrir la vie et la liberté de la Reine, si l'Empereur faisoit retirer

ses troupes du territoire français. *La Reine*, répondit cet officier, *saura mourir, et nous saurons la venger*. Qui ne reconnoît dans ces mots, sous une feinte grandeur, le génie de la maison d'Autriche ? Madame Elisabeth la connoissoit bien cette maison ambitieuse, qui ne pense qu'à son agrandissement, et qui sacrifie les intérêts les plus chers. Elle la peignoit lorsqu'elle dit dans sa lettre à madame Adélaïde (1) : *La gouvernante s'embarrasse peu de perdre la Reine, pourvu qu'elle perde les Français*. Mais ce qui est bien

(1) Voyez la lettre de madame Elisabeth à madame Adélaïde, dans la Correspondance secrette, page 122.

étonnant, c'est que Marie-Antoinette qui avoit beaucoup d'esprit, ne sentoit pas que ses sœurs étoient avec elle (si je puis me servir d'une comparaison prise de la Fable.) comme celles de Psyché, et que les conseils qu'elles lui donnoient étoient dictés par une envie secrette de sa grandeur : c'est ainsi que des passions privées font la perte des Etats. Si la Reine avoit été sincèrement aimée de ses proches, ils se seroient bien donné de garde de l'entraîner dans de fausses démarches ; ou si leur manière de voir les eut portés à lui tracer une route opposée à la révolution, ils eussent tenu des forces toujours prêtes pour la seconder, ou l'empêcher d'en être la victime ; mais ils l'amusèrent

par des promesses tout le temps qu'elle fut libre, et l'abandonnèrent quand elle fut dans les fers. Qui pourra jamais expliquer la retraite des plaines de Champagne ? Dira-t-on, avec quelques auteurs, que Manuel promit à Louis XVI de le sauver, s'il vouloit écrire au Roi de Prusse pour qu'il engageât les coalisés à sortir de France. Rien n'est plus impossible à prouver que ce fait ; car il est bien à présumer que si cette négociation a été entamée, elle n'a été connue que des parties intéressées, pour qui dans ce temps une indiscrétion eût été dangereuse, et qui depuis sont toutes deux descendues au tombeau : ce qui est plus à présumer, c'est que la convention fit menacer les princes

de mettre le Roi en jugement, si les troupes étrangères ne regagnoient pas les frontières ; et que cette menace, appuyée par la levée générale des citoyens qui s'armèrent pour défendre, non la constitution, mais leurs femmes, leurs enfans et leurs propriétés, jointes au manque de vivres dans un pays peu fertile, et aux maladies que les raisins causèrent aux Allemands qui n'y sont pas accoutumés, forcèrent le Roi de Prusse à se retirer. On peut dire que c'est la seule tentative que la coalition ait paru faire pour la famille royale ; et elle mit si peu de force et de constance à son succès, qu'il est facile de juger que ceux qui la composoient, n'avoient pas un zèle bien ardent pour la déli-

vrance de ces illustres captifs. Quant aux places dont ils s'emparèrent par la suite, il n'est pas douteux que ce ne fût que pour leur propre intérêt, puisque la plupart ne vouloit pas que l'on mît dans la capitulation que c'étoit pour le Roi de France. Il est donc prouvé qu'ils le regardoient comme une victime dévouée; et si on excepte le roi de Suède qui avoit l'ame vraiment chevaleresque, tous les autres monarques ne faisoient la guerre que pour détruire une république dont ils présageoient la grandeur. Aussi cette guerre, loin d'apporter aucun soulagement au malheureux monarque, hâta peut-être sa fin, et servit de prétexte pour appesantir ses fers.

On redoubla de surveillance, et

on sembloit épier les moindres actions de la famille de Louis, pour en tirer des conséquences funestes. Plus malheureux que les criminels enchaînés dans les cachots, on exerçoit sur eux une tyrannie cent fois plus barbare : on cherchoit à enchaîner leurs pensées, en lisant sans cesse dans leurs regards. Est-il un supplice plus grand que d'avoir des témoins importuns, lorsque l'ame oppressée par la douleur auroit un extrême besoin de s'épancher avec ceux qui la partagent ? Qui n'a pas éprouvé cette contrainte dans quelques momens de sa vie ? Que l'on juge de ce que devoient souffrir Louis XVI et sa famille, obsédés par des hommes placés près d'eux pour envenimer leurs actions

les plus simples ? Il n'y avoit pas jusqu'à ses regards que l'on n'interprétât. Ah ! je l'avoue, de tous les maux qu'ils ont soufferts, c'est un de ceux qui me paroît le plus insupportable. Cependant, Louis XVI le souffrit sans se plaindre; et sa bonté lui faisoit même pardonner l'excès de familiarité que ces commissaires affectoient d'avoir avec celui qui avoit été leur roi. Il les écoutoit patiemment, et avec la même tranquillité que s'ils n'eussent pas dû être pour lui des hommes odieux.

Un jour, l'un d'eux regardoit une assez mauvaise carte de France, qui étoit clouée dans la salle où la famille royale mangeoit. — Vous aimez la géographie, lui dit Louis XVI ?

XVI ? — Oui, monsieur, répondit le commissaire, et je cherchois une ville que je ne trouve pas; cette carte est si déchirée que je peux à peine y lire les noms des provinces. — Je vais vous en aller chercher une meilleure : se levant, il passa dans son cabinet et apporta une fort belle carte qu'il cloua lui-même. — Celle-ci, dit-il avec aménité, vous amusera davantage; vous y trouverez facilement tout ce que vous desirez. — Les mémoire de Cléry contiennent une infinité de traits semblables, et on auroit peu d'idées du caractère de ce prince, si on se persuadoit qu'il avoit ces manières affables avec ses gardiens dans l'intention de les séduire : jamais il n'en eut la pensée. Mais ces

hommes étoient d'une classe qu'il avoit toujours aimée et estimée, et qu'il s'obstinoit à ne point accuser de ses malheurs.

La reine, au contraire, pour jamais guérie de sa confiance dans l'affection du tiers, sur laquelle elle avoit si imprudemment compté, ne conserva pas moins l'espérance de se faire des amis de ses géoliers, pour en obtenir le moyen de se soustraire, elle et tout ce qui lui étoit cher, à sa dure captivité ; et on assure qu'elle étoit parvenue à en intéresser plusieurs à son sort (1).

---

(1) Du nombre desquels étoient Toulan, Turgis, et, après la mort du Roi, Michonis.

Pour madame Elisabeth, rien ne démentoit la noble franchise de son caractère ; et tout le temps qu'elle fut en prison, elle ne s'abaissa jamais à parler à aucun de ses gardiens. La même dans les murs du Temple qu'elle avoit été dans le palais de ses pères, elle ne plia pas sous le joug révolutionnaire qui la brisa sans avoir pu l'avilir.

Le régime de la prison devint de plus en plus sévère : on enleva aux prisonniers tous les instrumens tranchans. Craignoit-on qu'ils ne s'en servissent contre leurs gardes ? Le nombre en étoit si grand, qu'il n'eût pas été facile, avec des couteaux, des ciseaux, que trois personnes, dont deux femmes, eussent

pu se délivrer d'eux. Imaginoit-on qu'ils tourneroient ces foibles armes contre leur sein ? les principes religieux du Roi et de sa famille n'étoient-ils pas un garant contre une pareille crainte ? et comment ces hommes qui proclamoient le suicide comme une action courageuse, ne desiroient-ils pas au contraire que Louis XVI prît cette résolution, qui les auroit préservés du reproche d'avoir ordonné sa mort. Mais ils ne l'avoient peut-être pas alors jurée dans leur cœur ; et la plupart, comme on le voit dans leurs votes (1), le regardoient comme un otage précieux.

---

(1) Procès des Bourbons, tome I, page 272.

Quoi qu'il en soit, la privation de ces instrumens leur fut très-sensible, c'est même la seule où le Roi montra un peu d'humeur; la Reine y mit de l'ironie, et proposa aux commissaires de leur remettre ses aiguilles, comme pouvant faire des piqûres profondes. A quelques jours de-là, le Roi qui n'avoit qu'un seul habit qui commençoit à s'user, pria sa sœur de vouloir bien le raccommoder; et voyant que la princesse à qui on avoit enlevé ses ciseaux, étoit obligée de couper son fil avec ses dents, il lui dit: Ma sœur, quelle différence de votre jolie maison de Montreuil, où il ne vous manquoit rien! Madame Elisabeth regarda son frère avec la plus touchante expression, soupira;

et continua son travail. Quelle leçon pour les femmes qui dédaignent les travaux utiles de leur sexe, tandis que la fille de nos rois trouva dans l'habitude qu'elle avoit contractée de cette occupation, non-seulement un moyen de charmer l'ennui de sa prison, mais même d'être utile à son malheureux frère, en empêchant par son travail que ses vêtemens ne fussent couverts des livrées de la misère!

Ces privations, quelque fâcheuses qu'elles fussent, n'étoient encore rien en comparaison des douleurs qui alloient bientôt accabler cette triste famille; et comme si le ciel eût voulu que ces infortunés éprouvassent tous les genres de souf-

france, il permit que des douleurs physiques se joignissent aux maux dont leurs cœurs étoient déchirés. La Reine fut la première qui succomba à ses chagrins; et si l'on doit s'étonner, ce n'est certainement pas de ce que sa santé fût momentanément dérangée, mais de ce que elle et sa famille n'aient pas été attaquées de maladies mortelles. Il falloit une grande énergie ou une parfaite résignation, pour que les organes de leur corps ne fussent pas brisés par les commotions terribles que leur ame éprouvoit. Avec quels soins madame Elisabeth s'empressa d'adoucir l'état pénible où sa belle-sœur se trouvoit! L'inquiétude que la maladie de la Reine lui causoit, la fatigue, les veilles, forcèrent

bientôt cette Princesse à rester dans son lit, où la fièvre la dévoroit. Louis XVI et ses enfans furent aussi attaqués de la même épidémie. Alors leurs tyrans frémirent de crainte qu'une mort naturelle ne les privât de l'affreux spectacle dont ils méditoient d'effrayer les Rois. Un médecin fut envoyé pour rendre à la vie ces êtres intéressans. Sa science, hélas ! trop funeste, eut le succès le plus complet ; mais cette famille déplorable, rappelée du tombeau, n'éprouva point le charme de la convalescence : que leur importoient quelques jours de plus, quand ils n'avoient pour terme qu'un horrible échafaud !

D'Orléans, las de ne pouvoir par-

venir à faire assassiner son parent, comme il avoit fait massacrer sa belle-sœur, sollicita et obtint enfin que Louis XVI seroit jugé. La Reine et madame Elisabeth frémirent à cette nouvelle. Le Roi la reçut avec le calme d'une ame pure, qui ne craint point que ses actions soient connues : il savoit qu'il avoit un ennemi terrible ; mais il se flattoit que lorsque cette grande affaire seroit publiquement discutée, il trouveroit des défenseurs et des amis dans ce peuple qui lui devoit sa liberté. Mais quelle que dût être l'issue de ce procès fameux, il étoit résigné d'avance à ce qu'il plairoit au ciel d'ordonner ; et certain que les hommes ne seroient jamais que les instrumens dont Dieu se ser-

viroit pour l'exécution de ses décrets éternels et immuables, il s'y soumit, et attendit sans trouble le jour où l'Europe étonnée verroit un roi conduit en coupable devant les représentans de son peuple.

Le Roi se réunissoit à l'heure du déjeûner avec sa famille, où il ne prenoit rien; puis il emmenoit son fils dans son appartement, pour lui donner des leçons. Le 11 Décembre il avoit quitté les Princesses; et soit un pressentiment qui troubloit son ame, soit qu'il se ressentit encore de la maladie dont il sortoit, il ne se trouvoit pas disposé à s'occuper d'une manière sérieuse, et il offrit à son fils de jouer au siam : l'enfant ne demandoit pas

mieux, et sa naïve gaîté dissipa bientôt le nuage de tristesse de son malheureux père, quand un commissaire vint leur signifier l'ordre de se séparer.—Quelle en peut-être la raison, dit le Roi?—On ne lui fit aucune réponse, et l'enfant fut reconduit à l'appartement de sa mère. Madame Elisabeth, en le voyant, fut frappée d'effroi. Il faut avoir gémi sous les fers révolutionnaires, pour savoir quelle terreur causoit le moindre changement dans le régime des prisons. —Qui vous fait revenir si vîte, dit-elle à son neveu? Mon frère est-il malade? — Non, répondit-il; mais on lui a dit que je ne pouvois rester. La Reine l'interrogea avec la plus vive inquiétude, sans pouvoir en apprendre

davantage ; mais la générale battit, et les craintes des deux Princesses redoublèrent : elles entendirent un grand bruit de chevaux. En vain elles approchèrent des croisées de la tour, les barbares précautions que l'on avoit prises pour qu'elles pussent à peine recevoir le jour, ne leur laissoient pas l'espoir de s'instruire par elles-mêmes de ce qui causoit ce mouvement ; elles se regardoient dans un morne silence, craignoient de s'interroger, et encore plus de faire passer dans l'ame l'une de l'autre les alarmes qu'elles ressentoient. Enfin Cléry, le respectable Cléry, que son attachement avoit porté à tout braver pour être utile à son auguste maître, vint, comme il avoit coutume, pour rendre

des soins aux Princesses, qui, depuis qu'on leur avoit ôté les femmes qui les servoient, avoient accepté l'offre qu'il leur avoit fait de les coiffer : mais ce jour-là, la toilette ne fut qu'un prétexte; il épia l'instant où il n'étoit pas observé pour apprendre à la Reine et à madame Elisabeth que le Roi étoit allé à la Convention.—Nous ne le reverrons plus, s'écria la Reine ! il n'auroit pas dû y consentir.—Peut-être, reprit madame Elisabeth, est-ce un moyen que la providence lui a menagé pour confondre ses ennemis? O mon Dieu ! ajouta-t-elle en levant les yeux aux ciel, mets dans sa bouche les paroles de sagesse, et dispose ses cruels ennemis à les entendre et à lui rendre la justice qu'il mé-

rite! Puis renfermant dans son cœur tout ce qu'elle ressentoit de douleur et d'effroi, dans la crainte de compromettre Cléry, elle reprit ce calme qui ne l'abandonnoit pas, malgré les maux qui l'accabloient. La Reine étoit d'une extrême agitation; elle interrogeoit ses gardiens, dont elle ne recevoit que des réponses évasives: elle marchoit à pas précipités dans sa chambre; puis, s'arrêtant tout-à-coup, elle prenoit son fils, le serroit dans ses bras, et sembloit ressentir d'avance tous les maux que cette fatale journée devoit amener sur la tête de cet enfant.

Madame, effrayée du désespoir qui se peignoit dans les regards de

sa mère, se penchoit sur le sein de sa tante, et lui demandoit tout bas ce qui pouvoit troubler la Reine. —Rien, mon enfant, il ne faut pas de nouveaux sujets de chagrins pour que votre mère et moi nous soyons quelquefois agitées, il suffit de ceux qui nous accablent ; mais c'est Dieu qui le permet, et nous devons nous y soumettre.

Cependant, l'heure du dîner arriva, et les enfans ne voyant pas leur père furent sensiblement affligés ; plus les heures se prolongeoient, plus les inquiétudes des Princesses étoient vives : enfin, elles entendirent le même bruit de chevaux et de voitures qu'elles avoient entendu le matin : cet instant porta le calme et la joie dans leurs cœurs.

—Il revient, dit la Reine à sa belle-sœur, je croyois bien que nous ne le reverrions plus : mais ce moment d'espérance fut bientôt détruit ; on vint annoncer que le Roi se trouvant extrêmement fatigué, ne souperoit pas avec sa famille, et qu'il prioit la Reine de garder M. le Dauphin. Malgré ces précautions pour préparer les Princesses à l'affreux malheur d'être séparées du Roi, elles ne furent que trop certaines que Louis XVI ne se privoit pas volontairement du bonheur qu'il goûtoit à être réuni à sa famille.

Madame Elisabeth, qui étoit moins observée que la Reine, trouva l'instant d'apprendre la vérité de Cléry. Encore cette épreuve, ô mon

Dieu ! donnez nous et à mon frère le courage de la supporter. Persuadée alors qu'elle n'auroit aucun moyen direct d'avoir des nouvelles de son frère, son amitié ingénieuse lui inspira de remettre à Cléry un mouchoir qu'il devoit lui renvoyer dans le linge du Roi, et elle lui montra les différentes manières de le plier, pour qu'il pût lui apprendre l'état de Louis XVI. Cléry le lui promit ; et il fit plus par la suite, il montra le moyen d'établir entre le Roi et sa famille une correspondance qui adoucit les derniers momens de ce monarque, et donna à son épouse et sa sœur le courage de supporter le plus affreux revers ; mais elles ne purent jouir que quelques jours après leur sépa-

ration de cette faveur. On avoit ôté aux prisonniers l'encre et le papier; et ce ne fut qu'au moment où le Roi fut autorisé par la Convention à travailler avec ses conseils, qu'on lui rendit ce qui étoit nécessaire pour écrire. On sait que Cléry trompa la surveillance des gardiens, et fit passer aux Princesses du papier et de l'encre, trésor précieux qu'elles n'eussent point échangé contre les diamans du plus grand prix. On connoît les lettres du Roi à sa famille : je n'ai pu m'en procurer qu'une seule de madame Elisabeth, que je transcris ici comme un monument, et de son attachement pour son frère, et de sa pieuse résignation.

Lettre de madame Elisabeth, au Roi.

Le 19 Décembre 1792.

« Si près de vous, mon frère, et
» en être séparée, plus que si les
» mers étoient entre nous! Ne pou-
» voir pas entendre le son de votre
» voix! Pourquoi nous priver du
» bonheur de vous voir? Que pour-
» rions-nous vous apprendre, nous
» qui ne savons rien? La Reine de-
» mande sans cesse aux commis-
» saires quand nous pourrons être
» réunis; ils répondent d'une ma-
» nière froide et énigmatique, quel-
» quefois insolente, qui me met-

» troit en colère, si je ne savois
» pas que la patience peut seule
» rendre méritoires les maux que
» nous souffrons. Qu'ils sont cruels
» depuis le 11 ! Cependant, vos
» lettres les adoucissent. Puisse le
» ciel récompenser dignement ce-
» lui qui nous a ménagé ce moyen
» de supporter la vie ! Que ce que
» vous dites à Charlotte pour le
» jour de sa naissance, est tou-
» chant. Quelle différence, en ef-
» fet, du morne silence qui règne
» dans cette tour, au concours du
» peuple qui se pressoit pour voir
» votre premier né ! Pompe, gloire,
» bonheur, tout a disparu pour
» nous sur la terre ; mais nous re-
» trouverons une nouvelle patrie,
» où rien ne nous séparera. La

» Reine conserve toujours des es-
» pérances que je crois bien illu-
» soires. Nos enfans sont tristes,
» mais se portent bien : pour moi
» je ne vis que pour vous aimer.
» Puissé-je encore vous le dire !

» Elisabeth ».

Lorsque les Princesses surent que le Roi avoit M. de Malsherbes pour conseil, elles en éprouvèrent une grande consolation en pensant à celle que ce monarque en ressentiroit ; mais de nouvelles alarmes se joignirent à leur habituelle douleur. Le Roi fut attaqué d'un mal de dents qui lui causa une fluxion considérable. Elles surent que le conseil de la commune lui refusa le secours d'un dentiste. — C'est moins, di-

soit la Reine, pour le laisser souffrir (il en seroient bien capables), que parce qu'ils se flattent que l'accablement où ces sortes de douleurs jettent ordinairement, l'empêchera de s'occuper de ses moyens de défense. — Je le crois, répondit Elisabeth; mais vous savez combien mon frère est courageux, il vaincra le mal qu'il souffre et n'en travaillera pas moins : mais ce dont je suis persuadée, c'est que rien de tout ce qu'il fera, ne lui servira tant qu'il sera ici.—Il n'y sera pas encore long-temps, ma sœur; on s'avance, et les jours de la vengeance approchent.—Ah! dites, ma sœur, ceux de l'oubli des injures. Il est si doux de pardonner! — Il est juste de punir. — Quand l'offense est au

dernier terme et qu'un grand nombre d'hommes l'ont commise, l'amnistie est nécessaire ; et si le Roi ne la prononçoit pas par un mouvement de générosité , il le devroit par politique ; il doit toujours croire la multitude égarée et ne punir que les chefs : mais nous sommes encore loin de savoir quel parti on devra prendre de l'indulgence ou de la sévérité.

Le 26 amena de nouvelles craintes; le Roi fut encore traduit à la barre pour y faire entendre ses moyens de défense : on connoît le plaidoyer de M. de Seze ; peut-être y desireroit-on plus de cette noble fierté qui auroit dû être dans la bouche du défenseur d'un Roi. Mais , outre

qu'il étoit difficile à un orateur de trouver de modèle pour une cause aussi extraordinaire, il faut savoir que le Roi voulut être défendu comme un simple particulier, n'appelant que la vérité pour faire connoître son innocence : il exigea même que M. de Seze retranchât de son discours tout ce qui ne tendoit qu'à émouvoir par la force de l'éloquence. On ne peut qu'admirer cette manière de voir de Louis XVI; mais peut-être ses conseils eussent-ils dû le servir malgré lui, sur-tout dans une assemblée influencée par ses tribunes. Il pouvoit y avoir dans le discours de M. de Seze, de ces mouvemens oratoires qui auroient rappelé dans le peuple son ancien attachement

aux Princes de la maison de Bourbon, et peut-être on lui auroit rendu non-seulement la liberté, mais même le trône. Ceux qui connoîtront le caractère de Louis XVI, pourront penser que ce Prince n'ignoroit pas que cet effet pouvoit être produit par cette seule cause, et que ce fut ce qui l'engagea à supprimer du discours de M. de Seze tout ce qui eût pu occasionner un mouvement populaire en sa faveur, parce qu'il n'auroit pu exister sans des torrens de sang, et parce qu'il craignoit que ses amis étant en petit nombre, ne fussent victimes d'une insurrection que les Orléanistes pouvoient faire tourner à leur avantage. Il aima donc mieux croire au pouvoir de la vérité sur

ceux qui se disoient des juges, et manqua le seul instant qui pouvoit le sauver.

Il avoit si peu d'espérance d'échapper à ses ennemis, que, dès le 24, il écrivit son testament, qui suffit seul pour faire connoître toutes les vertus dont son cœur étoit rempli. On vante la mort de Socrate; mais les sentimens de Louis dans le dernier acte de sa volonté sont aussi sublimes que la morale de ce philosophe, et portent le caractère d'une bien plus tendre sensibilité. Avec quelle sollicitude il s'y occupe de tout ce qui lui est cher! Que ses instructions à son fils sont touchantes! Quelle sagesse! Quelle modération! Quels sont ceux qui

ont reçu des bienfaits de Louis, qui peuvent lire, sans verser des larmes, ses regrets de ne pouvoir les continuer après sa mort, et sans être pénétrés de reconnoissance pour sa prière à son fils, de saisir les occasions de leur marquer sa bienveillance? Cet écrit est si beau, que les ennemis de Louis XVI, qui le poursuivirent même dans la nuit du tombeau, voulurent, au moment qu'il parut, le traiter d'apocryphe. Mais son authenticité parfaitement reconnue les a forcés au silence; car ils ne pouvoient trouver un seul mot qui pût exercer la critique la plus sévère, et ce testament sera pour la postérité le sceau de la réputation de ce malheureux Roi, qu'elle appréciera mieux que ses

contemporains. Leurs passions les empêchèrent de le connoître : il avoit une extrême modestie, et il se croyoit bien inférieur à ce qu'il étoit.

Dans les jours qui précédèrent la séparation de Louis avec sa famille, madame Elisabeth lui trouvant l'air pensif, et souvent absorbé dans des réflexions tristes, cherchoit à le consoler et à le tirer de cet état.—*Mes ennemis*, lui répondit le Roi, *veulent, malgré mon peu de mérite, me donner de la célébrité ; pour valoir quelque chose j'avois besoin de mes malheurs, et, grâces au ciel, on ne m'en laisse pas manquer : si j'avois régné tranquillement j'aurois été oublié, et*

à peine on se seroit souvenu que j'avois existé ; mais je suis sûr que l'on parlera de moi.

Les jours depuis le 26 jusqu'à celui à jamais déplorable, la Reine et madame Elisabeth les passèrent dans une anxiété qu'on ne sauroit décrire. Il sembloit que le coup dont cette tête sacrée étoit menacée, se faisoit sentir d'avance à sa famille ; il n'y eut plus pour elle un instant de joie, et on peut dire que leur vie ne fut plus qu'une longue agonie.

La religion seule apportoit ses sublimes consolations dans l'ame de mad. Elisabeth : elle passoit la plus grande partie des nuits en prière,

elle engageoit les enfans à y unir les leurs. La Reine qui mettoit son espérance dans les hommes, la voyant chaque jour déçue eut aussi recours au ciel pour en obtenir le courage dont elle avoit besoin pour supporter le moment terrible où elle seroit séparée par la mort de celui que ses malheurs et sa constance à les souffrir lui avoient rendu encore plus cher ; puis, en cessant d'être épouse, elle perdoit le rang suprême dont elle conservoit la fierté dans les fers, qu'elle croyoit toujours que sa famille briseroit. Si je ne suivois que le penchant qui me porteroit à m'entretenir de celui qui fut mon Roi, je tracerois les douloureux détails de ses derniers momens ; mais ils ont été écrits avec

tant de vérité par Cléry, qui en a été témoin, et d'une manière si éloquente par M. de M***. (1), que je ne crois pas devoir les répéter ici : je me bornerai donc à rapporter ce qui se passa dans les derniers instans où ce monarque fut réuni à sa famille.

Dans une de ses dernières lettres il l'instruisit que l'arrêt de sa mort avoit été prononcé. Qui peindra la douleur de madame Elisabeth? — O *mon Dieu!* s'écria-t-elle, *en m'ayant réservé une si cruelle épreuve, donnez-moi la force de la supporter.*

---

(1) Eloge funèbre et historique de Louis XVI.

Les larmes de la Reine, les cris des enfans, rendirent cette scène déchirante, même pour leurs farouches gardiens. Il ne restoit plus à cette déplorable famille d'autre espoir que d'embrasser encore une fois l'objet de leur douleur. On y consentit enfin ; et, le 20, les princesses et le Dauphin descendirent dans l'appartement du Roi. Il devoit, d'après le décret de la Convention, être seul avec sa famille : mais les commissaires plus durs que ceux dont ils recevoient les ordres, trouvèrent le moyen de les éluder en partie, en exigeant que l'entrevue se passât dans une pièce partagée par une cloison vitrée, d'où ces hommes pouvoient contenter leur barbare curiosité, sans cepen-

dant pouvoir entendre ce que ces infortunés se disoient : mais il est aisé de juger tout ce que d'un côté la résignation, la piété, l'abnégation d'une vie toujours malheureuse, pouvoient inspirer au Roi ; et, de l'autre, ce que la tendresse, la vive amitié, les regrets déchirans dictoient aux princesses. Le Roi, placé entre sa femme et sa sœur, sa fille sur ses genoux et son fils assis à ses pieds, passa trois quarts-d'heure baigné de leurs larmes, et ayant le courage de retenir les siennes. Ils se séparèrent avec la promesse de se revoir le soir. Cette seconde entrevue qui se passa dans la même pièce fut encore en quelque sorte plus douloureuse. Quand on est menacé d'un coup terrible, que l'heure, l'ins-

tant en est marqué, tous ceux qui s'écoulent semblent enfoncer le trait dans le cœur des malheureux qui les attendent.

Louis XVI parut seul supporter avec un courage héroique cette situation horrible, où l'hommé vivant, plein de force, de vigueur, a la certitude que dans quelques heures il aura cessé d'être : mais Louis regarde l'échafaud comme l'arc de triomphe qui le mène à la gloire. Sa femme, sa sœur, ses enfans éprouvent à l'idée du supplice de celui qui leur est cher, tous les maux qu'il entraîne après lui. Encore si le même instant eût dû finir leur existence, elles l'auroient envisagé sans frémir ; mais survivre à

ce que l'on aime, et rester dans les fers, sous le même couteau qui va trancher ses jours, c'est mourir mille fois.

Cependant, le Roi représente aux princesses qu'elles doivent vivre pour ses enfans : il le leur fait promettre, et il se flatte qu'elles échapperont à la proscription. Enfin, fatigué des efforts surnaturels qu'il fait pour se contraindre, il les engagea à se retirer en leur promettant de les revoir encore le lendemain matin, soit qu'il en eût l'intention, soit qu'il voulût tromper leur douleur, dans la crainte de n'avoir pas la force de supporter le déchirement que causent de derniers adieux; la Reine lui fit répéter

sa promesse. Madame Elisabeth le serra dans ses bras, et crut lire dans ses yeux que c'étoit pour la dernière fois. Madame qui adore son père, ne peut résister à sa douleur, et tombe évanouie à ses pieds : c'est alors que le cœur de la sœur de Louis est déchiré; elle jette encore un regard de tendresse et d'effroi sur le monarque, et rejoint tremblante les compagnes de son infortune. Ses soins se partagent entre la Reine et sa fille, que l'on emporte inanimée loin de son père. Madame Elisabeth passa la nuit en prière, ne trouvant que dans le sein de Dieu la compassion que les hommes lui refusoient.

Dès que le jour commença à paroître, l'image terrible de la mort

du

du Roi se présente à elle et oppresse son cœur ; chaque moment lui paroît être le dernier de sa vie, elle écoute le moindre bruit, elle croit que l'on vient la chercher pour embrasser encore son frère : dix heures sonnent, un mouvement extraordinaire se fait entendre, et est suivi d'un silence mille fois plus effrayant. — *C'en est fait*, dit la Reine en tombant mourante dans les bras de sa belle-sœur. Les enfans percent l'air de leurs douloureux accens. Elisabeth, supérieure à elle-même, ranime ses forces par celles de la religion. Lorsqu'elle auroit besoin elle-même des plus touchantes consolations, c'est elle qui en donne à sa famille. La voix de la vertu est si imposante, qu'elle calme

les plus horribles tempêtes ; elle fait passer dans les cœurs déchirés des sentimens de résignation, qui enfin leur rendent la force de souffrir encore : c'est ce qu'éprouva la Reine en entendant la douce voix de sa belle-sœur.

Madame, seule, succomba aux malheurs qui l'accabloient ; une fièvre violente se déclara : la Reine frémit de perdre sa fille, et est presque incapable de lui donner les soins que la maladie exige. Madame Elisabeth suffit à tout, et parvint enfin à sauver cette jeune Princesse que le ciel destinoit à survivre à sa famille entière.

Depuis ce jour funeste qui vit

monter sur un échafaud le meilleur des époux, des pères et des frères, il n'y eut plus pour les infortunées Princesses un seul jour de repos ; et la férocité des tigres qui les gardoient, irrités par le sang dont ils s'étoient abreuvés, sembloit encore s'être accrue. Ils inventèrent chaque moment de nouveaux tourmens pour rendre le sort de leurs augustes captives plus douloureux, en faisant des visites pour s'assurer si elles n'avoient aucunes correspondances à l'extérieur : dans une de ces recherches on trouva dans la chambre de madame Elisabeth un chapeau d'homme ; ce fut un grand sujet d'inquiétude pour la Commune. La Princesse eut beau dire qu'il appartenoit à son

frère, qu'elle l'avoit gardé comme un souvenir ; on ne voulut pas l'en croire, et l'on bâtit la fable que l'on devoit successivement lui faire passer un habillement d'homme complet pour fuir de la prison ; cependant il me semble que cela auroit dû être bien difficile. Quoi qu'il en soit, ce mystérieux chapeau fut un prétexte pour resserrer encore plus les prisonnières.

De toutes les cruautés que la Reine éprouva, il n'y en eut pas de plus douloureuse pour elle que la séparation de son fils, qu'on lui enleva le 4 Juillet. Madame Elisabeth en ressentit une bien vive douleur : elle ne se dissimula pas que l'on ne pouvoit arracher un enfant à sa

mère, que parce qu'on avoit décidé la mort de l'un et de l'autre ; et en supposant même que l'âge tendre de son neveu désarmât ses bourreaux, ne devoit-elle pas penser qu'il seroit moins malheureux pour lui de mourir, que d'être élevé par ces monstres qui étoufferoient en lui les germes des vertus qu'il avoit puisées dans les instructions des auteurs de ses jours ? Jamais la Reine ne se montra plus grande que dans ce moment ; elle idolâtroit son fils, elle le perdoit pour toujours, et cependant elle eut le courage de disposer elle-même l'enfant à supporter avec douceur cette cruelle séparation. Il lui sembloit que quelque extrême que fût sa douleur, elle seroit adoucie par l'idée que

son fils ne la partageroit pas : sentiment sublime et bien éloigné du froid égoïsme qui croit se parer des couleurs du sentiment, et n'est rien que l'amour de soi-même dans l'objet de son affection. Antoinette perdoit tout en se séparant de son fils, ce n'est que de lui dont elle est occupée ; elle veut que par sa douceur il désarme ses bourreaux, et elle se flatte que les grâces de son âge les attendriront. Hélas ! elle jugeoit des hommes ; et ceux à qui l'enfance du dernier rejeton de nos Rois fut confiée, étoient de véritables hyènes, ne vivant que de cadavres.

Rien ne pourra exprimer le deuil qui couvroit l'existence de ces prin-

cesses mortes dans les plus chères affections de leur ame ; elles ne vivoient que pour souffrir : rien ne pouvoit les distraire de leur douleur.

En vain Madame étoit parvenue à cet âge qui semble n'appartenir qu'aux plaisirs ; sa jeunesse, que dis-je ! son adolescence étoit abreuvée de la coupe amère du malheur, et sa mère ne pouvoit la voir briller de mille charmes qu'elle ne sentit accroitre ses tourmens. Pour ne pas faire couler les larmes de sa fille, elle contraignoit les siennes et passoit des heures entières enfermée dans la tourelle, laissant la jeune princesse avec sa belle-sœur, à qui sa haute piété faisoit suppor-

ter en silence les maux qu'elle souffroit.

Elisabeth profitoit de ces instans pour enseigner à sa nièce la science des élus. — La gloire qui nous environnoit, disoit la princesse, étoit périssable, et vous voyez qu'il n'en reste aucune trace ; et quand des événemens inouis jusqu'à ce jour, ne nous en auroient pas privées, il seroit arrivé un instant où elle nous eût été inutile. Ce moment retardé de quelques années, en auroit-il été moins certain ? et malgré les préjugés de l'orgueil, il n'y a nulle différence de la mort d'une princesse à celle de la fille d'un berger. Il ne reste à l'une et à l'autre que ce qu'elles ont fait de bien. Nous

ne devons donc pas regretter des grandeurs qui ne nous auroient pas mises à l'abri des jugemens célestes. Si nous souffrons avec patience les injustices des hommes, Dieu nous en récompensera, et j'espère ne quitter cette obscure prison que pour jouir de sa vue. Quant à vous, mon enfant, si les scélérats qui gouvernent la France vous épargnent, et que vous sortiez d'ici, n'oubliez jamais que l'on ne peut compter sur la fortune; et que ce que vous aurez souffert vous rende bonne, compatissante pour vos semblables. Madame écoutoit avec la plus extrême attention les leçons de sa tante, et elle en profitoit. Cependant, elle ne pouvoit se consoler de la mort de son père,

et la crainte d'être privée de sa mère lui causoit un effroi continuel. Jamais elle ne voyoit entrer les commissaires sans éprouver un tremblement universel.

Un mois s'étoit écoulé depuis le jour où l'on avoit enlevé le Dauphin à sa mère, et elle ne pouvoit en avoir de nouvelles. La Reine, troublée par les plus mortelles inquiétudes, passoit les nuits dans une agitation qui ne lui laissoit aucun repos ; et si quelquefois ses yeux s'appesantissoient, elle croyoit toujours voir son fils dont ces cannibales dévoroient les membres palpitans. Elle étoit livrée à ce pénible sommeil, lorsqu'elle entendit ouvrir les énormes verroux qui fer-

moient l'entrée de sa chambre. Eveillée par ce bruit, elle est frappée de terreur lorsqu'elle voit que les ténèbres ne sont pas encore dissipés par le jour : mais bientôt la lumière des flambeaux le remplace et lui montre les hideux satellites de Robespierre ; car ce monstre régnoit déjà sur la France, et avoit déjoué les projets ambitieux de d'Orléans. Ces hommes donc qui avoient renoncé, pour plaire à leur chef, à tous sentimens d'humanité, pénétrèrent dans la prison de la Reine et lui intiment l'ordre de se lever. Madame, réveillée par le son rauque de leur voix, fait un cri qui pénètre dans la chambre où reposoit madame Elisabeth. Elle accourt aussitôt, et trouve la Reine déjà

debout, qui, d'un air calme et majestueux, s'efforçoit de rassurer sa fille qui, la tenant enlassée dans ses bras, ne vouloit pas la laisser sortir. — Venez, ma sœur, lui dit-elle, m'aider à lui faire entendre que loin de s'affliger de cette séparation momentanée, elle doit ne la regarder que comme un moyen de recouvrer la liberté.... On m'entendra, et il est impossible que les Français osent condamner une princesse étrangère qu'ils n'ont pas droit de juger. — O ma mère! s'écrioit la jeune personne, ils ont bien fait mourir mon père, qui ne leur avoit jamais fait que du bien! comment pouvez-vous penser qu'ils vous épargneront? laissez-moi vous suivre: quel que soit votre sort, je veux le

partager. Madame Elisabeth, déchirée par les pleurs de sa nièce, et ne pouvant se flatter que la Reine échappât aux brigands qui vouloient sa mort, plaignoit le sort de celle que le malheur avoit rendue son amie. Cependant, elle comprend que Marie-Antoinette n'affecte autant d'assurance que pour tromper la douleur de sa fille et pouvoir s'arracher de ses bras. Suivant alors la même idée, elle persuade à cette pauvre petite que sa mère sera ramenée au Temple, et parvient à lui faire quitter la Reine qu'elle tenoit toujours embrassée.

Marie-Antoinette saisit ce moment pour prendre la main de sa sœur, et, la portant sur son cœur,

elle lui dit : *adieu* ; et ajouta, assez bas pour n'être pas entendue de Madame : *Adieu pour toujours, je vous recommande ma fille.* Et elle sortit aussitôt. — Où est-elle ? où est-elle ? disoit la jeune princesse en fondant en larmes. Ils l'ont emmenée comme il m'ont arraché mon père. O ma tante ! je n'ai plus que vous. Dieux ! si vous m'étiez ôtée, si l'on me condamnoit à vivre seule, jamais je n'en aurois le courage. Madame Elisabeth lui prodigua les plus tendres caresses, ranima son espoir, et parvint enfin à la calmer.

Cependant, la journée se passa, et elles ne virent point revenir la Reine ; toutes celles qui suivirent ajoutèrent à leur douleur. Mais au

moins elles n'avoient plus ces témoins importuns dont on les avoit fatiguées depuis leur entrée au Temple : seules avec leurs douloureux souvenirs , on n'épioit plus leurs larmes , et elles pouvoient sans contrainte se communiquer leurs pensées.

O vous qui avez survécu à ces victimes du sort le plus cruel, combien vous devez vous rappeler avec reconnoissance les soins touchans d'Elisabeth ! Quel respect sa mémoire doit vous inspirer , vous qui avez lu dans cette ame céleste , jusqu'à l'instant qui la rendit à sa véritable patrie !

Sa piété faisoit passer dans le

cœur de celle qu'elle avoit adoptée pour sa fille, la patience et le courage ; ses instructions formoient son esprit, et lui donnoient des ressources en elle-même pour supporter l'ennui d'une aussi longue captivité. Avec quelle docilité cette jeune personne écoutoit les leçons de son auguste tante ! Tous ceux qui l'ont vue depuis que la terreur a fui de la France, conviennent que cette jeune et aimable Princesse avoit su en profiter d'une manière étonnante pour son âge. Ainsi, madame Elisabeth, enfermée dans ces murs impénétrables, préparoit encore par ses utiles instructions des jours heureux à ceux qu'elle regardoit comme ses enfans, présageant dans son cœur l'union de sa fille adoptive

avec son neveu le Duc d'Angoulême : elle lui inspiroit les vertus, qui seules rendent heureux dans une union indissoluble.

Plusieurs mois s'étoient écoulés, et madame Elisabeth pouvoit croire que renfermée par ce qu'on appeloit alors mesure de sûreté générale, on ne lui rendroit la liberté et à sa nièce qu'à la paix : d'ailleurs, on les traitoit de manière à croire que leurs tyrans avoient oublié qu'elles étoient du rang suprême; leur table étoit plus que frugale, les alimens les plus grossiers la composoient, on ne s'informoit pas si elles manquoient des choses les plus nécessaires : leurs vêtemens seroient tombés en lambeaux, si madame Elisa-

beth ne les eût constamment raccommodés ; on ne leur permettoit pas d'avoir de la lumière, et dans les longues soirées d'hiver il est aisé de penser combien cette privation ajoutoit à l'ennui de leur détention. Quel sort pour des filles de Roi ! Car il est bien certain que les maux présens sont en comparaison des biens dont on a joui, et il ne faut pas imaginer que de violens chagrins rendent moins sensible à ces contrariétés renaissantes ; il semble au contraire que l'on en soit plus accablé : c'est comme le disoit un philosophe, la goutte d'eau qui fait répandre le vase.

La nature, dont les bienfaits se font sentir dans les positions les

plus douloureuses, avoit, en ramenant le printemps, adouci celle des illustres captives ; le soleil pénétroit dans leur froide enceinte, et les zéphirs y apportoient le parfum des premières fleurs. A cette époque de l'année tout semble renaître, un feu créateur circule dans les veines ; est-on heureux, on se le croit davantage ; est-on infortuné, on ressent moins ses douleurs. Déjà les Princesses avoient fait de nouveaux plans pour l'été, les jours plus longs donnoient plus de temps pour s'occuper, il falloit donc chercher à les remplir : projets inutiles ! On vous séparera encore, femmes intéressantes et par vos vertus et par vos grâces ; on ne laissera pas à l'enfant du malheureux Louis une amie,

une seule amie. Dans ce séjour ténébreux, elle pleurera seule ses parens, personne ne répondra plus à ses douleurs, et ces voûtes répéteront inutilement les cris que la tendresse filiale lui arrachera.

Depuis plus de six mois la Reine avoit franchi cette enceinte redoutable : transférée dans la prison qui, jusqu'à ces jours d'horreurs, n'avoit recélé que des criminels, elle souffrit tous les maux que la cruauté peut inventer pour tourmenter ses semblables ; et traitée par ceux qui l'avoient idolâtrée sur le trône, comme la plus vile des créatures, elle étoit morte en Reine, et sa sœur et sa fille la demandoient encore au peu d'individus qui péné-

troient dans leur prison; mais aucun n'avoit la barbarie de leur dire qu'elle n'étoit plus.

Paris avoit vu tomber les plus augustes têtes, et, trompé par les meneurs, il avoit paru croire à la justice de ces horribles exécutions; mais Robespierre lui-même n'osoit étendre sa fureur sur Elisabeth : il n'ignoroit pas le respect que l'on accordoit encore à ses vertus; il en frémissoit de rage; mais il étoit forcé, lui qui ne respectoit rien, de respecter l'opinion publique toute entière, pour cette vertueuse Princesse. Il fallut qu'il s'essayât sur mille autres victimes innocentes, avant d'oser frapper la sœur de Louis XVI; il craignoit de perdre,

par ce seul coup, le honteux ascendant qu'il avoit pris sur ses compatriotes : mais enfin la soif du sang des Bourbons et ses infâmes projets l'emportèrent, dans son ame atroce, sur toute autre considération.

Le 20 Floréal an II, on vint à sept heures du soir arracher madame Elisabeth à sa malheureuse nièce. L'innocence et la tranquillité, fruit de la résignation chrétienne, dont elles jouissoient malgré leurs persécuteurs, les charmes attachés à la douce confiance, avoient rendu leur vie moins insupportable. Il est des douleurs que rien ne détruit, mais le temps en émousse les pointes aiguës ; et à l'âge où étoit Madame, il étoit impossible qu'elle

n'oubliât pas quelques instans tout ce qu'elle avoit perdu, en jouissant de la tendre amitié de son auguste tante, qui elle-même s'efforçoit pour la distraire de paroître moins affligée. C'étoit dans un de ces momens où elle se livroit au plaisir si pur de vivre l'une pour l'autre, qu'elles entendirent le bruit des clefs ; et les Princesses virent entrer des figures atroces, dont le costume effrayant ajoutoit encore à la difformité. — Suis-nous, dit l'un d'eux à la sœur de notre dernier Roi. — Que me voulez-vous, reprit-elle avec la plus extrême douceur? — Nous avons ordre de t'emmener. — Non, non, dit Madame avec l'accent du désespoir, vous ne l'emmenerez pas, ou ce ne sera pas

sans moi. — On n'a pas besoin de toi. — C'est elle qu'on demande, reprit un autre. — Mais où me menez-vous, dit madame Elisabeth? — Tu le sauras quand tu y seras; mais dépêche-toi, nous sommes pressés. — Il faut que vous me donniez le temps de m'habiller? — Tu es bien comme tu es; mais si tu as la fantaisie de mettre une robe, nous allons t'en laisser le temps; et ils se retirèrent. Madame Elisabeth profita de ce dernier moment de liberté, pour calmer le désespoir de la jeune Princesse. — Mon enfant, ma fille, lui disoit-elle en la serrant dans ses bras, veux-tu rendre mes derniers momens cruels, en me faisant voir l'excès d'une douleur qui offense celui qui règle nos

destinées ? — Ah ! ma tante, je ne puis vous entendre ; j'ai vu périr mon père, je ne puis me flatter que ma mère existe encore, mon frère les a peut-être rejoints au tombeau ; il ne me reste que vous, et l'on veut que je vous survive ! Non, non, jamais ! Et elle la serroit contre son cœur. — As-tu bientôt fini, dit un de ces brigands ? je te l'ai dit, nous sommes pressés. — Je ne vous ferai pas attendre plus long-temps : mais cette enfant restera-t-elle seule ? aucune personne de son sexe n'adoucira-t-elle par ses soins sa douleur ? — On va dire à la concierge de venir. — Je n'ai besoin de personne, vous m'emmenerez avec ma tante, ou vous me tuerez : je ne la quitterai pas. Faut-il se jeter à

vos genoux, m'y voilà.... Pensez, ajouta-t-elle avec une noble fierté, que ce n'est pas la vie que je vous demande, je serois incapable de cette bassesse..... c'est de mourir avec elle. En disant ces mots, elle s'étoit précipitée aux pieds de ces barbares. Quel pinceau pourroit représenter cette scène terrible! Madame Elisabeth, dont les regards semblent s'être fixés sur les demeures célestes, imploroit les bontés de ceux qui les habitent pour la fille de son cœur: celle-ci pressant de ses augustes mains les mains sanglantes des affreux ministres de Robespierre, qui la voient à leurs pieds, leur demandant, comme elle le dit, non la vie, mais la mort. Ils la voient; et ni les grâces de son

âge, ni la tendre compassion qu'inspire la vertu malheureuse, ne peuvent les toucher : ils la repoussent avec barbarie, et pressent son amie, celle qui lui tenoit lieu de mère, de l'abandonner pour marcher au supplice. Quelque résignée que fût madame Elisabeth à son sort, celui de sa nièce suspend un moment sa courageuse résolution ; elle s'arrête, l'embrasse, lui parle des auteurs de ses jours, lui recommande de ne jamais oublier les principes qu'elle en a reçus : mais déjà la jeune Princesse ne l'entend plus.

L'effort qu'elle avoit fait pour attendrir ses bourreaux, le peu de succès de ses prières, avoient glacé ses sens, et son ame fugitive sembloit avoir quitté son enveloppe.

A l'instant cette femme dont on a parlé entra. Madame Elisabeth qui tenoit cette malheureuse enfant dans ses bras, la remet inanimée dans ceux de la concierge, la lui recommande avec la plus vive instance, lève les yeux au ciel, les abaisse sur ce douloureux objet de sa sollicitude, imprime un baiser sur sa joue décolorée qu'elle mouille de ses larmes : puis, tout-à-coup, reprenant la noble fierté qui convient aux illustres victimes du sort, elle marche d'un pas assuré et semble encore commander à ceux qui l'entraînent à l'échafaud.

Malgré l'extrême difficulté de faire parvenir aucune nouvelle aux prisonniers, Madame Elisabeth n'a-

voit point ignoré que la Reine avoit été transférée à la Conciergerie ; et lorsqu'elle y arriva, elle dit, avec l'accent de la plus douce sensibilité : *Ah ! si je pouvois au moins revoir ici ma malheureuse amie* ! Ce mot prouve ce que j'ai dit, que dès l'instant qu'il n'y eut plus de brigue, et que les mêmes malheurs accablèrent les deux belles-sœurs, elles s'aimèrent parce qu'elles s'apprécièrent.

On ne laissa pas à madame Elisabeth le temps de se remettre de l'impression cruelle qu'elle avoit éprouvée en se séparant de sa nièce ; elle fut dès le soir même interrogée à huis clos, par le vice-président du tribunal de sang de l'infâme

Robespierre. Je transcris ici cet interrogatoire, tel qu'il se trouve dans le second volume du procès des Bourbons.

Premier Interrogatoire de madame Elisabeth (1).

GABRIEL Deliège, vice-président du tribunal révolutionnaire, a demandé à madame Elisabeth, ses noms, surnoms, âge, profession, pays et demeure.

---

(1) Cet interrogatoire a eu lieu le 20 Floréal an II (9 mai vieux style), à 10 heures et demie du soir; il a été secret, ou du moins les seuls habitués du tribunal ont pu y entrer. Il étoit composé de G. Deliège, vice-président; d'Anne Ducray; commis greffier du tribunal: en présence de Fouquier-Tinville, accusateur public. Voyez le PROCÈS DES BOURBONS, tome 2, page 396.

A répondu se nommer Elisabeth-Marie Capet, sœur de Louis Capet, âgée de 30 ans, native de Versailles, département de Seine et Oise.

Demande. Avez-vous, avec le dernier tyran, conspiré contre la sûreté et la liberté du peuple français ?

Réponse. J'ignore à qui vous donnez ce titre, mais je n'ai jamais desiré que le bonheur des Français.

D. Avez-vous entretenu des correspondances et intelligences avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la république, et notamment avec les frères de Capet et les vôtres, et ne leur avez-vous pas fourni des secours d'argent ?

R. Je n'ai jamais connu que des amis des Français ; jamais je n'ai fourni de secours à mes frères ; et depuis le mois d'Août 1792, je n'ai reçu de leurs nouvelles ni ne leur ai donné des miennes.

D. Ne leur avez-vous pas fait passer des diamans ?

R. Non.

Le Président : Je vous observe que votre réponse n'est point exacte sur l'article des diamans, attendu qu'il est notoire que vous avez fait vendre vos diamans en Hollande, et autres pays étrangers, et que vous en avez fait passer le prix en provenant, par vos agens, à vos frères, pour les aider à soutenir leur rebellion contre le peuple français.

R. Je dénie le fait parce qu'il est faux.

Le Président : Je vous observe que dans le procès qui eut lieu en Novembre 1792, relativement au prétendu vol des diamans fait au ci-devant Garde-meuble, il a été prouvé aux débats (1) qu'il avoit été distrait une portion des diamans que vous portiez autrefois ; qu'il a pa-

---

(1) La déclaration de Pépin, faite dans le procès du vol des diamans, porte que, vers le 20 Juin, madame Elisabeth envoya à ses frères tous ses diamans au su du Roi, pour qu'ils empruntassent dessus, ou les vendissent pour payer les troupes qu'ils entretenoient contre la France. Voyez le PROCÈS DES BOURBONS, tome 2, page 403.

reillement été prouvé que le prix en avoit été transmis à vos frères par vos ordres : pourquoi je vous somme de vous expliquer cathégoriquement sur ces faits.

R. J'ignore les vols dont vous venez de me parler, j'étois à cette époque au Temple, et je persiste, au surplus, dans la précédente dénégation.

D. N'avez-vous pas eu connoissance que le voyage déterminé par votre frère Capet et Marie-Antoinette, pour Saint-Cloud, à l'époque du 18 avril 1791, n'avoit été imaginé que pour saisir l'occasion de sortir de France ?

R. Je n'ai eu d'autre connoissance de ce voyage, sinon que mon frère avoit l'intention de prendre

l'air, attendu qu'il n'étoit pas bien portant.

D. Je vous demande s'il n'est pas vrai, au contraire, que le voyage n'a été arrêté que par suite des conseils des différentes personnes qui se rendoient alors habituellement au ci-devant château des Tuileries, notamment de ceux de Bonnal, ex-évêque de Clermont, et autres prélats et évêques; vous-même, n'avez-vous pas sollicité le départ de votre frère?

R. Je n'ai point sollicité le départ de mon frère, qui n'a été décidé que d'après l'avis des médecins.

D. N'est-ce pas pareillement à votre sollicitation et à celle de Marie-

Marie-Antoinette votre belle-sœur, que Capet, votre frère, a fui de Paris dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 ?

R. J'ai appris dans la journée du 20 que nous devions tous partir dans la nuit suivante, et je me suis conformée à cet égard aux ordres de mon frère.

D. Le motif de ce voyage n'étoit-il pas de sortir de France, et de vous réunir aux émigrés et autres ennemis du peuple français ?

R. Jamais mon frère ni moi n'avons eu l'intention de quitter notre pays.

Le Président : Je vous observe que cette réponse ne paroît pas exacte ; car il est notoire que Bouillé avoit donné les ordres à différens

corps de troupes de se trouver à un point convenu pour protéger cette évasion, de manière de pouvoir vous faire sortir, ainsi que votre frère et autres, du territoire français ; et que même tout étoit préparé à l'abbaye d'Orval, située sur le territoire du despote autrichien, pour vous recevoir : et vous observe, au surplus, que les noms par vous supposés et votre frère, ne permettent pas de douter de vos intentions ?

R. Mon frère devoit aller à Montmédy, et je ne lui connoissois point d'autres intentions.

D. Avez-vous connoissance qu'il ait été tenu des conciliabules secrets chez Marie-Antoinette, ci-

devant Reine de France, lesquels s'appeloient comité autrichien?

R. J'ai parfaitement connoissance qu'il n'y en a jamais eu.

Le Président : Je vous observe qu'il est cependant notoire que les conciliabules se tenoient de deux jours l'un, depuis minuit jusqu'à trois heures du matin; et même ceux qui y étoient admis, passoient par la pièce que l'on appeloit alors la galerie des tableaux.

R. Je n'en ai aucune connoissance.

D. N'étiez-vous point aux Tuileries les 28 Février 1791, 20 Juin et 10 Août 1792?

R. J'étois au château les trois

jours, et notamment le 10 Août 1792, jusqu'au moment où je me suis rendue avec mon frère à l'Assemblée Nationale.

D. Ledit jour, 28 Février, n'avez-vous pas eu connoissance que le rassemblement des ci-devant Marquis, Chevaliers et autres, armés de sabres et de pistolets, étoit encore pour favoriser une nouvelle évasion de votre frère et de toute la famille, et que l'affaire de Vincennes, arrivée le même jour, n'avoit été imaginée que pour faire diversion ?

R. Je n'en ai aucune connoissance.

D. Qu'avez-vous fait la nuit du 9 au 10 Août ?

R. Je suis restée dans la chambre de mon frère, où nous avons veillé.

D. Je vous observe qu'ayant chacun vos appartemens, il paroît étrange que vous vous soyez réunie dans celui de votre frère ; et sans doute que cette réunion avoit un motif que je vous interpelle d'expliquer ?

R. Je n'avois d'autre motif que de me réunir toujours chez mon frère, lorsqu'il y avoit des mouvemens à Paris.

D. Cette même nuit, n'avez-vous pas été avec Marie-Antoinette dans une salle où étoient les Suisses occupés à faire des cartouches, et notamment n'y avez-vous pas été de

neuf heures et demie à dix heures du soir ?

R. Je n'y ai pas été, et n'ai nulle connoissance de cette salle.

D. Observez que cette réponse n'est point exacte ; car il est établi dans différens procès qui ont eu lieu au tribunal du 17 Août 1792, que Marie-Antoinette et vous aviez été plusieurs fois dans la nuit trouver les gardes-suisses, et que vous les aviez fait boire et les aviez engagés à confectionner la fabrication des cartouches dont Marie-Antoinette en vit mordre plusieurs ?

R. Cela n'a point existé, et je n'en ai aucune connoissance.

D. Je vous représente que les

faits sont trop notoires, pour ne pas vous rappeler les différentes circonstances relatives à ceux que vous déniez, et pour ne pas savoir le motif qui avoit déterminé les rassemblemens de troupes de tous genres qui se sont trouvées réunies cette même nuit aux Tuileries; pourquoi je vous somme de déclarer si vous persistez toujours à nier les motifs de ces rassemblemens?

R. Je persiste dans mes précédentes dénégations, et j'ajoute que je ne connois pas de motifs de rassemblemens; je sais seulement, comme je l'ai déjà dit, que les corps constitués pour la sûreté de Paris, étoient venus avertir mon

frère qu'il y avoit du mouvement dans les faubourgs, et que dans cette occasion la garde nationale se rassembloit pour sa sûreté, comme la Constitution le prescrivoit.

D. Dans l'évasion du 20 Juin, n'est-ce pas vous qui avez emmené les enfans?

R. Non, je suis sortie seule.

D. Avez-vous un défenseur, ou voulez-vous en nommer un?

R. Je n'en connois pas.

Le Président : De suite nous lui avons nommé Chauveau de la Garde pour conseil.

Lecture faite du présent interrogatoire, a persisté et a signé avec nous et le Greffier.

Qui n'admirera pas la sagesse et

la modération des réponses de la Princesse ? Elle ne cherche point à flatter ces monstres révolutionnaires, elle répond pour rendre hommage à la vérité. Ses réponses sont plutôt celles d'un sage qui méprise la mort, mais qui veut apprendre à la postérité que ses ennemis ne peuvent la condamner avec justice, que celles d'une Princesse élevée dans une cour voluptueuse. Ce n'est pas à ces hommes pervers que madame Elisabeth répond, elle est sûre qu'ils ont juré sa perte ; mais aux races futures qui jugeront, par la simplicité de ses réponses, de la pureté de son ame. Non, madame Elisabeth n'a pu vouloir le malheur des Français, elle n'a pu vouloir répandre leur sang, et ceux qui l'en

accusèrent ne le croyoient pas eux-mêmes.

Après l'interrogatoire, l'infortunée Princesse fut reconduite en prison ; elle ne douta pas du sort qui lui étoit réservé, lorsqu'elle vit qu'on dédaignoit de suivre avec elle les formalités qu'on avoit observées avec le Roi et la Reine : elle avoit appris la mort de cette Princesse lors de son entrée à la Conciergerie, où elle s'étoit flattée un instant de la revoir. Certaine qu'elle seroit bientôt réunie à ces malheureux époux, elle ne s'occupa plus que de se disposer à paroître devant le Dieu qui scrute les plus secrettes pensées. L'être qui paroît le plus vertueux est encore loin de la perfection nécessaire pour être admis

en la présence de l'Eternel; mais si sa justice effraie Elisabeth, sa bonté la rassure. Elle ose se présenter à lui, forte des bonnes œuvres qu'elle a faites durant sa vie, et remplie de confiance aux prières des infortunés qu'elle a secourus ; elle s'avance vers l'éternité sans crainte ni orgueil. Un prêtre sermenté avoit été envoyé à la Reine pour l'assister à ses derniers momens; cette consolation ne fut pas même accordée à madame Elisabeth. Les Orléanistes avoient voulu changer la religion, les jacobins la proscrivirent, et à cette époque aucun ministre des autels ne venoit verser le baume de la religion dans le cœur des condamnés. Madame Elisabeth, privée de ces secours, remplaça par les

actes de son amour envers Dieu, et de repentir des fautes qui échappent aux plus justes, les cérémonies religieuses que l'on ne lui permettoit pas de remplir : elle occupa par ces pieux exercices l'intervalle qui se trouva entre ses deux interrogatoires. Ce temps qui eût semblé affreux à un cœur tourmenté par le remords, qui n'eût pas eu les régions célestes pour but d'un sacrifice d'un instant, ne parut à la Princesse que comme un léger retard à une réunion desirée avec son frère bien aimé. Son ame habitoit déjà près de lui dans le sein de Dieu ; et si ses regards se tournoient encore vers la terre, ils ne s'arrêtoient que sur la sombre tour qui renfermoit sa nièce et son neveu : mais sépa-

rée d'eux, n'espérant plus soutenir leurs jeunes cœurs contre l'adversité, tant qu'elle resteroit dans ce monde pervers, elle brûloit du desir de le quitter. Il fut bientôt rempli, ce triste vœu ; elle reparut le lendemain devant les infâmes suppôts de Robespierre, qui craignoient que le peuple n'ouvrît enfin les yeux, et qu'il ne s'opposât à la mort de la Princesse la plus vertueuse qui aït existé.

Ce fut le 21 qu'elle fut à cette barre, où le mépris de toutes les lois amonceloit chaque jour les victimes. Vingt-quatre infortunés eurent le douloureux honneur d'être associés à son jugement, si on peut donner ce nom aux actes de

ce tribunal de sang, et de partager peu après son martyre.

Je donne ici la copie de l'acte d'accusation qui fut prononcé dans cet antre de brigands, contre l'illustre victime dont je trace les malheurs. Il peut servir, ainsi que le requisitoire de Fouquier-Tainville, à attester à quel degré d'arrogance et d'audace Robespierre les avoit enhardis. Ma plume s'est néanmoins refusée à transcrire quelques injures grossières que l'Accusateur public s'est permises. Ceux qui voudront connoître à quel point il portoit l'insolence, peuvent lire en entier ce tissu de calomnies dans le procès des Bourbons (1).

(1) Voyez le Procès des Bourbons, tome 2, pag 405 et suivantes.

Le 21 Floréal an II, madame Elisabeth fut traduite devant le Tribunal Révolutionnaire, où son procès fut instruit dans la forme qui suit :

L'audience composée des Juges et des Jurés (1).

Le président Dumas après avoir fait à la Princesse les premières

---

(1) Dumas, président; Deliège, Maire, juges; Lieudon, substitut de l'accusateur public; Legris, greffier.

Trinchard, Laporte, Renaudin, Grenier, Brochet, Auvrest, Duplay, Fauvety, Mière, Fiévez, Besnard, Famber et Desboisseaux, jurés.

Voyez le PROCÈS DES BOURBONS, tome 2, page 405.

demandes d'usage, auxquelles elle répondit comme à l'interrogatoire de la veille, ordonna au greffier de donner lecture de l'accusation.

Fouquier, accusateur public, expose :

« C'est au moment où l'excès de l'oppression a forcé le peuple de briser ses chaînes, que toute cette famille s'est réunie pour le plonger dans un esclavage plus cruel encore que celui dont il sortit. Les crimes de tous genres, les forfaits amoncelés de Capet, de.........
..... Antoinette, des deux frères et de madame Elisabeth, sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en tracer ici le tableau ; ils sont

écrits en caractères de sang dans les annales de la révolution : et les atrocités inouies exercées par les barbares émigrés, ou les sanglans satellites des despotes ; les meurtres, les incendies, les ravages ; enfin, les assassinats inconnus aux monstres les plus féroces, qu'ils commettoient sur le territoire français, sont encore commandés par cette détestable famille, pour livrer une grande nation au despotisme et aux fureurs de quelques individus.

Madame Elisabeth a partagé tous ces crimes ; elle a coopéré à toutes les trames, à tous ces complots formés par ses infâmes frères, par .... Antoinette, par toute la horde des conspirateurs

qui s'étoient réunis autour d'eux ; elle a été associée à tous les projets ; elle a encouragé tous les assassins de la patrie ; les complots de Juillet 1789, la conjuration du 6 Octobre suivant, dont les d'Estaing, Villeroi et autres, qui viennent d'être frappés du glaive de la loi, étoient les agens ; enfin, toute cette chaîne non-interrompue de conspirations, pendant quatre ans entiers, ont été suivis et secondés de tous les moyens qui étoient au pouvoir de madame Elisabeth. C'est elle qui, au mois de Juin 1791, a fait passer les diamans qui étoient une propriété nationale, à. . . . . d'Artois, son frère, pour le mettre en état d'exécuter les projets concertés avec lui, et de soudoyer des

assassins contre la patrie ; c'est elle qui entretenoit avec son autre frère

. . . .

. . . .

. . . .

. . . . la correspondance la plus active : c'est elle qui vouloit, par l'orgueil et le dédain le plus instant, avilir et humilier les hommes libres qui consacroient leur temps à garder leur tyran ; c'est elle, enfin, qui prodiguoit des soins aux assassins envoyés aux Champs-Elysées par le despote, pour provoquer les braves Marseillais, et qui pansoit les blessures qu'ils avoient reçues dans leur fuite précipitée. Elisabeth avoit médité avec Capet et Antoinette le massacre des citoyens de Paris, dans l'immortelle

journée du 10 Août ; elle veilloit dans l'espoir d'être témoin de ce carnage nocturne ; elle aidoit à la barbare Antoinette à mordre des balles, et encourageoit par ses discours de jeunes personnes que des prêtres fanatiques avoient conduites au château pour cette horrible occupation. Enfin, trompée dans l'espoir que toute cette horde de conspirateurs avoit, que tous les citoyens se présenteroient pendant la nuit pour renverser la tyrannie, elle fuit un jour avec le tyran et sa femme, et fut attendre dans le temple de la souveraineté nationale, que la horde d'esclaves soudoyés et dévoués aux forfaits de cette cour parricide, eût noyé dans le sang des citoyens la liberté, et lui eût fourni les moyens

d'égorger ensuite les représentans au milieu desquels ils avoient été chercher un asile.

Enfin, on l'a vue, depuis le supplice. . . . .
. . . .
. . . .
provoquer le rétablissement de la tyrannie, en prodiguant, avec Antoinette, au fils de Capet, les hommages de la royauté et les honneurs du trône.

Le Président fait les questions suivantes à l'accusée :

Demande : Où étiez-vous dans les journées des 12, 13 et 14 Juillet 1789, c'est-à-dire, aux époques des premiers complots de la cour contre le peuple ?

Réponse. J'étois dans le sein de ma famille : je n'ai connu aucun des complots dont vous me parlez ; et ce sont des événemens que j'étois bien loin de prévoir.

D. Lors de la fuite du tyran votre frère à Varennes, ne l'avez-vous point accompagné ?

R. Tout m'ordonnoit de suivre mon frère, et je me suis fait un devoir dans cette occasion, comme dans toute autre, de ne le point quitter.

D. N'avez-vous pas figuré dans l'orgie infâme et scandaleuse des gardes-du-corps ; et n'avez-vous pas fait le tour de la table avec Marie-Antoinette, pour faire repéter à chacun des convives le serment

affreux d'exterminer tous les patriotes, pour étouffer la liberté dans sa naissance, et rétablir le trône chancelant ?

R. J'ignore absolument si l'orgie dont il s'agit a eu lieu ; mais je déclare n'en avoir été aucunement instruite, et n'y avoir pris part en aucune manière.

D. Vous ne dites pas la vérité, et votre dénégation ne peut vous être utile, lorsqu'elle est démentie, d'une part, par la notoriété publique, et, de l'autre, par la vraisemblance qui persuade à tout homme sensé, qu'une femme aussi intimement liée que vous l'étiez avec Marie-Antoinette, et par les liens du sang, et par ceux de l'amitié la

plus étroite, n'a pu se dispenser de partager ses machinations, et d'en avoir eu communication, et de les avoir favorisées de tout son pouvoir: vous avez nécessairement, d'accord avec la femme du tyran, provoqué le serment abominable prêté par les satellites de la cour, d'assassiner et d'anéantir la liberté dans son principe; et vous avez également provoqué les outrages sanglans faits aux signes précieux de la liberté, qui ont été foulés aux pieds de vos complices?

R. J'ai déjà dit que ces faits m'étoient étrangers; je n'y dois point d'autre réponse.

D. Où étiez-vous dans la journée du 10 Août 1792?

R. J'étois au château, ma résidence ordinaire et naturelle depuis quelque temps.

D. N'avez-vous pas passé la nuit du 9 au 10 dans la chambre de votre frère, et n'avez-vous pas eu avec lui des conférences secrettes qui vous ont expliqué le but et le motif de tous les mouvemens et préparatifs qui se faisoient sous vos yeux ?

R. J'ai passé chez mon frère la nuit dont vous me parlez ; jamais je ne l'ai quitté : il avoit beaucoup de confiance en moi ; et cependant, je n'ai pas remarqué, ni dans sa conduite, ni dans ses discours, rien qui pût m'annoncer ce qui s'est passé depuis.

D. Votre réponse blesse tout à la fois la vérité et la vraisemblance ; et une femme comme vous qui a manifesté dans tout le cours de la révolution une opposition aussi frappante au nouvel ordre de choses, ne peut inspirer aucune confiance, lorsqu'elle veut faire croire qu'elle ignorât la cause des rassemblemens de toute espèce qui se faisoient au château, la veille du 10 Août : voudriez-vous nous dire ce qui vous a empêché de vous coucher cette nuit ?

R. Je ne me suis pas couchée parce que les corps constitués étoient venus faire part à mon frère de l'agitation et de la fermentation des habitans de Paris, et des dangers qui pouvoient en résulter.

D. Vous dissimulez en vain, surtout d'après les différens aveux de la femme Capet, qui vous a désignée comme ayant assisté à l'orgie des gardes-du-corps, comme l'ayant soutenue dans ses craintes et ses alarmes du 10 Août sur les jours de Capet, et de tout ce qui pouvoit l'intéresser. Mais ce que vous me niez infructueusement, c'est la part active que vous avez prise à l'action qui s'est engagée entre les patriotes et les satellites de la tyrannie; c'est votre zèle et votre ardeur à servir les ennemis du peuple, et à leur fournir des balles que vous preniez la peine de mâcher, comme devant être dirigées contre les patriotes, et destinées à les moissonner ; ce sont les vœux contre le bien public

que vous faisiez, pour que la victoire demeurât au pouvoir des partisans de votre frère, et les encouragemens en tous genres que vous donniez aux assassins de la patrie. Que répondez-vous à ces derniers faits ?

R. Tous ces faits qui me sont imputés, sont autant d'indignités dont je suis bien loin de m'être souillée.

D. Lors du voyage de Varennes, n'avez-vous pas fait précéder l'évasion honteuse du tyran, à la soustraction des diamans dits de la couronne, appartenans alors à la nation, et ne les avez-vous pas envoyés à votre frère d'Artois ?

R. Ces diamans n'ont pas été

envoyés à d'Artois, je me suis bornée à les déposer entre les mains d'une personne de confiance.

D. Voudriez-vous nous désigner le dépositaire de ces diamans, ou nous le nommer ?

R. M. de Choiseul est celui que j'avois choisi pour faire ce dépôt.

D. Que sont devenus ces diamans, que vous dites avoir confiés à Choiseul ?

R. J'ignore absolument quel a pu être le sort de ces diamans, n'ayant point eu l'occasion de voir M. de Choiseul ; je n'ai point eu d'inquiétude, et ne m'en suis nullement occupée.

D. Vous ne cessez d'en imposer sur toutes les interpellations qui vous sont faites, et singulièrement sur le fait des diamans ; car un procès-verbal du 12 Décembre 1792, bien rédigé en connoissance de cause. . . . . constate d'une manière sans réplique que lesdits diamans ont été envoyés à d'Artois ?

(Ici l'accusée garde le silence).

D. N'avez-vous pas entretenu des correspondances avec votre frère, le ci-devant Monsieur ?

R. Je ne me rappelle pas en avoir entretenu, sur-tout depuis qu'elles sont prohibées.

D. N'avez-vous pas donné vos soins, en pansant vous-même les

blessures des assassins envoyés par votre frère aux Champs-Elysées contre les braves Marseillais ?

R. Je n'ai jamais su que mon frère eût envoyé des assassins contre qui que ce soit : s'il m'est arrivé de donner des secours à quelques blessés, l'humanité seule a pu me conduire dans le pansement de leurs blessures ; je n'ai pas eu besoin de m'informer de la cause de leurs maux pour m'occuper de leur soulagement : je ne m'en fais pas un mérite, et n'imagine pas que l'on puisse m'en faire un crime.

D. Il est difficile d'accorder ces sentimens d'humanité dont vous vous parez, avec cette joie cruelle

que vous avez montrée en voyant couler des flots de sang dans la journée du 10 Août ; tout nous autorise à croire que vous n'êtes humaine que pour les assassins du peuple, et que vous avez toute la férocité des animaux les plus sanguinaires pour les défenseurs de la liberté. Loin de secourir ces derniers, vous provoquiez leur massacre par vos applaudissemens ; loin de désarmer les meurtriers du peuple, vous leur prodiguiez à pleines mains les instrumens de la mort, à l'aide desquels vous vous flattiez, vous et vos complices, de rétablir le despotisme et la tyrannie : voilà l'humanité des dominateurs des nations, qui de tout temps ont sacrifié des millions d'hommes à leurs

caprices, à leur ambition ou à leur cupidité.

L'accusée Elisabeth, dont le plan de défense est de nier tout ce qui est à sa charge, aura-t-elle la bonne foi de convenir qu'elle a bercé le petit Capet de l'espoir de succéder au trône de son père, et qu'elle a ainsi provoqué la royauté ?

R. Je causois familièrement avec cet infortuné qui m'étoit cher à plus d'un titre, et je lui administrois, sans conséquence, les consolations qui me paroissoient capables de le dédommager de la perte de ceux qui lui avoient donné le jour.

D. C'est convenir, en d'autres

termes, que vous nourrissiez le petit Capet des projets de vengeance que vous et les vôtres n'avez cessé de former contre la liberté, et que vous vous flattiez de relever les débris d'un trône brisé, en l'inondant du sang des patriotes.

Après que l'Accusateur public et le défenseur ont été entendus, on a lu le jugement suivant, d'après le consentement unanime du jury, portant :

Qu'il a existé des complots et conspirations formés par Capet, sa femme, sa famille, et ses agens et complices, par la suite desquels des provocations à la guerre civile dans l'intérieur ont été formées, des secours en hommes et argent

ont été fournis aux ennemis, des intelligences criminelles entretenues avec eux, des troupes rassemblées, des chefs nommés, et des dispositions préparées pour assassiner le peuple, anéantir la liberté et rétablir le despotisme.

Qu'il est constant qu'Elisabeth Capet et vingt-quatre autres (1) sont convaincus d'être complices de ces complots.

---

(1) Veuve Delaigle, Sourdeval, veuve Senozan, femme Crussol d'Amboise, Foloppe, Buard, Marcel Letellier dit Bullier, Cresci-Champmillion, Hall, Alexandre-François Loménie, Calixte Montmorin, Lhoste, Martial Loménie, Megret-Serilly, Megret-d'Etigny,

En conséquence le tribunal, après avoir entendu l'Accusateur public en son réquisitoire, et les lois par lui invoquées sur l'application de la peine, a condamné à la peine de mort Elisabeth Capet, ainsi que les vingt-quatre autres accusés, qui ont été traduits en jugement et amalgamés avec elle dans le même acte d'accusation.

Qui ne frémit pas en pensant qu'un pareil jugement a été rendu de nos jours !

Madame Elisabeth l'entendit pro-

Charles Loménie, veuve Montmorin, femme Canizi, femme Roussel-Cercy, femme Rosset, l'Hermite-Chambertran, femme Megret, Serilly et Dubois.

noncer

noncer sans changer de couleur : indifférente sur son sort, elle ne fut attendrie que sur celui des victimes qui alloient être immolées avec elle : la Princesse leur parle avec le plus tendre intérêt, les console, les fortifie, leur montre la patrie où ils vont tous être réunis. On eût dit que déjà dépouillée de son enveloppe terrestre, c'étoit un ange descendu du ciel pour adoucir l'amertume des derniers momens de ces infortunés. O religion sainte, toi seule peux inspirer ces sublimes sentimens, et semer de fleurs les marches de l'échafaud !

Pendant la route longue et pénible que l'on faisoit tenir aux condamnés, une foule immense occu-

poit les rues où ce char mortuaire passoit ; la plupart vouloit voir encore cette bonne Princesse qu'ils n'avoient pas l'énergie d'arracher à ses bourreaux, mais dont ils plaignoient le sort. Ceux qui la virent, assurent que sa contenance étoit noble et tranquille. La régularité de ses mœurs lui avoit conservé la fraîcheur de l'innocence, et on lisoit dans ses regards sa pitié pour les erreurs d'un peuple qu'elle n'accusoit pas de sa mort.

Arrivée à la place de la Révolution, on eut la cruauté de ne terminer sa vie qu'après le supplice de tous ceux qui avoient été condamnés avec elle ; ainsi on peut dire qu'elle reçut vingt-quatre fois

la mort avant de voir finir son sacrifice. Enfin, cette tête sacrée que les vertus et les grâces auroient dû défendre, tomba sous la hache révolutionnaire (1).

A cet instant plein d'horreur pour tous les cœurs vertueux, le ciel s'entr'ouvrit; et l'ange de la France pleurant sur notre triste patrie, où l'innocence n'avoit plus que la mort à attendre, vint recevoir madame Elisabeth, et la porte sur ses ailes d'azur dans les demeures célestes. C'est alors que cette ame prédestinée, qui avoit passé sur cette terre le temps de l'expiation, est récompensée de tous

---

(1) Le 10 Mai 1793 (vieux style).

ses maux. Quelle joie pure et sans mélange elle goûte en retrouvant son frère chéri et son épouse dans le sein de Dieu! Là, rien ne pourra les séparer, rien ne pourra leur faire connoitre la douleur.

Cependant, s'il est possible, la paix des élus est troublée pour Louis et madame Elisabeth lorsqu'ils lisent dans le livre du destin le sort qu'ont mérité à la France les crimes dont elle est restée tranquille spectatrice. Ils en frémissent; et unissant leurs vœux, ils vont aux pieds de l'Eternel lui adresser cette prière digne de leurs ames.

« Dieu de miséricorde, vois en pitié le malheureux pays qui nous

a vus naitre ; délivre-le des monstres qui l'oppriment ; ne permets plus que le sang innocent soit répandu, et daigne nous agréer comme seules victimes expiatoires. O père de la nature ! change ton arrêt contre notre patrie, ne lance pas ta ſoudre sur elle, et ne l'accable pas des maux que ta main verse quelquefois sur la terre ; fais entrer dans le cœur des Français la douce piété, la vertu, la sagesse, pour qu'ils parviennent à choisir le gouvernement qui leur convient. »

L'Etre des êtres se laissa toucher par leurs prières et leurs sublimes vertus, et du seul pouvoir de sa pensée, arrêta les génies inſernaux qui s'apprêtoient à ſondre sur nous

comme sur une proie assurée, et les replongea dans le fond des gouffres du Tartare.

Bientôt la justice et la victoire, suivant le vœu de Louis et de madame Elisabeth, vinrent rendre à la France le bonheur et la paix.

Fin du tome troisième et dernier.



